

L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LE CHIFFRE: 12,5%



C'EST, POUR FÉVRIER 1996, LE TAUX DE PÉNÉTRATION DE GENERAL MOTORS, NUMÉRO 4 SUR LE MARCHÉ AUTOMOBILE DE L'EUROPE DE L'OUEST

Source: Constructeurs européens d'automobiles

VACHE FOLLE/ La commission de Bruxelles décide un blocus aussitôt contesté

Résistance britannique

Le prix du laxisme

Par Guy C. Menusier



Pas plus que la semaine dernière, les experts ne peuvent aujourd'hui évaluer avec certitude le danger de transmission à l'homme de la maladie de la vache folle. Mais le doute a paru suffisamment insupportable au comité vétérinaire de l'Union européenne pour que celui-ci rende un avis radical, aussitôt entériné par la commission de Bruxelles, à l'exception des deux commissaires britanniques.

Soucieux toutefois d'afficher leur rigueur scientifique, les chefs vétérinaires des Quinze ont mis hors de cause les bovins suisses. Voilà une bonne nouvelle pour les producteurs du pays et pour le directeur de l'Office vétérinaire fédéral, qui depuis trois jours ne cessait de rappeler les strictes mesures sanitaires qu'il a prises afin d'enrayer la maladie de la vache folle (EBS).

De fait, et même si les quelque deux cents cas d'EBS signalés en Suisse depuis 1990 sont préoccupants, cette épizootie apparemment contrôlée est sans commune mesure avec l'état désastreux du cheptel britannique. Un désastre qui sanctionne l'étonnant laxisme dont on fait preuve depuis de nombreuses années les autorités britanniques. C'est néanmoins de Londres qu'est venue l'alerte qui a déclenché la panique, puisque le ministre de la Santé en personne a évoqué la semaine dernière l'hypothèse d'une transmission de la maladie bovine à l'homme.

Le danger potentiel étant exclusivement britannique, selon les experts, la commission européenne a donc décidé un embargo sur les produits bovins du Royaume-Uni, mais en laissant au gouvernement de Londres le choix des moyens pour combattre la maladie de la vache folle. Un choix illusoire, dès lors que la transmissibilité de la maladie est tenue pour une hypothèse sérieuse. La décision, en suspens, de la commission de Bruxelles constitue en fait une invite à procéder à un abattage massif de bovins. Du coup, après avoir suscité la peur, Londres voudrait rassurer. Et ne le pouvant pas, il semble que le gouvernement Major parie maintenant sur l'exacerbation d'un sentiment antieuropéen en Grande-Bretagne.

Tout cela n'est guère raisonnable. En prenant des mesures énergiques d'éradication, les dirigeants britanniques pourraient au moins compter sur des compensations financières de l'Union européenne. Mais peut-être espèrent-ils que le comité scientifique présidé par le Suisse Charles Weissmann conclura à la non-transmissibilité de la maladie. En attendant, la confiance des consommateurs britanniques ne va pas revenir toute seule, quoi qu'ils pensent par ailleurs de l'Europe.

La nette majorité qui s'est dégagée à Bruxelles en faveur du blocus est même de nature à entretenir une psychose à laquelle n'échappent pas nombre de dirigeants européens. On ne saurait leur en faire grief après avoir accablé ceux qui, il n'y a pas si longtemps, ont mis sur le marché des produits sanguins contaminés par le sida.

◇ G. C. M.



LA SUISSE ÉPARGNÉE - La Commission européenne a décidé hier d'interdire toutes les exportations de bœuf britannique à destination du continent, afin de réduire tout risque de transmission à l'homme de la maladie de la vache folle. Mais les deux commissaires britanniques ont refusé hier soir d'entériner cette décision. Le refus britannique contraint les vingt commissaires à procéder à un vote lors d'une nouvelle réunion. Par conséquent, le blocus décidé hier est différé. Un retournement qui alimentait toutes les discussions hier soir à Bruxelles, où se trouvaient le ministre français des Affaires européennes Michel Barnier (à gauche) et son collègue allemand Werner Hoyer. Quant à la Suisse, elle a été épargnée par la commission qui a demandé à l'Allemagne et l'Autriche d'annuler leur décision.

Carl Duyckap
Page 3

● Lire ci-contre notre commentaire «Le prix du laxisme»

Berne prépare l'avenir de la Suisse

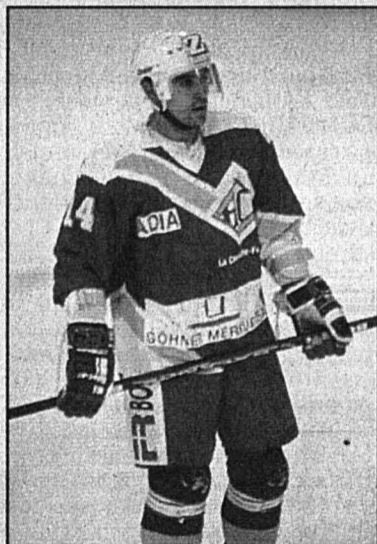
La législature 1995-1999 est placée sous la devise «Préparer l'avenir - renforcer la cohésion nationale». Le programme présenté hier par le Conseil fédéral prévoit une «prudente ouverture sur l'extérieur». Il entend aussi redresser les finances fédérales et réformer les institutions. Le programme de législature définit huit priorités. Le plan financier qui accompagne le programme de législature doit donner les moyens de réaliser les objectifs politiques, mais aussi montrer les limites du faisable, a expliqué le conseiller fédéral Kaspar Villiger. Ce plan comporte une stratégie globale visant à rééquilibrer le budget de la Confédération d'ici à l'an 2001. Lire le commentaire de Raymond Gremaud.

Page 5



KASPAR VILLIGER - Le conseiller fédéral espère atteindre l'équilibre financier en 2001.

Le HCC veut sa place en ligue A



VALERI CHIRIAEV - L'Ukrainien et ses coéquipiers ne sont plus qu'à un point de la ligue A.

Le HC La Chaux-de-Fonds affronte ce soir, à la patinoire du Neudorf de Zurich, Grasshopper. L'enjeu? Tout simplement l'ascension en ligue nationale A, pour y remplacer Lausanne. Les Chaux-de-Fonniers caressent donc l'espoir de retrouver leur place parmi l'élite du hockey sur glace suisse, seize ans après l'avoir quittée. Ils peuvent se contenter d'un point pour décrocher la tymbale. Ils ne prendront toutefois pas le risque de viser le match nul et feront tout pour remporter la victoire et ainsi assurer la promotion avec panache.

Page 19

Egalité et famille: perle dénichée

La journaliste neuchâteloise Martine Kurth sera la nouvelle déléguée à l'égalité et à la famille à partir du 1er mai. Elle a fait l'unanimité du Conseil d'Etat parmi une trentaine d'autres candidats et candidates. Cette célibataire âgée de trente ans ne cache pas ses ambitions: elle se battra pour faire évoluer ce qui concerne autant les femmes que les hommes.

Page 9



MARTINE KURTH - L'habitante de Colombier entrera en fonction le 1er mai.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Elections: la liste noire

Tout électeur est éligible, mais certains sont moins éligibles que d'autres. En vertu du principe de la séparation des pouvoirs, les fonctionnaires neuchâtelois ne peuvent prétendre à n'importe quelle charge politique. Ainsi en va-t-il d'un employé communal pour les élections de ce printemps. Seule exception: le corps enseignant.

Page 9

VILLE DE NEUCHÂTEL

Un monument centenaire

Neuchâtel a de la chance: la ville abrite un des quatre hôtels des postes de Suisse. Les postiers fêteront le centenaire de ce monument historique cette fin de semaine, avec l'aide de la Société philatélique, qui organisera au collège de la Promenade-sud, pour ses 90 ans, «la plus belle» de toutes ses expositions.

Page 11

DISTRICT DE BOUDRY

De la rumba dans l'air

Commune d'honneur de la prochaine Fête des vendanges de Neuchâtel, Bôle s'active déjà afin que sa participation soit une réussite. Pour contrer la morosité, donner du mouvement à leur présentation et décoincer ceux qui ont de la peine à extérioriser leur envie de s'amuser, les organisateurs ont décidé de «secouer le cocotier».

Page 12

VOTRE SOMMAIRE

► HORIZONS	
Le débat des idées.....	2
Monde.....	3-4
Suisse.....	4-5
Entreprendre.....	7
► NEUCHÂTEL	
Canton.....	9-10
Ville.....	11
Région.....	12-17
► SPORTS	
Actualité sportive.....	19-25
► EN PLUS	
Récréation.....	27
Deux roues.....	29
Les asperges.....	30
Décès, naissances.....	32-33
Agenda.....	34
Télévision.....	35
Météo.....	36
► À VOTRE SERVICE	
Mots croisés.....	6
Bourse.....	7
Solution mot caché.....	13
Feuilleton.....	22
► L'EXPRESS-PUB'	
Annonces Express.....	22
Immobilier... 16,20,21,24,28,30	
Marché de l'emploi.....	31, 32

PUB

MINI POCKET N°1

ERICSSON

LIVRABLE TOUT DE SUITE AU MEILLEUR PRIX

CHEZ **ECS**

Seyon 17 • NE • 038 / 25 25 75

NATEL C ou D



TRIBUNE POLITIQUE

Le libéralisme entre économie et humanisme

Par François Jeanneret
Président du Parti libéral suisse

«Les partis politiques sont indispensables et consubstantiels à la démocratie, puisque seuls ils permettent à ceux que rassemblent des projets communs de se grouper pour faire avancer leurs idées.»
André Lasserre

En automne 1993, pressentant que ce débat deviendrait bientôt de brûlante actualité, je signais un éditorial dans un hebdomadaire neuchâtelois sous le titre «Libéralisme sauvage ou libéralisme humaniste» et où je rappelais que le Parti libéral suisse – et cela dans toute son histoire et à travers toutes ses prises de position – ne s'était jamais identifié aux tenants d'un libéralisme sans foi ni loi et avait toujours prôné une conception des rapports entre l'homme et la société reposant sur un humanisme réfléchi et à visage humain.

Il n'y a pour nous aucune contradiction intrinsèque entre des règles du marché qui ne peuvent être ignorées ainsi que des échanges commerciaux devenus planétaires d'une part, et d'autre part des valeurs telles que le respect des lois naturelles ou l'attachement à une terre; tant la doctrine que la pratique quotidienne conduisent à faire cohabiter une efficacité de gestion s'adaptant avec souplesse aux réalités avec l'imprégnation d'une culture reposant sur le milieu et les traditions.

Les élections fédérales de l'automne 1995 ont éloquentement démontré que tous les partis politiques étaient placés devant des nécessités de réflexion fondamentale, les libéraux au premier chef. Et depuis lors, pour ne citer que les exemples les plus médiatiques, qu'il s'agisse du livre blanc de Pury ou de la fusion Ciba-Sandoz, chacun a conscience que le libéralisme doit plus que jamais trouver constamment et de manière pragmatique son chemin entre une économie qui a besoin d'être forte à défaut de mettre en pièces l'Etat social, et un respect de l'homme, finalité de tout système politique cohérent et respectable.

Le débat est le même chez les sociaux-démocrates, à voir l'ancien chancelier allemand Helmut Schmidt rappeler à ses collègues dans un article récent que «la suspicion agressive envers les nouvelles recherches et technologies, attisée surtout par les partis de gauche, est en contradiction flagrante avec l'esprit de cette social-démocratie qui, depuis toujours,

s'est trouvée à la pointe du progrès, sachant que le progrès social dépend des progrès économiques et techniques».

André Lasserre, éminent historien lausannois, rappelle justement ci-dessus le rôle incontournable des partis. Et il ne manque pas d'esprits éclairés pour dire et écrire que nous ne sommes peut-être plus tout à fait gouvernables.

Le libéral n'est pas contre la règle, il est opposé aux réglementations qui sont inutiles et néfastes pour chacun,

La grande question du libéralisme, c'est de trouver un équilibre entre le respect des intérêts individuels – soit une addition de volontés contradictoires parfois et souvent égocentriques – et l'intérêt commun qui devrait rassembler le plus grand nombre sur quelques principes essentiels. Or, ce que les faits nous apprennent, c'est qu'en l'espèce, seule une maturation approfondie permet de fournir aux peuples les données leur permettant de choisir démocratiquement et dans le respect de l'autre un type de société.

Notre génération sait tout ce qu'a été et ce qu'est peut-être encore la terrible dictature soviétique, mais elle comprend que le passage brusque au libéralisme peut conduire à des désordres, si ce virage n'est pas négocié, mesuré, étayé et échelonné. Si nous sommes tant attachés à la démocratie directe et au fédéralisme, c'est que nous savons que tout ne peut se construire que de bas en haut et que la responsabilité individuelle et collective ne fait qu'un, et qu'elle doit s'exercer du quartier à l'Europe avec le même civisme.

Le libéral n'est pas contre la règle, il est opposé aux réglementations qui sont inutiles et néfastes pour chacun; il ne considère pas que seul compte l'intérêt matériel, mais il dit que la liberté d'acquiescer, de développer et de transmettre fait partie des droits essentiels de l'individu, à condition qu'elle ne heurte pas les intérêts de tous; il ne brandit pas le «moins d'Etat» comme un slogan, il est pour que s'équilibrent le plus naturellement possible les tâches de chacun, de la personne jusqu'à la Confédération.

F. J.

MÉDIASCOPE

L'autogoal de Pékin

Réélu triomphalement, samedi, à la présidence de Taïwan, Lee Teng-hui a trouvé ses meilleurs agents électoraux à Pékin. En transformant à coups de missiles ce scrutin en un référendum sur l'autodétermination de ce qu'elle considère comme une province rebelle, la direction chinoise a singulièrement simplifié la tâche du président sortant. En termes sportifs, cela s'appelle un autogoal!

De tout temps, l'Empire du Milieu a aimé donner des leçons au monde extérieur, quitte à les recevoir en retour. Souvenez-vous: en février 1979, pour la «punir» d'avoir chassé ses protégés khmers rouges du Cambodge, la Chine donne l'assaut à l'armée vietnamienne aguerrie par dix années de guerre victorieuse contre la superpuissance américaine. Résultat: 35.000 morts en trois semaines du côté chinois!

Cette fois, la «leçon» ne fut que platonique, les missiles ne visant que les eaux du Pacifique et, par ricochet, l'électorat taïwanais qu'il s'agissait d'intimider par une gestulation militaire digne de l'Opéra de Pékin. Mais, ici aussi, le résultat

est décevant pour l'imprésario: les Taïwanais se sont rendus massivement aux urnes et plus de la moitié d'entre eux ont donné leur voix au président Lee, qui, s'il prône la réunification avec la mère-patrie, ne l'envisage que lorsque celle-ci aura atteint le niveau de démocratie de Taïwan (dans des années-lumière?). Qui plus est, un électeur sur cinq a offert au candidat de l'indépendance, Peng Ming-min, une honorable, bien que lointaine, deuxième place.

Cette impressionnante leçon de démocratie est sans précédent dans l'histoire plusieurs fois millénaire de la Chine. Outre le camouflet infligé aux autocrates communistes de la Cité interdite, elle fait justice de certaines idées reçues. Celle qui veut que les sociétés d'Extrême-Orient, imprégnées de confucianisme, seraient imperméables à la démocratie fruit de l'individualisme forcené de l'Occident. Avant Taïwan, la Corée du Sud avait démontré cette évidence: à un certain niveau de développement économique, la pression pour la liberté politique devient irrésistible. Quel qu'en soit le terme, la leçon vaut aussi pour la Chine continentale. [...]

André Naef
«Tribune de Genève»

RÉSISTANCE EN SUISSE (1939-1945)

L'ambassadeur Lindt témoin engagé

Durant l'entre-deux-guerres, le futur ambassadeur August Lindt a travaillé comme correspondant de presse en Asie, en Afrique et au Proche-Orient. En 1939, il regagne la Suisse et devient l'une des têtes pensantes d'Armée et Foyer, cet organe créé par le général Guisan dans le but d'informer les troupes en service, mais également l'ensemble des hommes et des femmes du pays. Ne faut-il pas leur communiquer ce que les médias, censure et politique obligeant, ne peuvent pas leur dire? En 1992, Lindt publiait ses souvenirs chez un éditeur bernois; une traduction en français est sortie l'an dernier. (1)

Par Hervé de Weck

Si le livre d'André Lasserre sur les courants d'opinion pendant la Deuxième Guerre mondiale (2) montre les états successifs de l'opinion publique, le travail et l'impact d'Armée et Foyer, tels qu'on pouvait l'apprécier depuis le Palais fédéral, les souvenirs d'August Lindt traitent du même sujet au «ras du sol», sur la base de situations concrètes. Le témoin est bien placé, puisqu'il a la mission d'organiser les cours d'Armée et Foyer à l'intention des civils et qu'accessoirement, il est l'«homme de liaison» d'A+F auprès de Philipp Etter, chef du Département de l'intérieur.

Pilet-Golaz, l'homme à abattre

Lindt, simple caporal, participe en 1940 à la «conjuraison des officiers». Ces cadres militaires, alertés par le discours de Pilet-Golaz du 25 juin 1940, prévoient d'arrêter le Conseil fédéral, voire le Général si la résistance à outrance n'était pas ordonnée en cas d'invasion allemande. Le Commandant en chef, informé de ce «complot», se contente de prendre des mesures disciplinaires symboliques. Ne vient-il pas de donner une consigne de résistance lors de son fameux rapport du Grütli?

Alfred Ernst, Emil Häberli, Hans Hausmann et Max Waibel du service de renseignements de l'armée, Wilhelm Lützenschwab et Willy Moser, respectivement chefs de la police politique bâloise et zurichoise, August Lindt continuent pourtant de se rencontrer régulièrement pour apprécier en commun la situation politico-militaire. Dans ce groupe, on se montre très hostile envers le chef du Département politique fédéral, Pilet-Golaz, accusé de sympathies envers l'Allemagne et la «démocratie autoritaire». De plus, il n'aurait pas respecté ses devoirs de ministre d'un Etat neutre, en cherchant à favoriser une paix séparée entre l'Allemagne, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France?

Alors que l'issue de la guerre apparaît de plus en plus évidente, «sur le plan national il représente une charge pour l'ensemble du Conseil fédéral». Sur le plan international, il n'est pas l'homme adéquat pour entamer avec les Alliés les pourparlers indispensables qui sortiraient la Suisse de son isolement. Personne ne peut penser sérieusement que Londres et Washington ne se souviendraient pas de son attitude face aux victoires allemandes. Lindt et ses amis doutent également de sa volonté de renouer un jour les relations diplomatiques avec la Russie. Ils devront attendre le début novembre 1944, et le camouflet que lui inflige Staline en refusant de discuter d'un éventuel échange de diplomates pour que Pilet démissionne!

Les affirmations du «témoin» August Lindt ne confirment pas les conclusions des historiens qui tendent aujourd'hui à réhabiliter Pilet-Golaz en montrant qu'il n'avait pas de sympathies louches, mais que, comme ministre des Affaires étrangères, il devait, vu les circonstances, adopter un «profil bas», Georges-André Chevallaz, dans *Le défi de la neutralité*, (3) démontrant même que l'action de Guisan et

celle de Pilet étaient en fait complémentaires. Lindt raconte ses souvenirs, publie une source; il n'a pas la prétention d'écrire une biographie documentée du conseiller fédéral vaudois. Dans une prochaine chronique, nous présenterons le livre de l'ancien président de la Confédération.

Les dangers de l'«adaptation»

Selon Lindt, les partisans de l'alignement de la Suisse sur l'Allemagne présentent un danger réel jusqu'au milieu de l'année 1943. De nombreux jeunes Suisses, au début

rité des Suisses ne va pas se laisser induire en erreur par ce «verniss religieux» donné à la guerre contre la Russie...

Pas de contacts avec les SS!

En 1943, Lindt et ses amis se montrent farouchement opposés à des rencontres entre Roger Masson, chef du service de renseignement, et Walter Schellenberg de la SS, d'autant plus à une entrevue Guisan-Schellenberg qui aurait pour but de convaincre l'Allemand de la volonté de la Suisse de résister, même à une invasion alliée. Le groupe n'a aucune confiance dans la ligne organisée à cette occasion par Masson, qui devrait alerter les autorités suisses en cas de risque d'invasion par la Wehrmacht. Les renseignements de Schellenberg s'avèrèrent faux. Se met-il en évidence ou fait-il de l'intoxication?

La fin de non-recevoir opposée par Masson aux mises en garde de ses jeunes collaborateurs crée des tensions et des divisions au sein du SR.

L'attitude de ces hommes ne s'explique pas par une conception rigide de la neutralité. Ils savent très bien que «le service de renseignements est la seule partie de l'armée suisse à se trouver en état de guerre.» Sans que, pour autant, ses responsables mettent en doute la politique de neutralité du Conseil fédéral, ils ne peuvent pas rester neutres. «Nous savions bien que le destin de la Confédération dépendait de l'issue de la guerre. Une victoire allemande signifiait la fin du plurilinguisme, du fédéralisme et de la démocratie

directe. (...) Représentants (...) d'une génération qui se trouvait alors aux premières lignes dans les pays voisins, nous étions un peu mal à l'aise de pouvoir vivre dans un Etat neutre, à l'abri du danger. (...) L'exception d'Ernst, nous étions tous en contact avec les services de renseignements alliés. Chacun d'entre nous prenait la pleine et entière responsabilité de ses actes. Nous ne voulions pas nous justifier en invoquant un ordre venu d'en haut ou la complicité de nos camarades.»

H. W.

(1) August Lindt: «Le temps du héros. Souvenirs, 1939-1945». Editions Zoé, 1995. 204 p.

(2) «La Suisse des années sombres. Courants d'opinion pendant la Deuxième Guerre mondiale». Payot, 1989. 406 p.

(3) Georges-André Chevallaz: «Le défi de la neutralité. Diplomatie et défense de la Suisse, 1939-1945». Editions de l'Aire, 1995. 430 p.



AUGUST LINDT - Une conception particulière de la neutralité.

de la campagne de Russie, franchissent illégalement la frontière pour se rendre en Allemagne. Si, parmi eux, se trouvent quelques militants frontistes, il y a des aigris, des déçus, des désespérés qui cherchent à fuir des tensions familiales ou des conditions de travail décevantes. Pourtant, la plupart de ces «déserteurs» agissent par goût de l'aventure, fascinés par des illustrés allemands comme *Signal* ou *Adler* et par le «romantisme» de la guerre.

Après l'invasion de l'Union soviétique, la situation intérieure en Suisse cause de l'inquiétude, car «les frontistes et les partisans de l'adaptation, farouchement anticommunistes, vont pouvoir donner libre cours à leur antibolchevisme. Combien de Suisses cesseront de voir dans le nazisme leur véritable ennemi?» Par bonheur, l'écrasante majo-

E

Le plus ancien journal de langue française

Rédacteur en chef: Stéphane Sieber.
Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.
Suisse / Monde: Guy C. Menusier (éditorialiste), Raymond Gremaud, Françoise Kuenzi.
Canton: Alexandre Bardet (chef de rubrique), Claude-Pierre Chambet, Christian Georges, Philippe Racine, Sandra Spagnol.
Ville: Jean-Michel Pauchard (chef de rubrique), Laurence Carducci, Isabelle Kottelat.
Régions: Philippe Chopard, Thierry Clémence, Mariano De Cristofano, Patrick Di Lenardo, Françoise Tschanz, Henri Vivarelli.
Sports: François Pahud (chef de rubrique), Stéphané Devaux, Alexandre Lachat, François Treuthardt.
Magazine: Pascal Hofer (chef de rubrique), Corinne Tschanz.
Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (chef de rubrique), Dominique Bosshard, Léo Bysaeth, Sylvie Jeanbourquin, Michel Merz, Pierre Miranda.
Illustration: Pierre Treuthardt, Olivier Gresset (photographes), Pascal Tissier (infographiste).
Editeur: Fabien Wolfrath.

● **Importante découverte archéologique dans le Jura** Page 5

● **L'Espace économique du Plateau central rebaptisé** Page 7



Succession de Veillon

GEORGES GLATZ - Le PDC vaudois propose cet ex-journaliste à l'approbation des partis de droite pour le Conseil d'Etat.

Page 4

VACHE FOLLE/ Opposition britannique à une décision de la Commission européenne portant sur le blocus du bœuf anglais

La perfide Albion se rebiffe

Coup de théâtre à Bruxelles: hier soir, les deux membres britanniques de la Commission européenne, Leon Brittan et Neil Kinnock, ont refusé d'entériner la mesure communautaire visant à interdire temporairement toute exportation de viande bovine en provenance de Grande-Bretagne. Sur proposition du commissaire à l'Agriculture, cette décision avait pourtant été prise à la majorité qualifiée par le comité vétérinaire permanent de l'Union - seul le représentant de Londres s'y était opposé. Ce blocus aurait dû entrer en vigueur demain. Il sera vraisemblablement légèrement différé, le président de la Commission, Jacques Santer, ayant accepté d'organiser aujourd'hui une nouvelle audition d'experts sur les vaches folles du Royaume-Uni avant de provoquer, demain, un vote formel de l'exécutif communautaire sur le sujet.

De Bruxelles: Tanguy Verhoosel

- Il n'est pas possible à l'heure actuelle d'établir une corrélation entre l'ESB et la maladie de Creutzfeldt-Jakob, tonne le commissaire européen à l'Agriculture, l'Autrichien Franz Fischler. Le doute sera peut-être levé dans les mois à venir: Bruxelles a en effet invité hier un groupe de scientifiques présidé par le professeur suisse Charles Weissmann à l'abreuver d'informations sur le sujet.

En attendant de pouvoir se faire une religion, les Quinze s'étaient pourtant abstenus d'ordonner un «assainissement» du cheptel britannique. Sur proposition de la Commission, le comité vétérinaire permanent de l'Union avait en effet uniquement décidé hier d'interdire «provisoirement» l'importation dans l'UE des bovins, de leur viande et de tous leurs produits dérivés à usage médical, cosmétique ou pharmaceutique en provenance de Grande-Bretagne.



DÉSÈSPÉRÉMENT VIDE - Des paysans, l'âme en peine, parcourent le marché au bétail de Gloucester, délaissé par les producteurs.

Londres ne l'a pas entendu de cette oreille: tard hier soir, les deux membres britanniques de la Commission, Leon Brittan et Neil Kinnock, ont refusé d'avaliser la décision communautaire. Conséquence: le blocus communautaire, qui théoriquement aurait dû prendre effet demain, sera sans doute légèrement différé seulement. Car on imagine mal les dix-huit autres commissaires entrer, lors d'un vote formel demain, dans le jeu douteux de leurs collègues.

La décision communautaire sur les vaches folles prévoyait à l'origine que, d'ici à demain, les 13 Etats membres de l'Union qui ont décrété un boycott de la

viande britannique devaient «modifier les mesures» qu'ils ont prises à titre individuel.

Bonn, La Haye et Vienne devaient par ailleurs renoncer à interdire l'importation sur leur territoire de viande helvétique, car, soutient Franz Fischler, «la situation en Suisse n'est pas la même qu'au Royaume-Uni».

Fonctionnement des abattoirs amélioré

Toujours selon cet accord, Londres devait de son côté fournir tous les quinze jours à Bruxelles un rapport sur les «mesures complémentaires» que le gouver-

nement britannique entend mettre en œuvre afin de lutter contre la maladie de la vache folle. «Si le Royaume-Uni le souhaite, on peut parler de ces mesures dès demain», assure le commissaire européen. «Il faut éviter que les consommateurs perdent confiance dans la viande bovine.» La Grande-Bretagne s'est déjà engagée à améliorer le fonctionnement de ses abattoirs et de veiller à la destruction complète des abats, vecteurs de propagation de l'ESB. Quoique Bruxelles semble l'inciter à cette solution, Londres se refuse toutefois pour le moment à détruire la partie de son cheptel la plus exposée à la maladie - on parle de trois, voire quatre millions de bêtes, en général âgées de plus de six ans. Avant de procéder à un abattage sélectif, le Royaume-Uni attend sans doute d'obtenir des Quinze la garantie que ses éleveurs seront royalement indemnisés par l'Union.

Actuellement, ces derniers peuvent toujours prétendre à bénéficier du système des «interventions» (obligation d'achat par l'Union) que prévoit la politique agricole commune (PAC) lorsque, pendant deux semaines consécutives, le prix d'un produit descend dans un pays à un niveau inférieur à 60% d'un prix de base (prix d'intervention) fixé par Bruxelles. Les stocks communautaires de viande bovine, qui en deux ans ont fondu de 1,8 million à 8000 tonnes et sont traditionnellement destinés aux pays du tiers monde, pourraient donc regonfler.

Le budget communautaire, en revanche, ne dispose aujourd'hui que d'un maigre fonds de 80 à 90 millions de francs pour l'éradication des maladies animales. La réforme de la PAC devrait toutefois permettre à l'Union de réaliser entre 1997 et 1999 des économies estimées à 6 milliards de francs. Albion, qui estimerait à 1500 francs la perte due à l'abattage d'une bête, serait-elle donc à ce point perfide?

◇ T. V.

Londres ne veut pas abattre

Le ministre britannique de l'Agriculture n'a pas annoncé hier aux Communes de programme d'abattage massif de bovins britanniques en réponse à la crise de la maladie de la vache folle. Par ailleurs, les enfants, les femmes enceintes et les malades ne seraient pas plus exposés que les autres êtres humains, selon les experts.

Le ministre de l'Agriculture Douglas Hogg n'a pas décidé hier devant la Chambre des Communes, comme cela était attendu, de programme de destruction des bêtes âgées de plus de trente mois. Il a en revanche annoncé une série de dispositions portant sur l'utilisation de certaines parties des carcasses de bovins. Ces dernières doivent continuer de faire l'objet de mesures de précautions particulières, notamment concernant le retrait des abats et des os.

De son côté, le ministre britannique à la Santé Stephen Dorrell a déclaré que les enfants, les femmes enceintes et les malades n'avaient pas plus de risque que les autres humains de contracter quelque équivalent chez l'homme de la maladie de la vache folle.



STEPHEN DORRELL - Le ministre britannique à la Santé a expliqué que des mesures supplémentaires ne sont pas nécessaires.

Les conseillers scientifiques du gouvernement ont conclu que les risques découlant de la consommation de viande de bœuf et de produits dérivés étaient manifestement très faibles, a expliqué le ministre de la Santé. A ce stade donc, des mesures supplémentaires ne sont pas nécessaires, au-delà des contrôles en cours. Il n'y a notamment pas lieu de recommander aux écoles de supprimer de leurs menus la viande de bœuf, a-t-il précisé.

Le gouvernement britannique s'est conformé aux recommandations du comité d'experts indépendants spécialement créé pour suivre le développement de l'épizootie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), dite maladie de la vache folle. Parmi les mesures envisagées par Londres figurait l'abattage d'un tiers du cheptel national, qui compte 11 millions de têtes. /afp

CAS SUSPECTS - Deux nouveaux cas suspects de contamination humaine de la maladie de la vache folle sont actuellement en observation, selon John Patison, président du comité consultatif auprès du gouvernement britannique. Cela porte à 12 le nombre de cas suspects de maladie de Creutzfeldt-Jacob enregistrés en Grande-Bretagne qui pourraient être dus à l'ingestion de viande provenant de bêtes malades de l'encéphalopathie bovine spongiforme. /ap

Suisse: les mesures actuelles suffisent

Il n'y a aucun élément scientifique pouvant laisser penser que la viande de bœuf suisse devrait être interdite à la consommation. C'est ce qu'ont déclaré hier le directeur de l'Office vétérinaire fédéral (OVT), Ulrich Kihm, Thomas Zeltner, directeur de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et Hans Burger, directeur de l'Office fédéral de l'agriculture (Ofag), lors d'une conférence de presse, hier à Berne.

La Suisse, selon les directeurs de l'OVT et de l'OFSP, applique depuis 1990 des mesures sévères pour suivre

et contrôler l'évolution de la maladie. Il ne se justifie pas, actuellement, d'étendre les mesures de protection déjà prises.

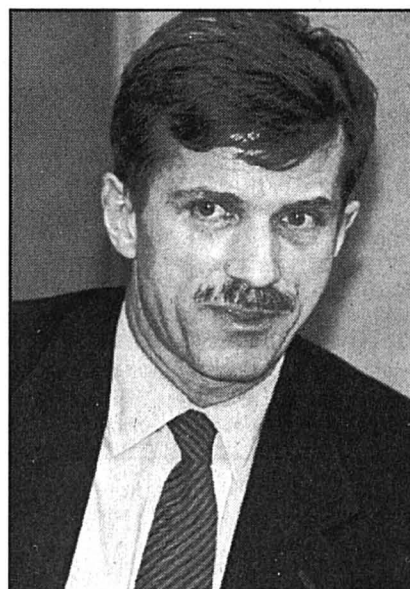
Vendredi dernier, face aux incertitudes créées par les autorités britanniques, confrontées à un nombre très important de cas de vaches folles (ESB), les autorités suisses ont ordonné, provisoirement, l'interdiction de l'importation de viande de bœuf britannique. Vendredi matin, c'est l'Allemagne qui avait interdit l'importation de viande de bœuf suisse, prenant prétexte du nombre relativement très élevé de cas d'ESB dans le cheptel bovin suisse.

Dans le cas, théoriquement possible d'une transmission de l'ESB à l'homme, les autorités fédérales ont déjà discuté des mesures complémentaires à prendre pour protéger la population. Ces mesures pourraient consister, entre autres, à supprimer la limite d'interdiction pour les veaux - jusqu'ici à partir de l'âge de six mois - à étendre l'interdiction à d'autres abats (foie de veau, par exemple), à mener une campagne d'élimination du bétail, voire à promulguer une interdiction générale de la consommation de viande de veau et de vache.

En raison des conséquences économiques considérables qu'auraient de telles mesures, celles-ci ne se justifieraient que si la transmission de l'ESB des bovins à l'homme était étayée par des preuves irréfutables, soulignent l'OFV et l'OFSP.

Dix cas humains

Le 20 mars dernier, un groupe de chercheurs britanniques a fait état de plus de dix cas de maladie de Creutzfeldt-Jacob (MCJ) chez des personnes



THOMAS ZELTNER - Le directeur de l'Office fédéral de la santé publique trouve inquiétantes les informations qui vont dans le sens d'accréditer une contamination de l'espèce humaine par l'agent responsable de la maladie de la vache folle.

d'un âge moyen de 27 ans. Ces cas ont été mis en relation avec l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Selon certains chercheurs, l'agent infectant de l'ESB pourrait avoir franchi les barrières biologiques existant entre l'espèce bovine et l'espèce humaine.

Ces faits ont été qualifiés d'inquiétants par le directeur de l'OFSP, Thomas Zeltner. L'âge moyen des personnes atteintes est très inférieur à ce que l'on connaissait jusqu'ici, à savoir que la MCJ ne touche que des personnes âgées.

Recul des ventes

Les consommateurs suisses sont inquiets de la transmission possible de la maladie de la vache folle à l'homme: les ventes de viande de bœuf ont sensiblement chuté. Hier, les représentants des grands distributeurs et de l'Union suisse des maîtres bouchers parlaient d'un recul de 10 pour cent.

L'inquiétude des consommateurs est sensible, ont indiqué la Migros, la Coop et l'Union suisse des maîtres bouchers. Cette inquiétude n'est pas mise en évidence que par la baisse de ventes depuis l'annonce par le gouvernement anglais d'une possible transmission de cette maladie à l'homme: le personnel des magasins doit aussi répondre à de nombreuses questions de la part des clients. /ats



"RIEN NE *bouge* SANS EUX."

Bijouterie Claudine VUILLE
Portes-Rouges 46 Neuchâtel tél. 25 20 81

RÉOUVERTURE
Lundi 25 mars

Lu: 13 h 30 - 18 h 30
ma-ve: 9 h-12 h /
13 h 30-18 h 30
Sa: 9 h-12 h /
13 h 30-16 h 239638-110

**Bijoux à des prix
super attractifs!!!**

Nos nouveaux ordinateurs
arrivent avec:
8 Mb RAM - 850 Mb disque dur
Moniteur 14" svga clavier et souris
Pentium 120: 1'690.-
Pentium 150: 1'990.-
Midilab sa Rue J-L Pourtales 4
2000 Neuchâtel Tél 038/21 36 10

MIDILAB

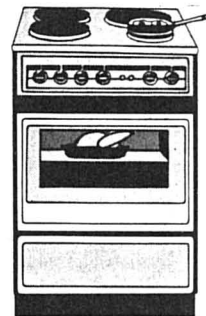
Garantie 2 ans
239639-110

236578-110

Daniel Mayor



Electroménager



... la technique
professionnelle



Cuisinières · Congélateurs · Réfrigérateurs
Machines à laver · Aspirateurs etc.

TÉL. 038/41 22 09
Exposition permanente
Sombacour 11 - 2013 Colombier

L'EXPRESS
pub

038 25 65 01

INSTITUT NEUCHÂTELOIS

Samedi 30 mars à 16 h 30

Aula de la Faculté des Lettres de l'Université de Neuchâtel
Espace Louis-Agassiz 1

SÉANCE PUBLIQUE

Remise du prix 1996 à

RENÉ GERBER

Compositeur

Conférence par Monsieur Louis de Marval:
LA VIE AVENTUREUSE D'UN MUSICIEN ROMANTIQUE
Louis Moreau - Gottschalk

Trois œuvres de René Gerber seront interprétées
au cours de cette séance.

ENTRÉE LIBRE.

239821-110

FEMINA
MODES

La nouvelle
mode

printemps 96

- ✓ Une mode jeune et chic
- ✓ Des modèles exclusifs
- ✓ Des prix étonnants

FEMINA
MODES

Rue de Seyon 4, Neuchâtel

238128-110

Le temps, c'est de l'argent. Et quand

un bateau est immobilisé dans un port,

chaque jour coûte très cher. Idar Ulstein,

PDG de la société norvégienne Ulstein

Shipbuilding and Marine Manufacturing

Corporation, sait mieux que quiconque

combien il est important que les bateaux

de ses clients sillonnent les mers sans

relâche.

"Il est pour nous PRIMORDIAL de

pouvoir fournir des pièces détachées à un

bateau se trouvant à quai dans n'importe

quel port du monde. Nous devons avoir

un partenaire en mesure de livrer

IMMEDIATEMENT ces marchandises à

nos clients à l'autre bout de la terre. En

quelques heures, pas en quelques jours.

Le SECRET est de trouver des personnes

de confiance. Des professionnels jouissant

d'un grand savoir-faire." Pour Idar Ulstein,

on les trouve chez DHL.

"Nous confions à DHL tous nos envois,

tant dessins, documents que pièces

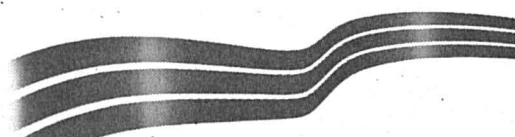
de rechange. Nous apprécions

l'ENGAGEMENT dont DHL fait preuve à

tous les niveaux de son organisation. Chez

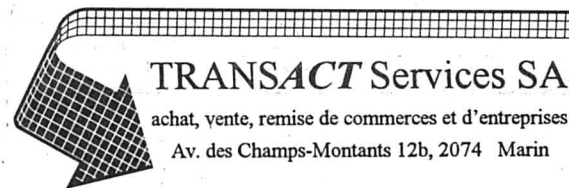
DHL, les gens sont là quand nous avons

besoin d'eux. C'est-à-dire chaque jour!"



DHL
WORLDWIDE EXPRESS
Nous tenons vos promesses

COMMERCES



TRANSACT Services SA

achat, vente, remise de commerces et d'entreprises
Av. des Champs-Montants 12b, 2074 Marin

PAS FACILE DE VENDRE

**UN COMMERCE OU
UNE ENTREPRISE**

dans la conjoncture actuelle....

Plus que jamais le service de vrais professionnels
est indispensable.

Contactez-nous sans engagement !

269036-152

**NOUS VOUS GARANTISSONS UNE
CONFIDENTIALITE ABSOLUE**

038 33 87 44

société affiliée à GST Partners Group

**Le n° 1 pour
l'argent comptant.**

Veillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No _____
NPA/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées jusqu'à nouvel ordre
pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

Adresser à Banque Procrédit, Fbg de l'Hôpital 1, 2001 Neuchâtel (08.00 - 12.15/13.45
- 18.00 heures) ou téléphoner au

038-24 63 63

**BANQUE
Xprocrédit**

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 13,9 % total des frais de fr. 363.40 pour 12 mois
(indications légales selon l'art. 3 lettre 1 de la LCD). «Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de
provoquer le surendettement de l'emprunteur.» (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

En raison de la cessation de
la fabrication de meubles en gros

**VENTE DE MEUBLES
D'EXPOSITION
DE 1^{re} QUALITÉ**

à prix réduit

- Eléments bibliothèques
- Parois d'armoires
- Chambres à coucher
- Lits-armoires
- Petits meubles
modernes ou stylisés,
différentes essences de bois.

CORTA MEUBLES

Route de l'Areuse 8

2016 Cortaillod.

Tél. 038/43 00 95 l'après-midi.

239778-110

MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement: 1. C'est pour ça
qu'on jette la première pierre... 2. Diffi-
cile à remplacer. 3. Crustacé - Cité
grisonne ou valaisanne. 4. Conjonction -
Manteau de pluie. 5. Grand maître du
ciseau - Lagune pour bain. 6. Un mot
de conclusion - S'il s'amuse, c'est au jeu
de l'oie. 7. Tonnelet. 8. Sur la rose des
vents - Echelon. 9. Note - Pronom -
Porcherie. 10. Débarras - Article.

Verticalement: 1. C'est de lui qu'on
attend la délivrance. 2. Un corps, pour
lui, n'a pas de secrets. 3. Bois taillé -
On peut l'avoir contre un autre. 4. Fictif
- Note. 5. Geste généreux - A haut
degré. 6. Préposition - Déplaça. 7.
Sigle transalpin - Certains ont vite fait
le tour du domaine. 8. On l'appelle
aussi corbeille d'argent - Passage
élevé. 9. Poète équatorien - Allez! 10.
Condamnés à vivre et à mourir - Petites
flottes.

Solution demain.

Solution d'hier - Horizontalement. - 1.
Popularité. - 2. Avarice - Ex. - 3. Ras -
Ni - OLP. - 4. Attendus. - 5. Néo - Ein -
PS. - 6. Us - Ténia. - 7. Rareté. - 8. Mie
- Agit. - 9. Amas - Circé. - 10. Lausan-
nois.

Verticalement. - 1. Paranormal. - 2.
Ovate - Aima. - 3. Pastoureaux. - 4. Ur -
Se - SS. - 5. Linné - Ta. - 6. Acidité -
Cn. - 7. Ré - Une - Ain. - 8. Os - Négro. -
9. Tel - Pi - Ici. - 10. Expositives.

Pour tout nouvel abonnement annuel

**Économisez
Fr. 343.-**

à l'année par rapport à l'achat au numéro.

+ 1 mois gratuit

- L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite 1 mois avant l'échéance.
- Pour la première période, le montant sera déterminé au prorata.
- Cette offre est valable uniquement pour les nouveaux abonnés.
- Coupon à nous faire parvenir à

L'EXPRESS

Service de diffusion,
Case postale 561
2001 Neuchâtel
ou par fax: 038 / 243 614.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je souhaite recevoir **L'EXPRESS** 1 mois à l'essai

Je m'abonne régulièrement par:

<input type="checkbox"/> trimestre	Fr. 74.-	} y compris 2% taxe TVA
<input type="checkbox"/> semestre	Fr. 140.-	
<input type="checkbox"/> année	Fr. 263.-	
<input type="checkbox"/> ou abonnement temporaire de mois		

marquer d'une croix ce qui convient

Nom: _____

Prénom: _____

c/o: _____

Rue: _____ N°: _____

N° postal: _____ Localité: _____

Date: _____ Signature: _____

Espace réservé à **L'EXPRESS**

Code	Sect.	Bande	JA	Taxe	Port	AV
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A découper et à conserver



TELEVISION SUISSE ROMANDE

La TSR cherche

pour l'émission, MISS MISTER TSR 96
**des candidates
et des candidats**

Si votre rêve est de devenir
animateur TV

résidant dans le canton de NEUCHÂTEL,
JURA et JURA BERNOIS.

Si vous êtes photogénique, sympa, drôle,
vous avez entre 18 et 25 ans,

alors n'hésitez pas
à venir jouer avec nous.

Pour cela, envoyez-nous
une photo et vos coordonnées à:
TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE
émission MISS MISTER TSR 96
CP 234, 1211 GENEVE 8

18-303249/4x4

Mot caché

Solution: Le mot à former de la grille avec les lettres inutilisées est:
BILOQUER

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES AFFAIRES CULTURELLES

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE NEUCHÂTEL

MISE AU CONCOURS

Le Conservatoire de musique de Neuchâtel offre deux postes de

PROFESSEURS DE PIANO

- 1 poste à temps complet pour les classes professionnelles. Ce poste est susceptible d'être partagé en deux demi-postes.
- 1 poste à temps partiel pour les classes non professionnelles (75%).

Les personnes intéressées aux postes précités doivent être en possession d'un diplôme d'enseignement et justifier d'une pratique pédagogique de quelques années.

Traitements et obligations: légaux.

Entrée en fonctions: 26 août 1996.

Pour tout renseignement, s'adresser au directeur du Conservatoire de musique de Neuchâtel, Clos-Brochet 30, 2001 Neuchâtel, tél. 038/25 20 53.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Lès offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au secrétariat général du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, Le Château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 15 avril 1996, au plus tard.

239822-120

ENSEIGNEMENT

POUR VOTRE AVENIR

Français Pour élèves de langue étrangère

- Matin ● Après-midi ● Soir
- Cours intensifs ● Tous les niveaux ● Enseignement personnalisé
- Certificat et Diplôme ● Alliance française ● DELF-DALF

Entrée en tout temps! 269081-111

Bénédict Neuchâtel CH-2000
City Centre - Ecluse 38 - Tél. 038/25 29 81 S.à r.l.

Cours du soir à Neuchâtel

Donnez une nouvelle dimension à votre carrière et accédez à un poste à responsabilités.

COURS DE MARKETING

Formation complète dans tous les domaines du marketing :

- | | |
|--------------------------|---------------------------|
| Stratégie de Marketing | Relations publiques |
| Instruments de Marketing | Psychologie de vente |
| Etudes de marché | Publicité |
| Distribution | Coûts et calculation |
| Promotion des ventes | Organisation de Marketing |
| Merchandising | Planification |

269508-111

CEFCO Centre Formations Commerciales
Bureau central : Av. Cécil 2, CP 74, 1000 Lausanne 9

Demandez notre documentation détaillée, en téléphonant au **021/311 77 78**



La Croix-Rouge suisse souhaiterait former quelques personnes pour son service

BABYHELP

(garde d'enfants malades), couvrant la région Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz.

Durée du cours: 7 x 2 heures, tous les vendredis matin de 9 h à 11 h, du 3 mai au 14 juin.

Pour tout renseignement et inscription: 139946-111

Croix-Rouge suisse, Service des cours, tél. 039/23 34 23, le matin.

AVIS DIVERS

PROPRIÉTAIRES! Régie immobilière de la place vous propose

GESTION DE VOTRE IMMEUBLE AU TAUX DE 4 % tout compris

Une petite équipe de professionnels, efficace et sympathique à votre service.

Pour de plus amples informations, veuillez écrire sous chiffres L 028-42534 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1 268197-110

A chaque problème une solution par le Tarot, la numérotologie, le pendule. Discrétion assurée.

Tél. **156 74 93**

Fr. 2.13/min. 238884-110



129.-
Veste micro polyester/polyamide



129.-
Veste micro polyester/polyamide

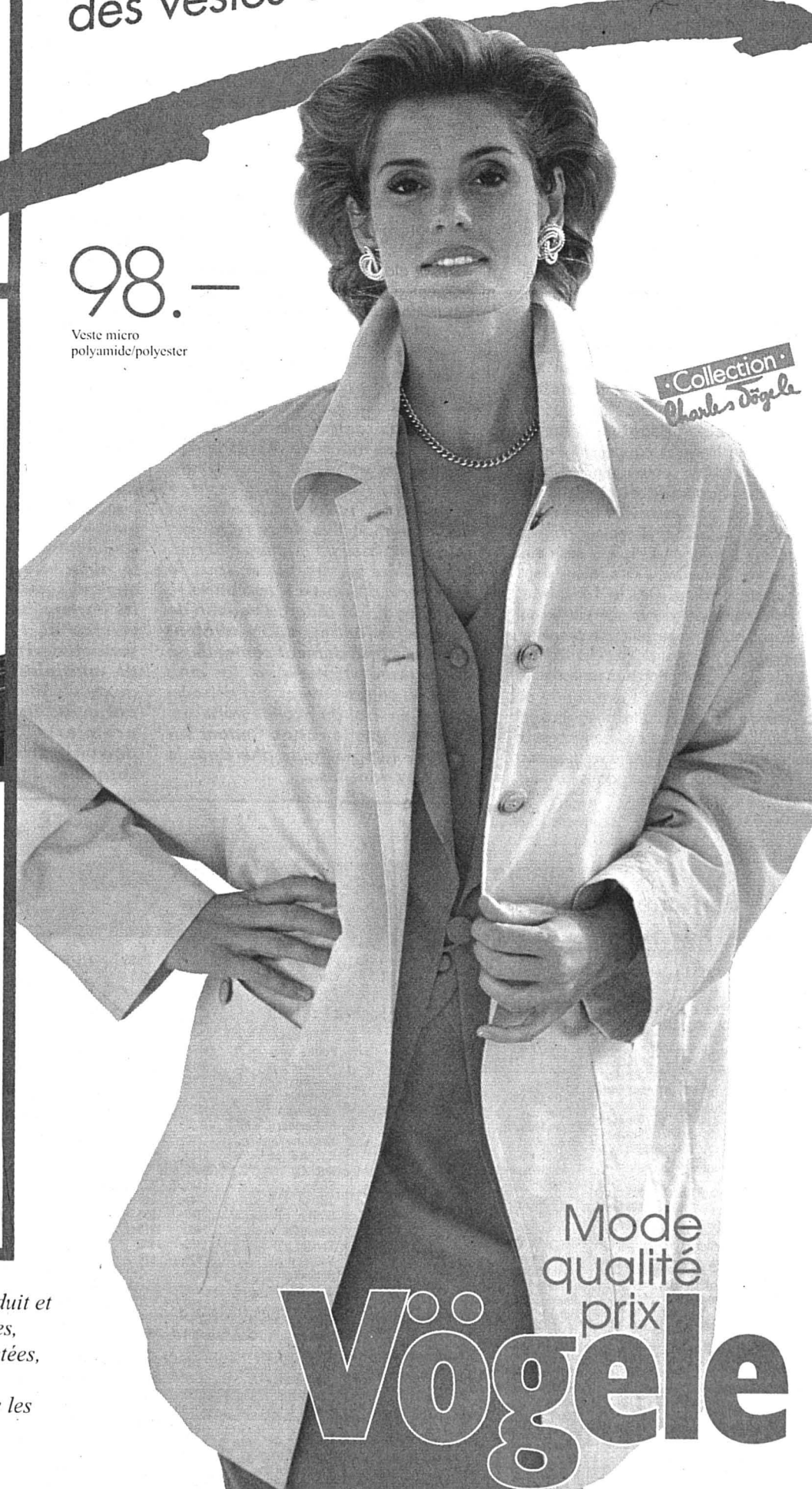


98.-
Pur coton

Le style chic sportif
des vestes aux qualités nouvelles

98.-
Veste micro polyamide/polyester

Collection Charles Vögele



Mode qualité prix

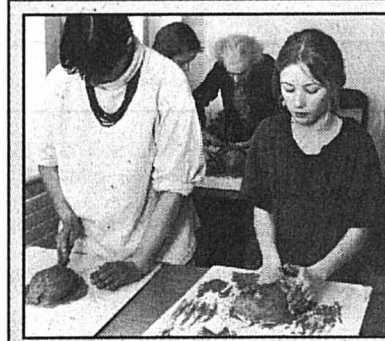
Vögele

Microfibres douces et fines, coton enduit et nylon léger... pour les nouvelles vestes, lignes A, les coupes parkas décontractées, les formes anorak jeunes. Un grand éventail de choix de coloris et dessins les plus actuels chez Vögele.



Nouveau: en vente dans les anciennes maisons de vêtements Frey et dans les magasins de mode Vögele.

● Dans ce cahier, toute l'actualité du canton, de la ville et des six districts neuchâtelois, ainsi que des régions voisines



Le plaisir d'apprendre
NEUCHÂTEL - L'école Rudolf Steiner La Coudraie, des Geneveys-sur-Coffrane, s'est présentée au Musée d'histoire naturelle et au Centre Point.
Page 11

ÉLECTIONS/ En vertu du principe de la séparation des pouvoirs, la loi prévoit certaines incompatibilités

Fonctionnaires sur la liste noire

C'est écrit dans la Constitution: tout électeur est éligible. Certes, mais certains sont moins éligibles que d'autres... Entre le statut d'un fonctionnaire et un mandat politique, la loi neuchâteloise prévoit bon nombre d'incompatibilités. A l'heure où les partis peinent à noircir leurs listes colorées, ces restrictions sont parfois mal comprises. Le principe, ancré dans la législation du canton depuis plus de cent ans, n'a cependant jamais été ébranlé, même s'il revient périodiquement à l'avant-scène politique.

Sur les listes des partis pour les élections communales, une forte proportion de fonctionnaires cantonaux et fédéraux. Ce n'est pas un hasard: la Confédération comme la plupart des cantons estiment que leur expérience peut apporter beaucoup à la cause publique et les textes législatifs prévoient des décharges pour l'exercice d'un mandat politique. C'est ainsi que l'on trouve sur les listes des prochaines élections un major instruc-

teur à la caserne de Colombier ou un juge d'instruction cantonal.

Mais inutile de chercher parmi les noms celui d'un quelconque fonctionnaire communal: de l'administrateur au concierge du collège à tiers temps, aucun n'a le droit de se présenter. C'est écrit dans l'article 17 de la loi sur les communes. L'interdiction vaut aussi pour les membres de l'exécutif cantonal et le chancelier d'Etat. La même règle, inscrite dans la loi sur les droits politiques, vaut pour les fonctionnaires cantonaux lors d'élections cantonales. Seule exception dans les deux cas, et elle est de taille: le corps enseignant (voir encadré).

Le principe a pour nom séparation des pouvoirs. Au niveau fédéral, il est strictement appliqué en ce qui concerne le Conseil national, mais la loi autorise dans une certaine mesure les fonctionnaires fédéraux à se présenter au Conseil des Etats. Au niveau des cantons, c'est un joyeux patchwork: le Valais, Fribourg et le Jura sont au même régime que Neuchâtel; certains cantons,



Pellet

Seuls maîtres à bord

Mais pourquoi donc, dès l'apparition du principe d'incompatibilité dans la Constitution neuchâteloise, en 1889, les enseignants ont-ils bénéficié d'un régime de faveur? Leur statut hybride d'employés à la fois communaux et cantonaux, pour la majorité d'entre eux, leur conféraient déjà un statut particulier. Sans doute avait-on aussi estimé à l'époque que leur fonction ne les mettait pas en contact direct avec le pouvoir exécutif.

Et puis, au siècle passé et jusqu'à récemment encore, l'instituteur avait, dans les petits villages, une incroyable aura. Il savait lire, écrire, et surtout bien parler. Il était le «maître», au sens fort du terme. On ne pouvait se

passer de ses services dans la gestion des affaires publiques.

Aujourd'hui, l'enseignant vacille sur son piédestal et, dans certains milieux, on remet en cause leur position exceptionnelle parmi les fonctionnaires. En juin 1990, alors que les socialistes demandaient d'assouplir le principe de la séparation des pouvoirs, le député Maurice Jacot déposait une motion pour introduire l'incompatibilité entre la profession d'enseignant et certains mandats politiques.

Les «profs» ne sont pas à l'abri de nouvelles attaques. Reste que s'ils devaient un jour être rayés des listes électorales, certains partis peineraient à remplir le vide ainsi laissé... /pb

comme Lucerne ou Schaffhouse, ont édicté des dispositions soumettant l'exercice d'un mandat politique à autorisation; d'autres, comme Zurich ou Bâle, admettent la compatibilité des deux fonctions sauf pour les hauts fonctionnaires; d'autres encore, c'est le cas notamment de Berne ou Genève, prévoient l'incompatibilité absolue, y compris pour les enseignants; Nidwald, enfin, ne connaît aucune incompatibilité.

Citoyens de seconde zone

Les communes neuchâteloises sont toutes soumises à la clause d'incompatibilité de-

puis l'entrée en vigueur, en 1965, de la loi sur les communes. En ce qui concerne le canton, le régime actuel a été introduit en 1889. Il y a un siècle, les fonctionnaires cantonaux, non compris le corps enseignant, étaient au nombre de 205, dont 95 gendarmes. Tous, ou presque, avaient donc des contacts directs avec l'exécutif, et l'on avait jugé alors qu'ils étaient trop impliqués dans les dossiers pour intervenir dans les instances politiques.

Aujourd'hui, l'Etat compte 2100 employés pour quelque 1900 postes complets. La majorité d'entre eux n'ont pas accès aux hauts lieux décisionnels et peu-

vent, du fait de l'incompatibilité, avoir le sentiment d'être injustement considérés comme des citoyens de seconde zone. Quelques cas ont eu l'honneur des médias, comme cette bibliothécaire à mi-temps, employée à la Faculté de droit, qui ne put se présenter au Grand Conseil, ou ce jeune forestier-bûcheron qui dut démissionner de son poste de député parce qu'il avait été engagé à l'Etat.

Le sujet revient périodiquement à l'ordre du jour du Grand Conseil. Dernière intervention en date: en juin 1990, le groupe socialiste présentait un projet de décret pour réviser la Constitution et limiter l'incompatibilité aux «proches collaborateurs du Conseil d'Etat». La commission législative acceptait l'entrée en matière par 7 voix contre 6; la Grand Conseil la refusait par 53 voix contre 49... Le sujet divise, c'est le moins que l'on puisse dire.

Pour changer les choses, certains, dont un magistrat tessinois, sont allés jusqu'au Tribunal fédéral. Voie sans issue: la séparation des pouvoirs est reconnue comme un principe démocratique élémentaire.

◇ Pascale Béguin

ÉGALITÉ ET FAMILLE/ Le Conseil d'Etat vient de désigner la nouvelle déléguée

Martine Kurth entre en scène

Exit Catherine Laubscher Paratte, Martine Kurth entre en scène! Le Conseil d'Etat vient de désigner la nouvelle déléguée à l'égalité et à la famille du canton. Ses atouts? Elle est jeune (30 ans), célibataire, journaliste et «a envie de se battre.»

Ça tombe bien: Martine Kurth, qui sera la nouvelle déléguée à l'égalité et à la famille à partir du 1er mai, «adore essayer de convaincre les gens.» Or, de la persuasion il en faudra à cette jeune Neuchâteloise pour faire entrer dans la tête de chaque habitant de la République que «l'égalité et la famille ne concernent pas seulement les femmes, mais tout le monde.»

Catherine Laubscher Paratte, qui avait précédé Martine Kurth à la tête de ce qui était encore un bureau de l'égalité et de la famille (BEF), n'avait pas eu

tâche aisée. En septembre 1995, le Grand Conseil décidait de réduire le budget du BEF, et de fermer le bureau d'abord, de mettre le poste de déléguée(e) au concours ensuite.

Des quelque trente personnes - hommes et femmes - à s'être mis sur les rangs, c'est finalement Martine Kurth qui a séduit le Conseil d'Etat. Et, avant le gouvernement en extenso, le trio chargé de procéder aux auditions des derniers candidats retenus; à savoir, les conseillers d'Etat Maurice Jacot et Pierre Hirschy ainsi qu'une femme.

Contacts et relations

Mais quels atouts a bien pu faire valoir Martine Kurth que les autres candidats n'avaient pas?

- Une certaine expérience, affirme Maurice Jacot, chef du Département de santé, justice et sécurité dont dépendra la future déléguée. Certes, Martine Kurth n'a fait jusqu'ici que du journalisme, mais cette profession permet pas mal de contacts et de relations.

Cette qualité, poursuit Maurice Jacot, n'occulte pas les autres:

- C'est plus particulièrement lors de l'entretien que nous avons eu avec Martine Kurth que nous nous sommes rendu compte à quel point son approche de la politique familiale et de l'égalité était positive et constructive. A cela, il faut ajouter la connaissance qu'a Martine Kurth du canton. Cette journaliste a travaillé à «L'Impartial» et à «L'Express» et est aujourd'hui correspondante pour la Radio romande dans le canton de Neuchâtel. Enfin, la nouvelle nommée peut faire valoir de la



MARTINE KURTH - La nouvelle déléguée à l'égalité et à la famille a été préférée à quelque trente autres candidats et candidates. ptr-E

personnalité. Et ce poste requiert du caractère.

Les féministes du canton avaient, elles, davantage vu une «déléguée alibi» dans la nouvelle structure mise en place. Dorénavant, la déléguée sera entourée par un groupe de travail et par une commission.

Inconnue au bataillon

Marie-Antoinette Crelier, présidente du défunt Conseil de l'égalité et de la famille, ne démod pas: «La déléguée ne pourra faire tout le travail requis si on ne lui offre pas une structure adéquate.»

S'agissant du choix de la porte-parole des femmes et des familles, Marie-Antoinette Crelier s'étonne:

- Je suis surprise qu'on ait parlé de Martine Kurth pour ce poste l'année dernière déjà. A cette période, les postulations étaient encore ouvertes. Je suis plus étonnée encore que ce soit la même qui, en fin de compte, soit choisie alors qu'elle n'est pas du tout connue dans les milieux féminins du canton. Marie-Antoinette Crelier dit toutefois faire entièrement confiance à l'intelligence et à l'esprit d'ouverture de Martine Kurth. Mais je serai la première à m'insurger si le travail n'est pas accompli.

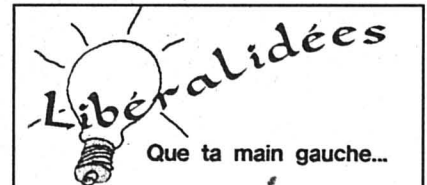
Pour sa part, Martine Kurth est consciente qu'il y a «beaucoup de travail à accomplir pour faire évoluer certaines idées liées à la famille et à l'égalité. Mon rêve serait d'arriver à toucher monsieur et madame tout le monde.» Comment? Les réponses devront encore être trouvées. Parce que, n'est-ce pas, «si des solutions miracles existaient d'autres les auraient trouvées avant moi.»

Ce qui est certain, en revanche, c'est que cette ancienne étudiante en lettres sait devoir travailler «dans l'ombre, voire dans un souterrain.» Martine Kurth aime bien cette image: «Un peu comme lors de la construction d'une maison, on pourrait dire que Catherine Laubscher Paratte a fait le trou, tandis que moi j'érigerai les fondations.»

Foi de Martine Kurth.

◇ Sandra Spagnol

PUB



Pour les élus de gauche, la santé publique, c'était, croyait-on, tabou! Rien n'était jamais assez beau, et l'esprit d'économie, suspect de pingrerie antisociale.

Or voilà que, lors des débats du Conseil général sur les équipements radiologiques, on a vu les mêmes, sans doute échaudés par les effets inattendus de la nouvelle loi sur l'assurance maladie, réussir une belle pirouette, avec rétablissement (de la main droite) sur le frein à finances; ferrailer contre un achat déclaré inutile, trop luxueux, invoquer l'explosion des coûts de la santé, la «course aux armements médicaux» puis, malgré la perspective de ce Verdun hospitalier... voter le crédit (de la main gauche).

Les élections à venir nous valent quelques beaux numéros d'acrobatie politique. On applaudit (des deux mains).

239653-328

Parti libéral-Ville de Neuchâtel

Beaulac
Mariangela Balmelli 038/23 11 82

A nos boutiques:
Prestiges des grandes marques;
Mode et accessoires homme-femme
Dior, Céline, Nina Ricci.

A notre institut de beauté:
Micro-peeling efface: rides, ridules, taches.
1^{re} séance d'essais offerte
235957-328

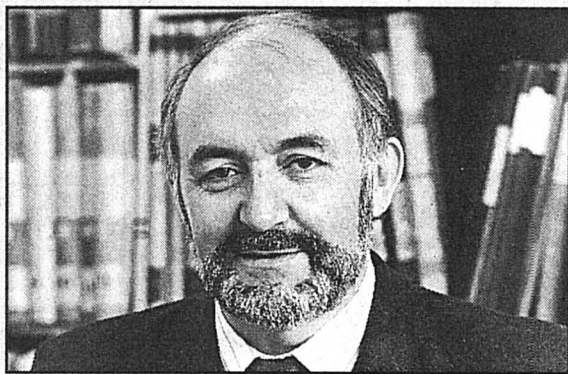
Aujourd'hui

La sainte du jour

Les Larissa sont enthousiastes et douces, timides et curieuses, intelligentes et secrètes. Elles sont naturellement attirées vers le beau et l'art. E

Défilé

Un défilé de mode hors norme a été décidé pour assurer le financement des projets de l'Opéra décentralisé. Il aura lieu à 20h au péristyle de l'Hôtel de ville de Neuchâtel. E



Conférence

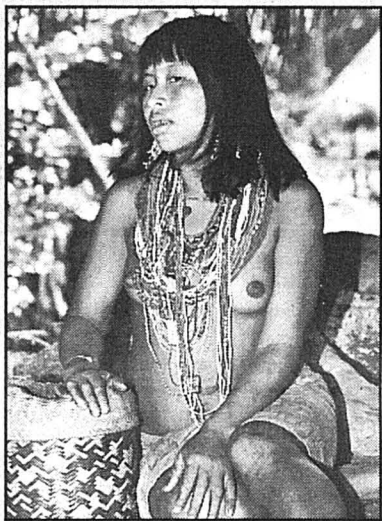
Jean-Pierre Jelmini parle de la place de l'étranger dans la communauté neuchâteloise, du moyen âge aux premières lois républicaines, à 18h, au Centre culturel neuchâtelois, à Neuchâtel. E

Ethnographie

La Société des amis du musée d'ethnographie de Neuchâtel invite Anne-Marie Losonczy, professeur d'ethnologie à l'Université de Neuchâtel, à parler des cultes négro-colombiens, à 20h30, à l'auditoire de l'institut d'ethnologie, 4, rue Saint-Nicolas. E

Musique

La Société des amis des arts et concerts de musique contemporaine propose à 20h30, au Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds, la rencontre de deux groupes de renommée internationale, le Trio collectif d'Anecy et le Canadian Electronic ensemble. E



GRAND CONSEIL/ Quatre lois adoptées sans opposition

L'irritation de Maurice Jacot

Adopté! Longuement remanié en commission, le projet de loi sur les constructions n'a pas rencontré d'opposition majeure hier au Grand Conseil. En commentant la loi sur l'aide aux institutions de santé, le conseiller d'Etat Maurice Jacot a ensuite dénoncé l'attitude «scandaleuse» et arrogante du concordat suisse des caisses-maladie.



Au nom des radicaux, Pierre Cattin a particulièrement salué une loi sur les constructions qui respecte l'autonomie communale et pose des exigences concrètes en matière d'accessibilité des bâtiments. «On ne peut pas exiger tout et n'importe quoi dans ce domaine», a souligné ce député qui se déplace d'ordinaire en chaise roulante. «Mais il est estimé que 10% de la population est concernée par les barrières architecturales. Il convient donc de réduire le sentiment de discrimination et d'exclusion en modifiant la conception même des bâtiments dès l'origine».

Le socialiste Blaise Duport a quant à lui déploré que la loi ne rende pas obligatoire pour les communes la création de commissions d'urbanisme et le recours à des architectes-conseil. Il s'est félicité du maintien de l'effet suspensif en cas d'opposition à une construction et de la possibilité désormais créée d'obliger un propriétaire à procéder à l'enlèvement d'une ruine. Le libéral Luc Rollier a de son côté souligné le fait que la loi donne plus de responsabilité aux architectes et aux communes. Alain Bringolf (POP) a noté une évolution très positive du climat lors des débats en commission. Il y a vu la preuve qu'il

vaut la peine de consacrer le temps qu'il faut à l'élaboration d'une loi. En commission, la création d'une commission cantonale d'urbanisme avait été rejetée à une voix d'écart. Alain Bringolf a donc remis la question sur le tapis. Malgré l'appui isolé du libéral Bernard Matthey et des socialistes, la proposition a été rejetée par 59 voix contre 46.

Plus serein que lors du renvoi en commission il y a deux ans, le conseiller d'Etat Pierre Hirschy a jugé qu'il n'était pas nécessaire de contraindre les deux ou trois communes du canton qui n'ont pas de commission d'urbanisme. Il a indiqué que Neuchâtel mettrait dès l'automne des cours à l'intention des communes et des architectes, pour bien les renseigner quant à l'application de la loi.

En marge de ce vote, les socialistes ont déposé une motion. «Sans vouloir réintroduire une clause du besoin déguisée», Blaise Duport et deux cosignataires demandent au Conseil d'Etat si les bases légales actuelles permettent aux communes de limiter ou d'interdire les établissements publics dans des zones où il est nécessaire de préserver la tranquillité des habitants.

Le Grand Conseil a ensuite adopté sans opposition le projet de loi sur le registre neuchâtelois des architectes, des ingénieurs civils et des aménagistes. Il en a fait de même avec la loi sur l'utilisation du domaine public.

Le coup de gueule de Maurice Jacot

Par 86 voix sans opposition, le parlement a voté la transformation de la loi sur l'aide hospitalière (LAH) en loi sur l'aide aux institutions de santé (LAIS). Celle-ci supprime les subsides d'hospitalisation aux assurés, qui n'ont plus leur raison d'être depuis l'entrée en vigueur de la LAMal.

La socialiste Jeanne Philippin et l'écologiste Francine John en ont profité pour regretter que le canton tarde à concrétiser ses intentions en matière de préven-

tion et de soins palliatifs, sans parler d'une planification hospitalière trop focalisée sur la seule diminution des lits. Jean-Pierre Authier (PL-PPN) s'est félicité que les collectivités publiques se concentrent sur des subventions d'exploitation destinées à couvrir l'excédent de charges des institutions de santé.

Le conseiller d'Etat Maurice Jacot a assuré que le système relatif à l'aide et aux soins à domicile était en train de se mettre en place. «Nous voulons terminer cette structure cette année». A l'automne, un rapport fera le point sur la création d'un centre consacré aux soins palliatifs. Mais Maurice Jacot a surtout dénoncé l'attitude «scandaleuse», du concordat suisse des caisses-maladie, qui envoie des lettres recommandées aux cantons en toute méconnaissance des particularismes régionaux. Avec une arrogance distante, il exige des informations relatives au système de santé. Maurice Jacot a annoncé que le canton riposterait en exigeant notamment des informations justifiant l'augmentation des primes supportées par les assurés. Pourquoi la transparence serait-elle à sens unique? s'est demandé le conseiller d'Etat.

Maurice Jacot a néanmoins salué «le courage et l'ouverture» de la Fédération neuchâteloise des caisses-maladie qui, contre l'avis du concordat suisse, a signé avec le canton une convention qui marque une augmentation des coûts pris en charge par les caisses.

Elections

En début de séance, le Grand Conseil a assermenté Hugues Scheurer, qui remplace le député libéral démissionnaire François Huguenin. Il a élu Jacques-André Choffet assesseur de l'autorité tutélaire pour le district du Locle. Il a aussi désigné Martine Jacot en tant que suppléante des assesseurs de l'autorité tutélaire pour le district de Neuchâtel.

◇ C. G.

VILLE

ENSEIGNEMENT/ Conférences et ateliers de l'école Steiner

Stimuler le plaisir d'apprendre

Certains parents cherchent une solution de remplacement à l'enseignement public. L'école Steiner en offre une. Sa méthode? Tirer profit de l'envie spontanée de découvrir des enfants. Survol de l'univers original d'une école qui cherche à cultiver la sensibilité artistique autant que l'acquisition de connaissances brutes.

Celui qui ne connaît pas l'école Steiner ne peut pas manquer d'être frappé par l'omniprésence de l'art dans cet enseignement. Pour s'en convaincre, les visiteurs étaient les bienvenus, vendredi et samedi au Musée d'histoire naturelle et au Centre Point. L'école Rudolf Steiner La Coudraie, des Geneveys-sur-Coffrane, y organisait conférences et ateliers pour se faire connaître.

Les curieux ont eu l'occasion de faire concrètement l'expérience de la pédagogie Steiner en s'initiant par exemple à la peinture, au modelage, ou au dessin de formes. Une démarche en harmonie avec les principes de Steiner: apprendre en vivant les choses. Ainsi, en mathématiques, pour se familiariser avec les divisions, les petits coupent des tranches de gâteau!

A la place des manuels traditionnels, les élèves de l'école Steiner créent leurs propres cahiers. Ils les illustrent chacun à leur manière, et plutôt que d'être de simples outils, ils deviennent finalement de véritables œuvres d'art. Le dessin suit l'élève durant toute sa scolarité. Une continuité qui se traduit un peu partout: les enfants gardent le même professeur principal et restent dans la même classe pendant leur séjour à l'école Steiner. D'où un enseignement très personnalisé, et où il n'est pas question de «doubler» ni de se spécialiser.

L'homme est triple

Ces méthodes profondément originales se basent sur une conception de l'homme qui prône l'harmonie entre raison, sentiment et volonté. Leurs trois pen-



ATELIER DE MODELAGE - Une méthode pédagogique où l'on apprend en vivant les choses. E

dants - l'acquisition de connaissances, l'expression artistique et le travail manuel - doivent donc être en équilibre.

Les principes de Steiner se fondent sur une théorie du développement de l'enfant dont chaque étape correspond à un type d'enseignement particulier. Par exemple, on initie les plus petits à la culture des Indiens d'Amérique. Elle correspond bien, dans sa perception unitaire de l'homme et de la nature, aux plus jeunes. Vers 12 ans, quand l'enfant devient révolté, on aborde par contre la civilisation romaine. Les Romains avaient des lois, ils étaient organisés, mais quand ils les abandonnèrent, ce fut le chaos des invasions barbares. En quelque sorte, une leçon sur la nécessité de respecter des lois, des codes de comportement.

Méthode intensive

Parmi les nombreuses autres particularités de la pédagogie Steiner, relevons encore les cours par périodes. Plutôt

que de disséminer une branche sur toute l'année, les classes se concentrent sur un thème pendant quatre semaines. Une astuce visant à obtenir une connaissance plus intime du sujet. Et quand vient le moment de reprendre une branche laissée en friche un certain temps, la période de repos a été féconde.

Si certains principes de Rudolf Steiner ont peu à peu trouvé leur chemin dans les écoles publiques, cette forme d'enseignement reste très différente. Qu'est-ce qui peut donc pousser des professeurs à enseigner à l'école Steiner? Certainement pas le salaire: en Suisse, les écoles n'étant pas subventionnées par l'Etat (contrairement à l'Allemagne, par exemple), les enseignants gagnent environ deux fois moins que dans le public. Un inconvénient toutefois éclipsé, pour certains, par des avantages comme une plus grande liberté d'enseigner à sa manière, une absence de hiérarchie et un meilleur contact avec les élèves.

◇ P. Mi.

LES HAUTS-GENEVEYS/ Brevets d'attelage

Savoir mener son cheval



TEST DANS UNE LOCALITÉ - Les meneurs et leurs chevaux ont été confrontés à la circulation. E

Récemment, 27 personnes ont pris part, en famille ou entre copains, à un cours d'attelage sanctionné par un brevet octroyé aux Hauts-Geneveys.

En trois mois, ils ont appris à atteler et dételer un ou deux chevaux, à les mener calmement dans la circulation ou dans le terrain.

Les connaissances de base, les objectifs et les attentes de chacun étaient bien différents, mais les moniteurs ont su composer avec chacun et transmettre à toute l'équipe leur savoir et leur plaisir de mener un attelage. Au bout du compte, 24 candidats se sont présentés devant les juges pour l'obtention du brevet. Les moniteurs et deux participants ont mis leurs chevaux et matériel à la

disposition de chacun pour la partie pratique.

Le prochain rendez-vous des amateurs d'attelage est fixé au 1er avril à Engollon, dès 10 heures. Un test en terrain y sera organisé, pour une dizaine de chevaux de race de trois ans, provenant de tout le canton. Ces derniers seront présentés à la selle et au collier. /comm

● Les brevetés: A.-L. Pfister, P. Addor, P.-A. Tièche, A. Proserpi, L. Brühlmann, P. Thiébaud, P. Fanac, C. Frutig, L. et M. Locatelli, B. Müller, J. Camponovo, C. et P. Bertholet, N. Fischer, J. Kümmler, B. et M. Hostettler, J. Sanches, N. Gummy, P. et M. Nussbaum, V. Niedecken, F. Oberbeck.

● **Saint-Aubin-Sauges: pas d'élections tacites**

Page 13

● **Deux chœurs renommés ont réjoui le public de Lamboing**

Page 17



Gymkhana des bambins

LE LANDERON - Gros succès pour la journée de parrainage des Pitchounets dans les salles de gym du Centre des Deux-Thielles.

pfr. E

Page 15

BÔLE/ La commune, invitée officielle de la Fête des vendanges, s'active

Un village en mouvement

Présente pour la dernière fois en 1978, Bôle sera cette année commune d'honneur de la prochaine Fête des vendanges de Neuchâtel, les 27, 28 et 29 septembre. Les préparatifs vont déjà bon train et tout est mis en œuvre pour que cette participation soit une réussite. Et ça le sera assurément puisque les organisateurs veulent donner du mouvement à leur présentation et surtout «secouer le cocotier».

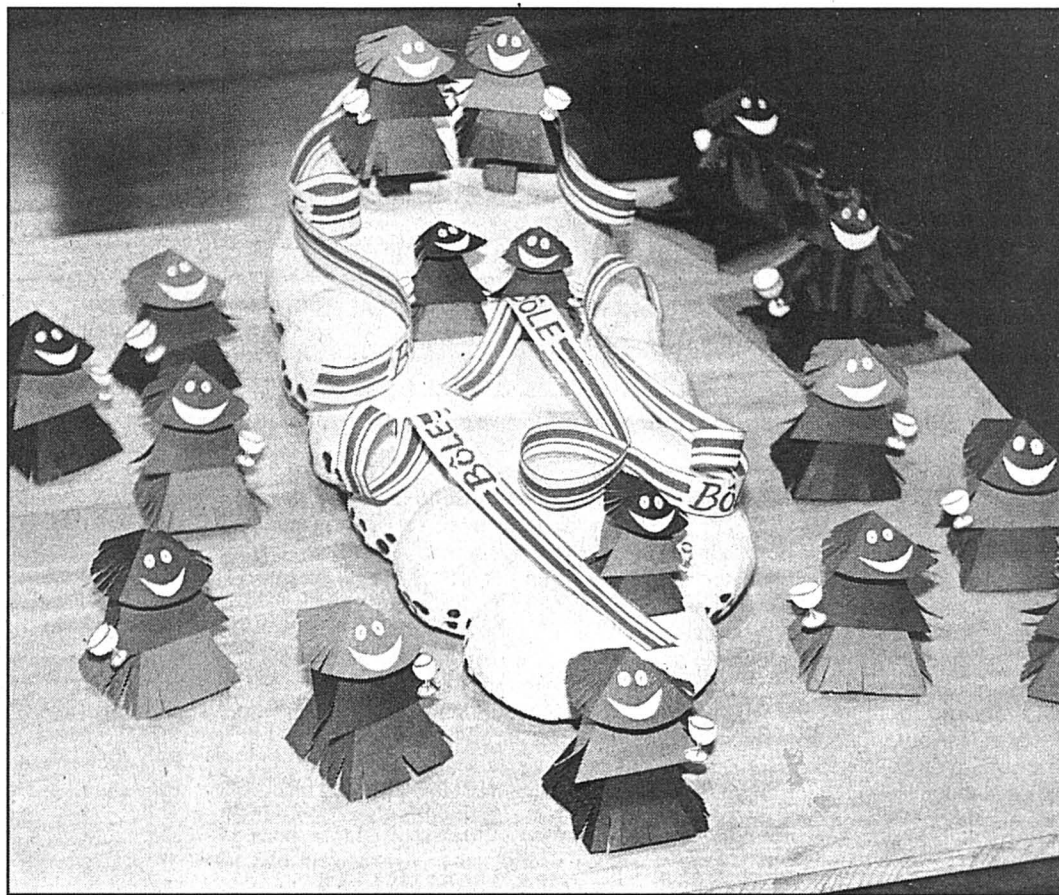
Si le village de Bôle compte peu de sociétés locales – chœur mixte, chœur

d'hommes, football, tennis, tir, pétanque et groupement sportif des jeunes – il a des idées et de la volonté. Hors du coup depuis dix-huit ans (à chacun son tour...), il sera l'invité officiel de la grande manifestation automnale qui se déroulera sous le thème de: «Neuchâtel en folie».

Un redoutable honneur que le comité d'organisation emmené par Louis-Georges Le Coultre, qui a obtenu 30.000 fr. des autorités comme garantie de déficit, veut relever en apportant même quelques touches nouvelles propres à bien démarquer les «Bolets» de leurs prédécesseurs.

Encore faudra-t-il trouver suffisamment de bonnes volontés prêtes à s'investir lors de ce grand rendez-vous (lire encadré).

Plusieurs éléments sont déjà en place et notamment le char devant défilé lors du corso fleuri du dimanche après-midi. Un char imaginé par Frédéric Laurent qui mettra bien en évidence le thème voulu par les responsables: «Bôle en mouvement». Déjà un clin d'œil pour «Le temps ou la Suisse en mouvement» de l'Expo 2001! Pour que le mouvement soit réel, les jeunes du village chaussés de patins à roulettes tourneront autour du char. Et



CHAR BÔLOIS – Imaginé par Frédéric Laurent, il sera entouré de toute la jeunesse de Bôle chargée de donner du mouvement à la présentation.

hvi. E

Besoin de bras

Faire la fête, c'est bien, permettre à d'autres de la faire aussi, c'est encore une fois parfait. Mais cela ne va pas de soi et pour que tout fonctionne à la perfection, il faut du monde, beaucoup de monde. Le comité d'organisation de cette grande manifestation automnale lance dès maintenant un appel à toutes les bonnes volontés de Bôle – voire même de la région pour qui se sent des amitiés pour ce village – prêtes à donner un bon coup de main lors de ces trois jours de liesse. Il s'agit principalement d'assurer des tournus sous la tente officielle et quelque 250 personnes bénévoles doivent impérativement être trouvées.

Serveuses, cuisiniers, grilleurs de saucisses, cantiniers, cavistes – ces postes sont ouverts indifféremment aux hommes et aux femmes... – peuvent s'inscrire auprès de Monique Farquet, Gare 25, 2014 Bôle (42.45.93) ou directement à l'administration communale (42.59.45). /hvi

CHÉZARD-SAINT-MARTIN/ Réseau d'eau

Feu vert des élus

Chézar-Saint-Martin a pris hier soir le train du séparatif et de la modernisation de son réseau d'eau, tout comme Dombresson, Villiers, Savagnier et Cernier l'ont fait avant lui. Le Conseil général a accepté un crédit de 2,8 millions pour refaire un kilomètre de conduites à l'est du village, de façon à pouvoir disposer d'un réseau moderne et conforme aux dispositions légales. Ce n'est cependant que le début de l'aventure.

Voter un crédit de 2,8 millions pour refaire, sur un kilomètre, le réseau d'eau et introduire le système séparatif représente un investissement de taille.

Pourtant, aucun conseiller général n'a hier soir remis en cause l'opportunité de cette dépense. Les travaux de cette première étape de la modernisation des conduites à l'est du village vont durer entre deux et trois ans, et le résultat permettra aux habitants de ne plus craindre les incendies et de disposer d'une épuration conforme au Plan général d'évacuation des eaux (PGE).

Financement

Qui dit gros crédit dit aussi financement. Christian Blandinier (PL-PPN) n'a pas manqué de demander comment le Conseil communal pensait faire face à la charge globale de 120.000 à 140.000 fr. par année que les intérêts et l'amortissement du crédit amènent.

Le grand argentier Jean-Claude Barbezat lui a répondu qu'il fallait distinguer les postes de l'approvisionnement en eau et de l'épuration. Le recours à la hausse du prix de l'eau et de la taxe d'épuration

sera examiné en temps opportun. Selon les explications du conseiller communal Georges-André Debély, le réseau d'eau de Chézar-Saint-Martin date de près d'un siècle. Il ne possède plus assez de pression pour alimenter correctement les quartiers du haut du village et pour assurer une défense incendie adéquate. De plus, les fuites dans les conduites et les ruptures de ces dernières sont encore trop importantes et trop fréquentes pour se contenter du statu quo.

Enfin, les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration de La Rincière obligent les communes qui y sont reliées à séparer les réseaux d'eaux claires de celui des eaux usées. Autant de bonnes raisons qui ont conduit le Conseil général à voter la première étape de cette modernisation aquatique, hier soir. Il restera après cela plus de quatre kilomètres à examiner.

«Kit-école»

Les élus ont finalement accepté, par 15 voix moyennant quelques abstentions socialistes, le rapport de l'exécutif à l'appui de la motion Maurer (PRD) demandant la pose d'un «kit-école» au bas du collège. Mais rien ne sera envisagé avant la fin des travaux sur le réseau d'eau, pour éviter d'éventrer trop souvent la Grand-Rue. Le Conseil communal a fait également retirer l'examen d'un crédit de 40.000 fr. pour la pose d'un collecteur d'égout. «Pour des raisons de modification de tracé», a expliqué le conseiller communal Jean Sauter. Cela fait la seconde fois que cet objet est soumis aux élus. Sans débouché pour l'instant.

Ph. C.

TRAVERS/ Régionalisation de services

Le législatif unanime

Après Fleurier la semaine dernière, le législatif de Travers a accepté à l'unanimité, hier soir, l'adhésion de la commune à la future Société électrique du Val-de-Travers et au Syndicat intercommunal de distribution des eaux. Sans aucune discussion mais non sans que la présidente du Conseil communal ne règle quelques comptes avec l'ancien directeur de la Société du Plan-de-l'Eau.

Fleurier, Couvet, Travers, Noiraigue et Brot-Dessous sont copropriétaires de la Société du Plan-de-l'Eau (SPE), productrice d'électricité. La réflexion quant à l'avenir de cette société a démarré il y a déjà quatre ans. Au bout du compte, à l'heure de la régionalisation, on a souhaité regrouper les forces en créant un organisme apte à affronter l'avenir. Un organisme unique pour les cinq communes concernées qui verront donc leurs services industriels actuels disparaître.

Au fil de la réflexion, il est apparu nécessaire de regrouper également le service de l'eau, au vu de la polyvalence des services industriels. Sans la commune de Brot-Dessous, liée à La Chaux-de-Fonds, et sous la forme d'un syndicat intercommunal cette fois, la gestion de l'eau ne pouvant légalement être confiée à une SA, même si cette société est la copropriété de plusieurs communes.

Hier soir, donc, le législatif traversin ne s'est pas fait prier pour donner son aval à cette double nouvelle structure. Les conseillers généraux n'ont

pour ajouter encore un peu de «folie» à l'ensemble, comme Bôle n'a pas de fanfare, c'est la guggenmusik des AJT qui mènera le bal. Une surprise sera encore réservée aux invités de la tribune officielle: «C'est toujours trop coincé, trop statique, nous voulons secouer le cocotier», explique Jean-Claude Baudoin, responsable des relations publiques.

Plus de cent écoliers seront aussi de la fête et participeront, sous l'égide de la

commission scolaire, au cortège des enfants du samedi après-midi. Quant à la tente officielle, dont la décoration a été imaginée par François Egli, elle sera animée à souhait par plusieurs orchestres. A fin septembre à Neuchâtel, ça va bouger au rythme de Bôle, c'est sûr!

◇ Henri Vivarelli

● D'autres nouvelles du district de Boudry en page 13

VAL-DE-RUZ

Elections: 42 listes pour 16 villages

Les élections communales de mai prochain s'approchent à grands pas, et le dépôt des dernières listes, hier, a profilé ce que pourrait être la législature qui s'annonce au Val-de-Ruz. En tout, ce sont 42 groupes ou formations politiques qui ont recruté plus de 400 candidats dans les seize communes du district, pour 322 sièges à pourvoir. Engollon présente comme d'habitude neuf personnes, ce qui fait que les élections communales y seront une fois de plus tacites.

Dans les deux autres communes qui élisent leur Conseil général au système majoritaire à un tour, il y a pléthore de candidats. Le Pâquier présente 24 noms alors qu'à Montmolin les citoyens auront le choix entre 28 personnes pour 15 sièges au Conseil général. Dans les villages où le système de la proportionnelle est en vigueur, les partis traditionnels (radicaux, libéraux-PPN et socialistes) ont souvent connu des difficultés de recrutement. Surtout la gauche, qui pourra quand même répondre aux aspirations de son électeur après avoir versé quelques gouttes de sueur, notamment à Dombresson et à Villiers.

Savagnier a porté hier sur ses fonts baptismaux une nouvelle formation politique, le Groupement de Chaumont, qui présente trois candidats de la montagne. Il remplacera le défunt Ralliement. La Côtère a vu la renaissance d'un groupe libéral-PPN, ce qui promet une belle empoignade au début mai entre les deux formations de droite, apparentées, et le Groupement des intérêts communaux et ses dix sièges actuels. Les élections dessineront le nouveau paysage politique de la législature. /phc

● D'autres nouvelles du Val-de-Ruz en page 15

◇ M. D. C.

CORTAILLOD

Pompiers de treize communes réunis

Agrémenté par deux excellents repas préparés par Laurent Meyrat et sa brigade, le cours bisannuel pour les sapeurs-pompiers du district de Boudry s'est parfaitement déroulé, vendredi et samedi, à Cortaillod.

Cinquante élèves de tous âges et de tous grades, venus de 13 des 15 communes du district (dont deux sapeurs féminins de Bevaix) ont été instruits à différentes disciplines sur plusieurs chantiers répartis dans le haut du village, au bord du lac et vers la gare de Boudry.

Commandant du cours, le capitaine Jean-François Robert, de Cortaillod, était secondé par son homologue de Saint-Aubin Jean-Ulysse Roulin; tandis que l'inspection des travaux a été effectuée, samedi, par le major Willy Gattoliat du SIS Neuchâtel et son quartier maître, le capitaine Daniel Matthey. En outre, les chantiers ont été visités par le conseiller communal Roger Sandoz et par le président de la commission du feu Jean-Pierre Wiedmer, tous deux de Cortaillod. Les organisateurs ont également apprécié la présence du président de la Fédération cantonale des sapeurs-pompiers Jean-Pascal Petermann.

Comptant treize instructeurs (dont un venu du Locle spontanément et en remplacement au pied levé), ce cours a encore été une sorte de rampe de lancement pour les cours cantonaux. Mais il a surtout permis de se familiariser avec le nouveau règlement 1996 de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers qui accorde plus de responsabilités et de polyvalence aux hommes, tout en simplifiant l'énoncé des ordres à transmettre. /clg

PESEUX

LES VERTS EN LISTE - Un nouveau groupe politique se lance à l'assaut du Conseil général de Peaseux. Les Verts, Ecologie et Liberté ont déposé une liste de quatre candidats et vont se frotter aux trois partis traditionnels (PRD, PL-PPN et PS) qui présentent de leur côté, en tout, 57 candidats. La liste des «Verts» sera apparentée à celle du Parti socialiste. /hvi

SAINT-AUBIN-SAUGES/ Il y aura bel et bien élection pour les communales

Exit le groupe Nouvelle Génération

Les trois groupes politiques radical, libéral-PPN et socialiste de Saint-Aubin-Sauges, partis main dans la main à la pêche aux candidats pour les élections communales des 4 et 5 mai prochain, ont finalement réussi à réunir suffisamment de monde pour que l'électeur puisse se prononcer et qu'il n'y ait pas d'élection tacite. Hier juste avant midi, ensemble, ils ont déposé trois listes comprenant en tout 51 noms - onze pour le PRD, 19 pour le PL-PPN (ces deux listes sont apparentées) et 21 pour le PS - alors que le Conseil général en nécessite 41. Si l'on ajoute les cinq conseillers communaux actuellement en place, tous partants pour une nouvelle législature, cela laisse encore une petite marge de manœuvre pour combler les sièges vacants.

Il n'empêche que les différents groupes politiques ont dû cravacher ferme pour trouver du monde. Il y a encore une semaine, 36 candidats seulement étaient inscrits. Il a fallu solliciter bon nombre d'habitants et les convaincre de s'investir en faveur de la

lectivité. Pour les responsables des partis de la «capitale» de la Béroche, la loi qui prescrit un siège pour 50 habitants n'est plus réaliste et il est temps de revoir ce problème, rapidement.

Quant au groupe Nouvelle Génération, qui avait fait une apparition remarquée il y a quatre ans, remportant cinq sièges d'un coup, il s'est éteint sans faire de bruit. Un peu à l'image de toute la législature pendant laquelle les jeunes élus de ce mouvement qui avait laissé entrevoir de belles promesses, n'ont pas tenu leurs engagements. Refusant même systématiquement des responsabilités, comme la présidence du législatif ou dans diverses commissions.

H. Vi



MAIN DANS LA MAIN - Les représentants des trois partis de Saint-Aubin-Sauges - de gauche à droite, Jean-Philippe Ribaux (PRD), Marie-Claude Hamel (PS) et Dominique Lauener (PL-PPN) - ont déposé ensemble leur liste de candidats.

BOUDRY/ Transition pour la société de développement

Animations rayées du programme

Pour la Société de développement de Boudry, l'année dernière a été riche en événements culturels de toutes sortes et en participation à diverses manifestations. Le président Eric Buschini l'a souligné mercredi soir lors de l'assemblée générale. Mais il a aussi fait remarquer que si la société s'est investie dans l'organisation de plusieurs de ces événements, le résultat financier n'a pas été à la hauteur de certaines espérances. Ceci principalement parce que des spectacles ou animations, assez coûteux, ont connu des «flops» retentissants. Cela s'est traduit, dans les comptes, par un déficit assez important.

Pour permettre à la trésorerie de reprendre un peu de couleur, cette année sera en fait une année de transition. D'une part, et c'est un des éléments déterminants, le «crac» (comité responsable des activités culturelles) a perdu son âme. Bernard Contesse, qui, pendant plus de dix ans, a énormément apporté d'idées

d'animations originales pour que Boudry soit le centre d'attraction de toute la région, a rendu son tablier à la fin de l'année passée. Pour son travail inlassable à la cause de la culture boudryenne, il sera remercié de façon tangible par la société. Mais si le «chef» est parti, le reste de l'équipe du «crac» semble bien avoir levé le pied et les rendez-vous traditionnels comme le petit déjeuner jazz, le spectacle d'automne ou la veillée neuchâteloise ne figurent plus au programme. En fait, comme l'a encore relevé le président, il faudra suivre l'évolution du futur centre culturel La Passade de Boudry (rue Louis-Favre) dont l'aménagement devrait débiter en principe ce printemps. La Société de développement sera certainement appelée à jouer un rôle à sa mesure dans cette nouvelle organisation.

L'assemblée générale a aussi été l'occasion de mettre en avant le problème de la sécurité à la plage. Certes, la société n'est pas directement concernée, si ce

n'est parce qu'elle gère le camping proche. Mais les autorités communales ont souhaité l'associer aux discussions qui vont être entreprises pour trouver une solution permettant de mieux protéger les baigneurs des bateaux dont certains n'hésitent pas à traverser la zone de bain pour venir accoster au ponton de la plage. Enfin, si les comptes, sans être alarmants - le capital de la société est encore rond - ont connu une passe difficile, le match au loto organisé en faveur d'une œuvre particulière du chef-lieu a au moins permis de verser une belle somme aux Cartons du cœur de Boudry.

Quant au programme très réduit des manifestations auxquelles la Société de développement sera directement associée, il se présente ainsi: 26 avril, concert de l'orchestre de chambre de Neuchâtel au temple; 1er Août, fête nationale; 21 août, course des aînés; 6 décembre, Saint-Nicolas. /hvi

BOUDRY

La fête au garage

Installé depuis trois ans à l'entrée ouest de Boudry, au bord de la route cantonale, le garage Autotechnique a inauguré ce week-end ses tout nouveaux locaux. Une inauguration qui s'est faite dans la bonne humeur, avec nombre de jeux pour petits et grands, et en musique avec l'orchestre de jazz de Roland Hug et ses all stars.

La surface du garage a été plus que doublée grâce à l'espace laissé par la démolition de l'ancien garage des Tilles. Désormais, l'atelier de réparations s'étend sur quelque 500 m2 et est équipé des outils les plus performants. Une nouvelle halle d'exposition permet de présenter des véhicules sur plus de 1000 m2 d'espace couvert. Une station de lavage et plusieurs colonnes d'essence complètent l'entreprise qui emploie, sous la direction de Michel Berthouzot, une douzaine de personnes. Déjà présents à Marin, les garages Autotechnique qui appartiennent à Jean-Maurice Rey et Olivier de Coulon, vont célébrer au mois de mai leurs dix ans d'existence. /hvi

L'EXPRESS

Bulletin de changement d'adresse

à faire parvenir 5 jours à l'avance soit à notre réception rue Saint-Maurice 4, soit par courrier à: L'EXPRESS, service de diffusion, case postale 561, 2001 Neuchâtel ou par FAX: 038 / 243 614.

N° abonné:

ADRESSE ACTUELLE (domicile)

Form fields for current address: Nom, Prénom, Rue, N° postal, Localité, N°.

NOUVELLE ADRESSE (vacances ou définitive)

Form fields for new address: Nom, Prénom, c/o, Rue, N° postal, Localité, Pays, Valable dès, Reprise de la distribution au domicile le:.

Expédition par courrier normal ou avion

AVIS IMPORTANT: Les ordres ne sont pas acceptés par téléphone, ils ne peuvent devenir effectifs que 3 jours (samedi et dimanche non compris) après réception de la demande par notre service diffusion. Les changements d'adresse ne sont pas effectués pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables. Pour tout changement effectué, il est perçu une taxe de Fr. 3.- L'indication du numéro postal est indispensable pour la Suisse et pour les autres pays qui l'ont introduit. Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées. Sans indication, les expéditions sont effectuées par courrier normal. L'EXPRESS décline toute responsabilité en cas de distribution défectueuse à l'étranger et de demandes formulées d'une manière incomplète ou peu lisible. 176485-110

Form fields for postage: Espace réservé à L'EXPRESS, Code Sect., Bande, JA, Taxe, Port, AV.

A découper et à conserver

SANGIORGIO

La boutique du tailleur



COSTUMES ET COSTUMES-PANTALONS

Taille du 36 au 48

Retouches gratuites

Commerce indépendant de détail 239495-110

PRÊT-À-PORTER MESSIEURS - DAMES

Fausse-Brayes 15, 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 69 20

Invitation cordiale à notre unique

VENTE SPÉCIALE DE TENTES SOLAIRES

vendredi 29 mars 13-19 heures / samedi 30 mars 09-16 heures

L'été prochain viendra à coup sûr.

- La toute nouvelle collection de tissus de stores PASTELLO est arrivée - des couleurs et des dessins de rêve - avec une garantie grand teint de 5 ans.
- Les tentes solaires en qualité ultra-solide avec test de sécurité TÜV - et un design qui laisse bien des produits concurrents dans l'ombre.
- Un maximum de confort grâce au moteur incorporé et à la commande automatique avantageuse.

GriColor

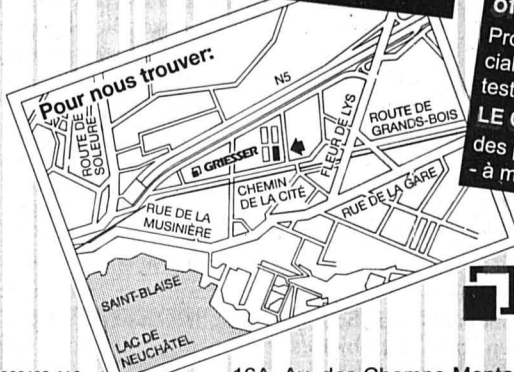
La nouvelle collection de teintes pour les stores à lamelles et volets roulants est là. Avec la couleur que vous attendiez depuis longtemps!

Les experts en stores

Nos monteurs de service expérimentés disposent de véhicules équipés pour - réparations et travaux d'entretien - remplacement de toiles, etc. Griesser est aussi no. 1 dans le service.

Rabais d'exposition et offres de liquidation.

Profitez de nos prix forfaitaires spécialement avantageux - livré, monté, testé. LE COIN DES OCCASES: des pièces uniques - stores et toiles - à moitié donné.



GRIESSER PROTECTIONS SOLAIRES

16A, Av. des Champs-Montants, 2074 Marin/NE, 038 33 85 85

SABLISOL
ASSAINISSEMENTS

- Assainissement du béton et métal
- Sablage
- Elimination de graffitis sur support béton, pierre et métal
- Antigraffitis
- Entretien et protection pierres naturelles et carrelages
- Sols industriels sans joints
- Rénovation de façades
- Conduites forcées
- Antidérapant sur surfaces lisses, baignoires, douche et carrelage

Malpierrez 2 - 2088 Cressier
Tél. 47 31 31

LCD S.A.
LOGICIEL

Informatique & Gestion
LOGICIELS DE GESTION COMMERCIALE CONFORME TVA
ÉQUIPEMENTS - MAINTENANCE
DÉPANNAGE - COURS - RÉSEAU NOVELL

Votre PARTENAIRE en informatique
LCD S.A.

La communication et le service après-vente **AVANT TOUT!**

Route de Neuchâtel 46
2525 Le Landeron
Tél. (038) 51 6070
Fax (038) 51 65 16

BRAVO
Elle est arrivée, venez l'essayer!!!



Fiat Bravo, en version 1.4 à 2.0, 5 cylindres, tous les moteurs avec technologie multisoupapes.

Garage Carrosserie DES VIGNES S.A.
2520 La Neuveville
Tél. (038) 51 22 04

8 ans de garantie anticorrosion, 3 ans de garantie sur la peinture, 2 ans de garantie européenne TOP TECH SERVICE. 1 année de garantie intégrale. Financement et leasing avantageux par Fiat Crédit S.A.

FIAT

GARAGE PARDAL
AGENCE




Christian Pardal se fera un plaisir de vous accueillir et de vous conseiller

- VENTES
- REPRISES
- CRÉDIT
- LEASING
- ENTRETIEN ET RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

Tél. 038 / 51 23 23 **OUVERT LE SAMEDI**
Route de Neuchâtel 52
2525 LE LANDERON

226205-596



BUHLER MARIN

EUGENE BUHLER & FILS SA
SABLES ET GRAVIERS
RUE DES HELVETES
CH-2074 MARIN
TEL. 038 33 30 14
FAX 038 33 68 49

GRAVIERS RONDS ET CONCASSES
TRAVAUX LACUSTRES - TRANSPORTS PAR EAU ET ROUTE - FAUCARDAGE D'ALGUES
SERRIERES 038 31 33 27 - ESTAVAYER 037 63 22 88 - SUGIEZ 037 73 18 13

IMPREZA SUBARU AWD

Emotion

CHEZ

SANDOZ GARAGE

Route du Moulin 6 - 2087 Cornaux/NE
Téléphone 038/47 11 17

QUI CHERCHE GAGNE.



65644-596

Modèles spéciaux 1.8 l (série limitée)
VOUS ÉCONOMISEZ Fr. 1700.-
DEMANDEZ NOTRE OFFRE!

Jean-Paul Ruedin
Propriétaire-encaveur
Route de Troub 4 - Cressier



À LA CAVE - L'étape de la mise en bouteilles. / clg-E

Excellents crus à déguster

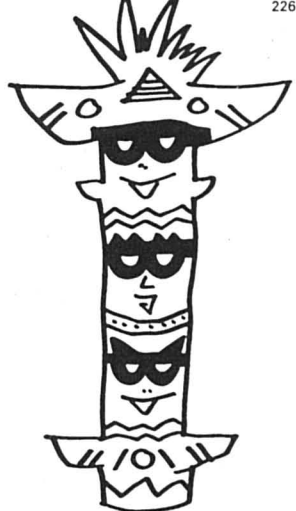
Issu d'une famille vigneronne établie à Cressier depuis près de quatre siècles, Jean-Paul Ruedin, maître-viticulteur et œnologue, est l'actuel propriétaire du domaine. Situé sur les roches calcaires de Cressier, ce domaine compte quelque six hectares de vignes.

Dans une cave chaleureuse, dotée d'une architecture à l'ancienne, on découvre une large palette d'excellents crus tels que Chasselas, Pinot noir, Ciel de perdrix, Pinot gris, chardonnay ou encore une spécialité unique du canton: la Perdrix blanche. Un grand assortiment d'eaux-de-vie est aussi à disposition. On y dégustera notamment un marc vielli en fût de chêne, de la lie et la fameuse bérudge considérée à juste titre comme la fine fleur des vergers du village.

Endroit idéal pour l'organisation d'apéritifs, la cave Ruedin peut aisément accueillir une vingtaine de personnes.

Une dégustation du millésime 1995 aura lieu les 2, 3 et 4 avril 1996 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. / E

LES INTERCHANGEABLES
3 MONTURES POUR Fr.179.-



OPTIQUE HOULMANN

LE LANDERON MARIN-CENTRE CERNIER
51 10 15 33 33 50 53 16 15

G.-E. VACHER
Propriétaire-encaveur

CAVES DES SAINT-MARTIN

Cressier rouge 1994
Cressier blanc 1994
Ciel de Perdrix 1994
Pinot gris 1994
Chardonnay 1994

Caveau de dégustation pour 70 personnes

CAVES OUVERTES
de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h.
Le samedi de 10 h à 12 h

CRESSIER - Tél. 47 10 59 Fax 47 25 50

Du nouveau à l'Hôtel de la Croix-Blanche à Cressier

Vendredi 29 mars Soirée raclette
avec la bouteille de blanc de Cressier à Fr. 20.- en promotion ce soir-là.

Fax (038) 47 32 15
Tél. (038) 47 11 66
M. et Mme Ferreira
Fermé le mercredi

Grisoni J. GRISONI SA
Producteurs et négociants en vins

Caves ouvertes de 7 h à 12 h et de 13 h 15 à 17 h.
Samedi matin de 9 h 30 à 11 h 30.

CRESSIER - Tél. 47 12 36 - Fax 47 12 10

JEAN-PAUL RUEDIN
Propriétaire-encaveur
Vins du terroir neuchâtelois
Tradition vigneronne plus que centenaire

Dégustation du millésime 1995 les 2, 3 et 4 avril 1996 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Route de Troub 4 2088 CRESSIER/NE
☎ 038/47 11 51 - Fax 47 26 05

VANOLI & FILS
Cornaux/NE Tél. 038 47 20 30 Fax 038 47 19 21

- Serrurerie de construction
- Tôlerie industrielle
- Travail de l'inox, de l'alu et du titane

Nous maîtrisons la matière

Le spécialiste du meuble de style

JAROTEX S.A.
2088 CRESSIER-NE 038/47 13 73

Atelier de polissage sur bois
Réparation de vos meubles anciens et neufs

HORAIRE: du mardi au vendredi 7 h 30-12 h, 13 h 30-18 h. SAMEDI 9 h-12 h, 14 h-16 h

Daniel Roeslin
Peinture et décoration

Maîtrise fédérale de peinture.
Diplôme de l'Ecole supérieure de peinture décorative de Bruxelles.

- Travaux extérieurs et intérieurs de peinture.
- Crépis, pose de papiers peints.
- Décoration, imitations de marbres et de bois, trompe-l'œil et patines murales.

Bellerive 4 2525 Le Landeron Tél. (038) 51 29 42

LE LANDERON/ La journée de parrainage des Pitchounets a connu un beau succès

Grand gymkhana pour bambins sportifs

Les membres de l'association des Pitchounets au Landeron ne s'attendaient pas à un tel succès, samedi, à l'occasion de leur première journée annuelle de soutien. Celle-ci était placée sous le thème du sport, de la course parrainage en particulier.

Un grand gymkhana occupait les deux halle de gym du Centre des Deux-Thielles (C2T). Plus d'une septantaine de bambins y étaient inscrits. Ils étaient chacun accompagné d'un adulte. A tour de rôle, durant un quart d'heure, les équipages ont parcouru le plus de fois possible le parcours. Au total, le gymkhana a été parcouru 1903 fois! On notera le record de cet équipage qui l'a effectué à 37 reprises.

Chaque équipage était parrainé par un certain nombre de personnes. Certaines avaient d'ores et déjà fait des promesses de don qui devraient affluer ces prochains jours. «Les bulletins de versement sont partis aujourd'hui», remarquait hier la présidente des Pitchounets, Joëlle Paratte. La somme recueillie arri-

vera fort à propos pour l'association privée qui anime l'école des quatre ans du Landeron. D'autant plus qu'à la fin de cette année scolaire, les Pitchounets déménageront dans les locaux de La Garenne. «L'argent gagné lors de cette journée nous permettra d'affronter ce déménagement en douceur», ajoute Joëlle Paratte. Car il faudra notamment regarnir mobilier et matériel.

Chaque année jusqu' alors, les Pitchounets préparaient un spectacle en compagnie des classes enfantines landeronnaises. Cet événement annuel est destiné à couvrir en partie les frais de l'école, qui ne bénéficie d'aucune subvention. La décision avait été récemment prise d'alterner le spectacle avec une journée spéciale. Une décision qui s'est avérée bonne, «autant au niveau financier qu'au niveau de la participation», indique la présidente. L'année prochaine, l'école des quatre ans repartira sur scène. Et dans deux ans, la journée spéciale sera à nouveau certainement sportive.

◇ Patrick Di Lenardo



EN PLEIN EFFORT - Plus de septante sportifs en herbe ont sué au Centre des Deux-Thielles.

MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS/ Les écologistes repartent dans l'aventure électorale

«Nous avons un rôle à jouer»

«I l ne sera pas évident de maintenir nos trois sièges». Les écologistes chaux-de-fonniers affichent un ton prudent mais confiant à la veille de lancer leur campagne électorale. Sans véritable surprise, c'est l'emploi qui sera la préoccupation première des Verts, qui estiment ne pas être suffisamment entendus dans l'hémicycle.

- Nous avons un rôle important à jouer, car sur de nombreux dossiers, notre voix et notre sensibilité n'ont pas vraiment été entendues. Charles Favre reste toutefois prudent lorsqu'il évoque les ambitions d'Ecologie & Liberté. «Il ne sera pas évident de maintenir nos trois sièges. Car on sait qu'en période de mauvaise conjoncture, le discours des Verts ne passe pas facilement».

Et pourtant. C'est à l'emploi que les écologistes ont donné leur priorité électorale. «Il est désormais temps d'aborder l'alternative à la rentabilité absolue. Pour répondre à la crise structurelle que

nous vivons, même si nous ne possédons pas la solution toute faite, nous estimons que la voie du partage du temps de travail doit être empruntée». Et s'il fallait un slogan, sans conteste les Verts choisiraient «Un emploi pour chacun».

Dans la foule des thèmes abordés dans leur programme, les Verts ont également décidé de mettre un accent particulier sur la rue. «Il faut la rendre plus conviviale». Sur les transports également, «un tracé nouveau doit être réalisé entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds, mais par à n'importe quel prix. Il ne s'agit pas de dérouler un long bout de bitume entre deux villes». Aménagement du territoire, valeurs familiales, santé, agriculture, drogue, égalité, jeunesse, déchets constituent les points principaux du catalogue de préoccupations recensées pour mener campagne.

La particularité des écologistes chaux-de-fonniers? «On ne s'oppose pas, on propose». Il est vrai que les Verts «ne font pas seulement sourire sur les rangs

du Conseil général». Eux qui prétendent défendre et apprécier «le consensus politique» ne s'avouent pas «trop pragmatiques. Nous posons des aiguillages, et espérons que notre voie sera suivie».

Parvenir au quorum, c'est accepter l'apparementement. «Nous en avons besoin. S'il est avant tout mathématique, il n'empêche pas une véritable collaboration. Notre mariage avec les populistes est heureux».

Sur la liste présentée hier soir, les écologistes ont porté sur le devant de la scène 14 candidats, dont sept femmes. «Nous tenons à l'égalité et l'équité». Une progression par rapport à 1992, où la liste ne comportait que sept noms.

◇ Th. C.

Les candidats

● Rolf Aeberhard; Sonia Droz; Monique Erard; Patrick Erard; Charles Favre; Sarah Fontaine; Jacques Henry; Francine John; Odile Johnson; Pierre Monnat; John Robert; Emile Saison; Tania Saison; Heike Schmith.

LE LOCLE

LE LOCLE/ Les socialistes ambitieux

La commune en commun

Les socialistes loclois nourrissent de grandes ambitions à la veille de l'échéance électorale. Apparentés aux populistes, ils espèrent «reconquérir la majorité de gauche» au sein du législatif. Avec le slogan «La commune en commun», c'est la qualité de l'emploi et l'image de la cité que défendront notamment les 21 candidats en lice.

- Nos objectifs sont clairs, nous voulons reconquérir la majorité au sein du législatif, affirme Francis Jeanneret-Gris. Dans la Mère-Commune, Droit de parole et libéraux la détiennent pour l'heure avec 21 voix, contre 20 socialistes et populistes. Pour ce faire, un programme électoral ambitieux et un apparementement négocié avec les populistes. «Notre mariage touche essentiellement aux points dits sociaux d'un programme commun. Nos deux formations défendront une argumentation résumée sous le titre de «Vivre et rester au Locle». Lutter contre l'alliance de droite entre radicaux et libéraux pourrait aussi signifier regagner pour la gauche des sièges au détriment de Droit de parole. «En cas de majorité, nos objectifs sont définis: deux sièges socialistes et un fauteuil popiste au sein de l'exécutif».

Quant au programme développé en commun avec le Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds, «travail indispensable», explique Francis Jeanneret-Gris, il comporte 17 points ou axes principaux. Trois d'entre eux pourraient diriger le tir. C'est bien entendu l'emploi et la qualité de l'emploi qui sera mis en exergue tout au long de la campagne. Et l'on connaît les revendications locloises

en matière de promotion économique. Concrètement? «On avancera les termes de solidarité et du partage du travail».

L'image ensuite. «Cette préoccupation est interdépendante à plus d'un titre», déclare le ténor socialiste. «Il faut effectivement, pour rester attractive, que la ville du Locle redéfinisse son image de marque». Et la démarche passe obligatoirement par «le renforcement des capacités de représentation des autorités». En d'autres termes, c'est le temps partiel des magistrats loclois qui sera, indirectement, porté sur le devant de la scène.

Trois autres facteurs dits internes seront défendus: «l'accueil de la petite enfance, la jeunesse et l'image urbanistique». Trois chapitres plutôt sensibles dans la Mère-Commune.

En ce qui concerne la liste déposée, 21 candidats sont en lice, dont 12 femmes. On notera pour l'anecdote - même si elle n'en est pas une - que c'est dans les Montagnes la seule liste où les femmes sont représentées en majorité. Quant à l'éventail professionnel, «il est large». Jean-Pierre Tritten, lui, ne se présente plus.

◇ Th. C.

Les candidats

● Jeanine Courvoisier; Alexandre Cuennet; Murielle Cuennet; Valérie Favre; Didier Huguenin; Richard Jaggi; Louise Jambé; Paul Jambé; Francis Jeanneret-Gris; Lucette Matthey; Angélique Monnet; Eliane Monnet; Josiane Nicolet; Inès Nido-Huguenin; Bernard Pellaton; Florence Perrin-Marti; Eric Reber; Jocelyne Staempfli; Michel Taillard; Jean-Pierre Tripet; Marisa Vonlanthen.

Radicaux en lice

Absents de la législature présente, les radicaux annoncent leur retour en déposant officiellement une liste de onze candidats. «Même absents, les radicaux ont cependant suivi avec attention les décisions prises par les autorités de la ville. C'est donc dire que les candidates et candidats que propose la section locloise du PRDN se sentent prêts à s'engager efficacement pour un développement harmonieux du tissu social, économique, culturel et sportif de la région».

Et de poursuivre dans un communiqué que «c'est avec enthousiasme que ces femmes et ces hommes se mettent à la disposition de la population locloise pour effectuer un devoir civique qu'ils honoreront au plus près de leur conscience, en participant concrètement à la destinée de leur commune».

Rappelons qu'avant d'être évincés du législatif loclois, les radicaux occupaient six sièges durant la législature 88-92. /comm-thc

Les candidats

● Nicole Balanche; Heinrich Baumann; Ulysse Brandt; Laurent Huguenin-Dumitan; Gérard JeanRichard; Christiane Péquignot; Jacques-Alain Perrin; Françoise Rütli; Alain Rütli; Jocelyne Tissot-Daguette; Pierre Voisin.

VAL-DE-RUZ

CERNIER

■ DON DU SANG - La salle de gymnastique de Cernier sera demain de 15h30 à 19h30 le théâtre de l'unique séance de don du sang organisée dans le chef-lieu cette année. Les samaritains de Val-de-Ruz centre et le Centre de transfusion de La Chaux-de-Fonds ont en effet décidé de réduire la possibilité de donner son sang à deux rendez-vous par année. Le prochain aura lieu cet automne à Fontainemelon. /mh

■ UNE SUISSE GOUVERNABLE? - Le groupe radical de Cernier, dans le cadre de ses manifestations «Un soir, un thème», a invité le conseiller national Claude Frey à venir prononcer une conférence demain soir à 20h à l'hôtel de la Paix. Le titre de l'exposé de l'ancien premier citoyen de La Confédération, «La Suisse est-elle encore gouvernable?» est d'une actualité brûlante. Les participants auront tout loisir de débattre sur le fonctionnement de la démocratie directe en Suisse, dans une atmosphère d'échanges d'idées propres à faire avancer la société helvétique. /comm

FONTAINEMELON

■ LE CERVIN POUR LES AÎNÉS - Pour leur dernière séance hivernale, les membres du Club des loisirs du 3me âge de Fontainemelon assisteront demain dès 14h au collège à la projection d'un film documentaire. Avec un commentaire du Lausannois Gaston Humbert-Droz, c'est la région de Zermatt et du Cervin qui sera visionnée. /mh

BIENNE

Projet de casino: votation en vue

Le corps électoral biennois va probablement devoir se prononcer sur le projet de Casino-Kursaal. Le référendum lancé par la section locale du Parti évangélique populaire (PEV) a recueilli plus de 1800 signatures. A Bienne, 1698 signatures sont nécessaires à l'aboutissement d'une telle procédure.

Le texte a été remis hier après-midi à la chancellerie de la ville, a indiqué à l'ATS Pia Riedwyl Lortscher du PEV. Samedi à 18h, 1764 signatures étaient comptabilisées et la récolte s'est poursuivie dimanche. Le PEV s'oppose à la création d'un Casino-Kursaal principalement pour des raisons d'éthique. Des oppositions contre la demande de permis de construire sont en outre encore pendantes.

Misant sur une ouverture à l'automne prochain, la ville a déjà inscrit des recettes d'un million de francs provenant de la maison de jeux dans le budget 1996, alors que le Conseil fédéral ne s'est pas encore prononcé sur la concession. Le projet de Casino-Kursaal prévoit une salle comprenant 200 machines à sous et une mise maximale limitée à cinq fois cinq francs par jeu. Il n'y aurait pas de roulette, mais un jeu de la boule. /ats

PUB

Nouvelles cuisinières Miele, maintenant avec chariot télescopique



Info-Tél: 056 / 417 25 52

L'EXPRESS - Montagnes

Case postale 611
2300 La Chaux-de-Fonds

Thierry Clémence
☎ et fax 039 28 01 12



AVEC PLÉNITUDE, CHAQUE JOUR UNE PEAU PLUS BELLE ET PLUS ÉCLATANTE

Chez ABM, toute la gamme jusqu'à 20% moins chère!

L'ORÉAL PLÉNITUDE

RETARDE LES EFFETS DU VIEILLISSEMENT



LAIT DÉMAQUILLANT ÉCLAT du TEINT au Triple Acide de Fruits, pour tous types de peau 6.70

TONIQUE ÉCLAT du TEINT au Triple Acide de Fruits, pour tous types de peau 6.70

NOUVEAU REVITALIFT SOIN ANTI-RIDES+FERMETÉ Au Pro-Rétinol-A et Par-Elastyl™ 12.40

NOUVEAU TRIPLE ACTIVE JOUR Crème Quotidienne de Soin 6.80



Sympa et différent

Immobilier



OFFRE EXCEPTIONNELLE Vous pouvez devenir propriétaire d'un quatre pièces + garage avec des fonds propres de Fr. 30.000.-, des charges mensuelles de Fr. 1450.- et un remboursement mensuel des prêts hypothécaires de Fr. 550.-. PPE SUCHIEZ 20, NEUCHÂTEL. Téléphonez directement au propriétaire, 038/30 50 50.

Am Neuenburgersee in Gorgier bei Neuenburg können Sie Ihren Fantasien freien Lauf lassen!!! Hôtel/Restaurant Pizzeria Dancing/Bar Kongresszentrum Alterswohnungen und VIELES mehr VP Fr. 2.200.000.-. Intéressiert? Anrufen! Tel. 031/333 30 30.

Maisonnettes de jardin travail artisanal, prix avantageux, demandez prospectus. DONZÉ, 2725 LE NOIRMONT Chemin du Muguet 4 Tél. 039 53 17 23.

A vendre par propriétaire pour amoureux de vieilles pierres grande maison avec deux appartements de 6 1/2 pièces et de 3 pièces. Maison dispose d'un potentiel de développement futur. Faire offres à L'EXPRESS 2001 Neuchâtel sous chiffres 122-3422.

À VENDRE SUR LE LITTORAL NEUCHÂTELOIS. Table of real estate listings with details on location, type, and price. Includes contact for F. THORENS S.A.

PETIT IMMEUBLE au nord-est du Locle. Dans quartier tranquille et ensoleillé. Gérance Charles Berset S.A.

superbe appartement en triplex de trois chambres à coucher, salon-salle à manger avec fourneaux, cuisines anciennes bien restaurées.

appartement en duplex de 3 1/2 pièces, salon-salle à manger avec cheminée, 2 chambres à coucher, bains et W.C. séparés.

IMMEUBLE DE 9 APPARTEMENTS de 2 et 4 pièces avec terrasses ou balcon, 11 places dans le garage souterrain.

Val-de-Travers A vendre ou à louer IMMEUBLE. Comprendant: Café-Restaurant idéal pour un couple.

IMMOTEL 157 0 300 600 autres offres de logements et de locaux professionnels à acheter ou à louer.

À VENDRE aux Hauts-Geneveys rue Vy-Creuse 2 magnifique appartement de 4 1/2 pièces avec cave, galetas, balcon.

A vendre à Marin (sur plans) 1 appartement de 2 pièces, 2 appartements de 3 pièces, 1 appartement de 4 pièces. Fiduciaire Willy Seiler S.A.

LOTISSEMENT «Les Argilles» - Cressier OFFRE EXCEPTIONNELLE! VILLAS MITOYENNES dès Fr. 470.000.-. CONTACTEZ-NOUS AU PLUS VITE.

A vendre au grand Cortailod, proche du centre et des transports publics, appartement de 4 1/2 pièces. 2 salles d'eau, cuisine agencée.

Pour investisseur, à vendre, rue Henri-Calame 9-11 à Cernier, dans immeuble de 10 unités sept appartements.

Suite page 20

AIDÉZ CELUI QUI A BESOIN DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES! (with cartoon character)

DIESSÉ

Agro-centre: bon chiffre d'affaires

Excellent exercice de la Coopérative agricole du Plateau de Diesse, influencé par les bonnes conditions de temps de l'automne dernier. Les comptes encore meilleurs que prévu.

La Coopérative agricole du Plateau de Diesse, dont le siège est à Prêles, a tenu son assemblée générale, à Diesse, sous la présidence de Claude-Alain Giauque, en place depuis l'an dernier. En saluant les coopérateurs présents, le président adressa un salut particulier aux représentants de «Suisse-Grêle», à Zurich, qui s'étaient déplacés pour les entretenir sur un thème, qui les concerne tous.

Automne clément

L'automne dernier ayant été clément, a permis aux agriculteurs de semer en conséquence, ce qui a influencé favorablement le chiffre d'affaires de l'Agro. Les achats et les ventes du marché non agricole ont aussi bien marché, tout comme les semences de céréales et les semences fourragères.

Le gérant, Fritz Tschanz, donna le détail des comptes de la Coopérative. Le chiffre d'affaires est meilleur que prévu: le budget indiquait 800.000 fr. alors qu'il a été de 859.664 fr., record absolu. Fritz Tschanz a expliqué le détail de toutes les rubriques comptables.

Finalement, le bénéfice de l'exercice a été de 8234 fr. 35. Après rapport des vérificateurs, les comptes ont été acceptés avec remerciements au gérant.

Par ailleurs, aucune démission du comité n'a été enregistrée.

Dans les divers, il a été donné connaissance des jours de livraison des semences et des engrais.

Exposé de M. Freymond

M. Freymond, fondé de pouvoir à la «Suisse-Grêle», a fait un intéressant exposé sur cette assurance, qui n'est autre qu'une mutuelle, qui gère des risques couverts lors de chutes de grêle et d'autres événements de la nature. Les bénéfices sont redistribués, sous forme de réduction de primes, qui sont de 15% cette année pour les céréales. Les exemples donnés se passent de commentaires: ou on s'assure correctement, ou on ne s'assure pas, en prenant le risque d'en supporter toutes les conséquences. Un tableau comparatif des chutes de grêle et des indemnités payées dans le district de La Neuveville a été présenté. /jc

LAMBOING/ Concert annuel du chœur L'Arzillière

Sous les ovations du public

Le chœur L'Arzillière a récemment donné son concert annuel. Il a laissé une belle place au chœur d'enfants le Pélican bleu, qui a séduit le public.

La renommée du chœur L'Arzillière n'est plus à faire: on vient de loin pour s'en régaler. L'ensemble voit ainsi son long travail de préparation bien récompensé. En effet, quoi de plus gratifiant qu'un public nombreux qui applaudit à tout rompre?

En première partie, sous la direction d'Ivan Deschenaux, les choristes ont interprété huit chants de différentes origines. Une interprétation exécutée avec beaucoup de maîtrise. La deuxième partie était réservée aux enfants du Pélican bleu, dirigé tour à tour par Nicole Hofer et Christine Weber. L'accompagnement au piano et à la batterie était assuré par Vincent et Olivier Membrez, deux jeunes talents de Diesse. Sept chansons merveilleuses ont été présentées par ce chœur formé d'une trentaine d'enfants. Le canon swing Doebea a rencontré la totale adhésion du public. Il fut bissé pour la joie de tous.

La dernière partie du concert de L'Arzillière est toujours perçue comme la cer-



L'ARZILLIÈRE - Belle maîtrise.

se sur le gâteau. Une fois de plus, les auditeurs n'ont pas été déçus. Ils sont devenus spectateurs le temps du spectacle intitulé «Revoir Paris». La métropole a été visitée de long en large à travers chants, refrains et sketches.

La présentation haute en couleur s'est déroulée devant un décor magistralement

réalisé par René et Jean-Marc Béguelin, de Lamboing. L'accompagnement musical était assuré par Jean-Michel Deschenaux au piano et Charles-André Gonseth à l'accordéon: une prestation grandiose. Après tant de plaisir, tous les amateurs de danse ont pu s'en donner à cœur joie jusqu'au petit matin. /uk

PRÊLES/ Association bernoise des services de défense en assemblée

Beaucoup d'huiles pour parler du feu

L'assemblée des délégués de l'Association bernoise des services de défense s'est récemment déroulée à la halle polyvalente de Prêles. C'est en effet sous la férule de Gilbert Racine, président d'organisation, que les pompiers du lieu se sont fait un honneur d'organiser cette importante assemblée cantonale.

Christian Nussbaum, président du comité cantonal, a salué les nombreux invités présents, dont Mario Annoni, conseiller d'Etat, Samuel Schmidt, conseiller national, André Lecomte, député ainsi que Gabriel Zürcher, préfet du district de La Neuveville. Il a également souhaité la bienvenue aux membres des autorités communales du Plateau, toutes représentées. Raymond Rollier, maire de Prêles, a d'ailleurs exprimé sa satisfaction à accueillir les 190 participants, a présenté son village et son évolution, et a souhaité aux délégués de fructueux débats.

Fructueux, les débats l'ont été, puisque toutes les propositions du comité ont été acceptées par l'assemblée. Ainsi, le rapport annuel et le programme des activités pour 1996 ont reçu l'assentiment unanime des délégués. De même, les comptes 1995, qui bouclent avec un excédent de dépenses de 4631 fr. sur un résultat global de 150.000 fr., ont été approuvés sans remarques.

Quant au budget 1996, qui prévoit une augmentation des cotisations pour les membres de 60 c à 1 fr., il a également passé la rampe sans problème. Aucune opposition n'a non plus été formulée au sujet de la révision des statuts. Au chapitre des élections, Kurt Koller, de la région Oberaargau, a été nommé au comité cantonal en remplacement d'Edgar Müller. Ce dernier a ensuite été promu au rang de membre d'honneur, en compagnie de Roland Ryff, de la commission technique. L'assemblée a

alors connu un petit intermède sympathique, toute la salle entonnant en chœur «Le Vieux Chalet».

Mario Annoni à la tribune

Les délégués ont encore écouté avec attention l'allocution de Samuel Schmidt, conseiller national et président du conseil d'administration de l'AIB. Puis cet fut au tour du conseiller d'Etat Mario Annoni de monter à la tribune pour adresser à tous les sapeurs-pompiers les remerciements du gouvernement pour les services inestimables que ceux-ci rendent année après année. «Grâce à son courage et à son génie, l'homme se montre de plus en plus performant dans sa lutte perpétuelle contre le feu», a notamment déclaré Mario Annoni. Finalement, les délégués bernois se sont donné rendez-vous à Berne pour la prochaine assemblée annuelle qui verra l'Association bernoise des services de défense fêter son centenaire. /yg

PLATEAU DE DIESSÉ

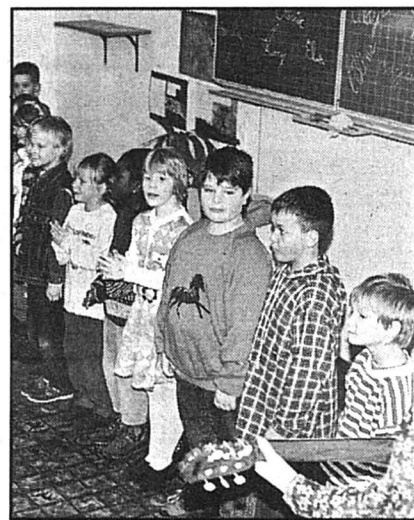
Rêves de jungle

Travaux d'élèves exposés

Une sympathique exposition de travaux d'élèves s'est récemment déroulée dans la classe 2A de la Communauté scolaire. Cette exposition revêtait un caractère particulier, puisque les ouvrages confectionnés par les élèves s'en iront décorer les vitrines d'une agence de voyage. Ils représentent l'aboutissement de leçons consacrées depuis janvier déjà à ce projet. Les heures d'activité créatrice et en partie de français étaient réservées au thème de la jungle.

Ainsi, 16 enfants et leurs enseignantes, Céline Cattin et Juliette Spychiger-Knuchel ont rassemblé du matériel de récupération de toutes sortes. Avec de l'imagination et beaucoup d'habileté, une magnifique série d'animaux de la jungle a vu le jour. Chaque enfant a également composé un texte se rapportant à l'animal créé. Jeudi dernier, les élèves ont présenté tous leurs travaux à leurs parents et amis par le biais d'une exposition dans leur classe de Diesse. Ils ont également voulu formuler une sorte de souhait de «bon voyage». Ils ont interprété deux chants, dont un était de leur invention, à l'intention du public et de leurs animaux.

C'est hier, dans un but spécialement affrété, que les élèves se sont rendus à l'agence Multi-Voyages à Moutier, pour remettre leurs œuvres en vue de leur exposition dans ses vitrines. Reste à savoir qui rêvera le plus de la jungle: les badauds, les animaux ou les enfants du Plateau? /uk



EN CLASSE - Les élèves ont interprété un chant de leur invention.

LIQUIDATION TOTALE

Tout doit être vendu!

5 jours:

jusqu'au 30 mars 1996

SALONS CUIR
SALONS TISSU

Fr. 1500.-
Fr. 600.-

JEANS ET VÊTEMENTS
«MOSCHINO»

FAILLE-HIT

à MARIN

CADEAU: UN JEU
À CHAQUE ENFANT!
FOULARDS - CRAVATES
BOUCLES D'OREILLES

TOUT à 50% + 10% paiement cash!

Magasins Meubles du Battoir
Marin

Champs-Montants 14 - Tél. (038) 33 61 55

Ouvert non-stop du lundi au vendredi de 10 h à 19 h - Samedi de 10 h à 17 h.

Participez à Euro 96 et aux Jeux Olympiques. Comme spectateur.

Si, pour une fois, vous souhaitez passer des vacances de sport très différentes, allez assister cet été, aux championnats d'Europe de football en Angleterre, et plus précisément aux trois matches de

groupe de notre équipe nationale. Ou, encore, participez - du moins de la voix - aux Jeux Olympiques d'Atlanta. Et passez donc nous voir pour les tickets et le voyage.

269402-110

Les spécialistes du voyage: Kuoni Neuchâtel, Hôpital 8, 038/29 91 10, CFF Voyages Kuoni

Neuchâtel, Place de la Gare, 038/29 22 33, Place Numa-Droz 1, 038/29 22 34



Un monde de différence.

ENSEIGNEMENT

Séjours
Linguistiques
pour les 10-20 ans



Rue du Midi 18
1003 Lausanne

269394-111

- Cours de 2 à 4 semaines
- Vacances scolaires
- Allemagne Autriche Angleterre USA
- Voyage encadré par un professeur
- Activités culturelles et sportives

Appelez dès maintenant au 021/323 51 65 pour recevoir votre brochure ou renvoyez-nous le coupon-réponse ci-dessous.

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Téléphone: _____
Age: _____

EX

100

SUR TOUS VOS ACHATS

Vendredi 29 mars
ouvert jusqu'à 21h30

Judi 28 et vendredi 29 mars

Déjà 15 ans
et toujours
dans l'vent!



Participent à cet événement...

Bijouterie Milan, La Bonbonnière, Le Chrono, Coiffure Robert, Comtesse aux pied nus, Confiserie au Léopold, Fust, Optique Houlmann, Magasin Populaire, Maison du Bébé, Migros, Modia, Rediffusion, Mister Minit, Pharmacie (excepté les médicaments), Pfister meubles 7% (+3% pour les titulaires de la carte Pfister).

1700 places de parc gratuites dont 750 couvertes, 28 commerces, 2 restaurants, 1 pharmacie, 1 banque, 2 bars-à-café, garderie d'enfants gratuite, Postomat et Bancomat...

marin

center

LE CHRONO
au sous-sol
de Marin-Centre :

du 26.03
au 30.03.1996

**10%
DE RABAIS**
sur la série de montres

changez
vous-même le bracelet
en un tour de main!

INITIAL
SWISS

BAR-CONFISERIE

Au Léopold

Les 28 et 29 mars 1996

10%
sur tous nos articles

LE TRUC
AVEC LES FLEURS.

Dès 4.-

Tourniquet en trois
grandeurs différentes:
pour Fr. 4.-, 6.- ou 9.-.
Notre idée-cadeau:
demander au fleuriste
d'intégrer le tourniquet
dans un arrangement
de fleurs.

FRANZ
CARL
WEBER

Chaque 1^{ère} semaine du mois...

Quand vous commandez...

3 kilos, de bourguignonne,
de chinoise ou de steak

vous ne payez que..

2 kilos

BOUCHERIE
CHEVALINE
N.Salerno Tél. 038 / 33 25 77

depuis 13 ans
à Marin-Centre

LES 28 ET 29 MARS 1996

10%
DE RABAIS

SUR TOUS VOS
ACHATS

MIGROS
MARIN-CENTRE

MODIA
the best of jeans

10%

SUR PRÉSENTATION
DE CE BON

NON VALABLE SUR LES ARTICLES BAISSÉS - NON CUMULABLE

31 MAI 1996

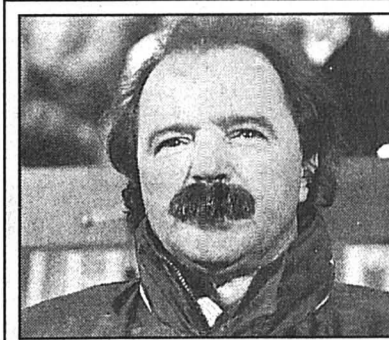
Heures d'ouverture: Lundi de 13h à 18h30 (Restaurants + Gourmessa dès 11h.) - Du mardi au vendredi de 8h à 18h30 - Samedi de 8h à 17h

● Course à pied: joli succès pour le semi-marathon du CEP

Page 20

● Tennis: Rosset continue à Key Biscayne

Page 25



A Vienne

ARTUR JORGE - L'équipe de Suisse de football est arrivée hier en Autriche. Notre envoyé spécial Stéphane Devaux est sur place.

Page 23

HOCKEY SUR GLACE/ Promotion en LNA: vers une finale à émotions ce soir entre Grasshopper et le HCC

Jusqu'au bout, La Chaux-de-Fonds!

Seize ans après sa relégation, le HC La Chaux-de-Fonds est en mesure de réintégrer l'élite suisse ce soir, au travers du dernier match du tour de promotion-relégation ligue A-ligue B qui, sur la glace du minuscule Neudorf, l'opposera à Grasshopper. Ces deux équipes étaient montées en ligue B en même temps, soit en mars 1993. Sur la piste zurichoise, le HCC s'était alors incliné par 6-2 dans un match qui n'avait plus d'incidence sur le sort des deux équipes. Ce soir, il en ira tout différemment. La place en ligue A, encore toute chaude après l'échec de Lausanne, est convoitée par Grasshopper aussi bien que par La Chaux-de-Fonds. Et si l'équipe zurichoise bénéficiera de l'avantage de la glace, la neuchâteloise n'est pas en reste, qui dispose d'un point d'avance sur son adversaire. Tout est réuni pour faire de ce «combat des chefs», finale qui ne porte pas son nom, une rencontre équilibrée et passionnante. Tenez-nous les pouces pour La Chaux-de-Fonds qui, en l'occurrence, porte les espoirs de la Romandie.

De Lausanne (LNA), Grasshopper et La Chaux-de-Fonds, il ne reste que les deux représentants de la ligue B pour prendre le 10^{ème} fauteuil de l'élite. Classés dans cet ordre en tête du classement au terme du championnat régulier, GC et le HCC ont, jusqu'ici, tenu leur rôle à merveille. Aucun reproche à leur faire. Ils ont franchi sans encombre les play-offs. Avant d'écarter, dans le tour de promotion-relégation, un Lausanne totalement déboussolé. Les voici donc seuls à se battre au su et au vu de tout le monde pour l'accession à la ligue A. Une ligue A à laquelle ils ont d'ailleurs tous deux goûté avec plus ou moins de bonheur (notamment un titre national pour GC en 66 et six d'affilée pour le HCC de 68 à 73), mais là n'est pas le propos.

Le rôle de l'imprévisible

Ce soir, ce n'est pas aux hommes du passé d'agir mais bien à ceux du présent. Pour la dernière fois de la saison - la 6^{ème} - les Virta, Nieminen, Schlagenhaut, Paterlini et autres Ayer vont croiser les bâtons avec les Bozon, Chiriacov, Stehlin, Oppliger, Dubois ou Schnegg. Ils doivent se connaître, à la fin! Ce qui pourrait laisser croire qu'il n'y a plus place à la surprise. Mais l'ambition et l'envie de réussir peuvent décapiter les forces comme elle peuvent les diminuer.



BORIS LEIMGRUBER - Le capitaine chaux-de-fonnier (de face) et ses coéquipiers sont à la porte de la ligue A.

Pierre Treuhardt. E

Sur quels joueurs les éléments auront-ils leur imprévisible influence? Bien malin qui pourrait donner la réponse à cette question essentielle. De ce point de vue, La Chaux-de-Fonds, qui n'a pas fait de retour à l'élite son langage quotidien, est peut-être (peut-être!) un brin avantagée.

- Ça va très bien, nous sommes lancés, constate calmement Riccardo Fuhrer. Nous sommes déjà très contents du déroulement de la saison. Mais... l'appétit vient en mangeant! Voyez-vous, en cours de saison, on établit des buts intermédiaires et puis, d'échelon en échelon, la confiance vient et l'on prend conscience de nos possibilités, continue le boss chaux-de-fonnier.

Le HCC ne commettra pas l'erreur de chercher le match nul au Neudorf, même si cette issue ferait de lui le promu.

- On ne va pas spéculer sur le match nul. En hockey, ce n'est pas possible d'entamer un match avec cette idée, ce serait trop dangereux, explique Fuhrer. Non. On va à Zurich pour gagner mais on sait que la partie sera très difficile. On s'attend à ce que les Zurichois partent très fort. Mais on sait aussi qu'ils subissent une plus grande pression que nous parce que, pour eux, la promotion était le but avoué de la saison, conclut l'entraîneur du HCC qui est heureux de pouvoir compter avec tout son effectif.

Grasshopper, qui avait échoué l'an passé dans son entreprise face à un certain Lausanne, réussira-t-il cette fois? Neuchâtelois et Romands souhaitent bien entendu le contraire. Aux joueurs de montrer leur savoir!

◇ François Pahud

En direct à la TV

La rencontre décisive pour la promotion en LNA entre Grasshopper et La Chaux-de-Fonds de ce soir, à la patinoire du Neudorf de Zurich-Oerlikon, se jouera à guichets fermés. Ce qui n'étonnera personne lorsqu'on sait que cette patinoire ne contient guère plus de 1500 spectateurs.

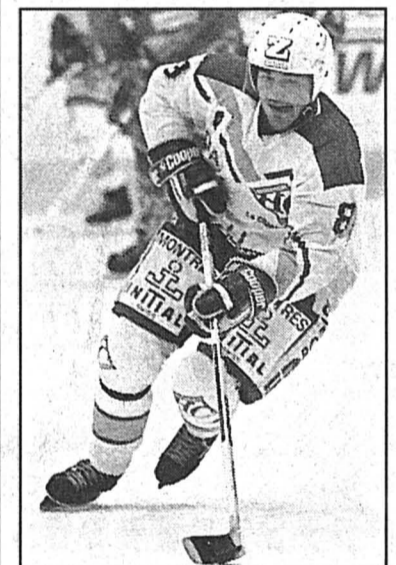
Les supporters neuchâtelois seront nettement en minorité. Le HCC n'a, en effet, reçu que... 170 billets pour la pré-vente dans la région! Mais que tous celles et ceux qui ne pourront vivre le match à la patinoire se rassurent car celui-ci sera retransmis en direct à la TV, sur «Suisse 4», dès 19h55. /si. E

Murisier, un vieux de la vieille

Avec Jean-Luc Schnegg, Daniel Ott, Boris Leimgruber le capitaine et Patrick Oppliger, Thierry Murisier est l'un des rares joueurs qui peuvent fêter ce soir la promotion du HC La Chaux-de-Fonds, trois ans après avoir hissé le club des Mélèzes en ligue nationale B. C'est dire que le défenseur porteur du numéro 8, qui terminera aujourd'hui sa sixième saison sous le maillot bleu-blanc-jaune, a le HCC dans le sang. Et qu'il tient encore plus que ses coéquipiers - si c'est possible - à placer son club sur le dernier palier de la hiérarchie helvétique.

Ils ne sont plus que cinq de l'équipe qui avait ramené la formation des Mélèzes dans le monde de la ligue nationale après plusieurs saisons de 1ère ligue. Et encore, durant ces trois années, n'ont-ils pas tous été fidèles aux couleurs chaux-de-fonnières. C'est ainsi que Patrick Oppliger a faussé compagnie à son club d'origine pour une saison au cours de laquelle il aura d'ailleurs beaucoup appris puisqu'elle l'a conduit en ligue A, au CP Berne puis au HC Bienne.

Mais pas de différence! Tous - anciens et «nouveaux venus» -, ne vivent plus que pour le rendez-vous décisif de ce soir. N'empêche, pour Thierry Murisier et ceux de ses copains qui ont vécu l'ascension de 1993, l'heure revêt un caractère particulier. Pouvoir prétendre arriver au sommet en aussi peu de temps n'est en effet pas courant.



THIERRY MURISIER - Ils sont encore cinq de la promotion en ligue B, il y a trois ans.

ptr. E

- On est assez tendu. L'orgueil, reconnaît le Morgien d'origine. Les deux équipes ont leur sort entre leurs mains. Grasshopper doit gagner, nous aussi car nous ne pouvons pas nous permettre de chercher le match nul. Ce serait trop risqué.

A 28 ans, Thierry Murisier garde la tête froide, même s'il qualifie d'euphorique l'état de son équipe:

- La victoire de samedi contre Lausanne a été importante mais le moment de fêter n'est pas venu. On fêtera demain, je l'espère...

Inutile de demander à ce robuste et correct défenseur si la ligue A est bien le but du HCC...

- Arrivé à ce stade de la compétition, celui qui n'a pas envie d'aller jusqu'au bout n'est pas normal! En réalité, au point où l'on en est maintenant, on serait triste de ne pas être promu.

Et le plus Chaux-de-Fonnier des Vaudois de relativiser les choses:

- Quoi qu'il advienne, on a fait une super saison. Il faut bien convenir qu'on a déjà fait plus que ce qu'on nous demandait.

Cela n'étant pas dit pour excuser d'avance un échec auquel personne ne pense dans le vestiaire des Mélèzes. Parole de Murisier!

◇ F. P.

Des dirigeants prêts à faire face

Avec un comité qui n'a pratiquement «pas bougé» depuis lors, Marc Monnat, président du HC La Chaux-de-Fonds, a vécu en cette qualité la pro-

motion de son équipe en ligue nationale B. Ce succès consacrait sa première année à la tête du club des Mélèzes. Et Marc Monnat deviendra-t-il,

aujourd'hui, le président du retour à la ligue A? La question ne semble pas trop le préoccuper. Ce n'est guère avant ce soir, en tout cas, qu'il sentira la tension le gagner.

Il n'est aucune raison objective, d'ailleurs, pour les dirigeants du HCC de s'énervier ou de s'inquiéter. Au vu de la récente décision de la Ligue nationale de ne plus reléguer «sportivement» de club de ligue A, l'occasion qui se présente n'est-elle pas à saisir?

- La décision de la Ligue reste dépendante de ce que fera la TV, modère Marc Monnat, mais elle risque bien d'être validée pour une saison au moins.

Ironie du sort, le HC La Chaux-de-Fonds, qui a été l'un des cinq clubs à s'opposer à ce mode de faire fondamentalement antisportif, pourrait en être le premier bénéficiaire! Le président Monnat n'en reste pas moins opposé à cette nouveauté. Cela dit et quel que soit le sort de la nouvelle formule décidée par la Ligue nationale, le HCC accueillera la promotion avec plaisir si celle-ci lui revient.

- Nous sommes disposés et prêts à faire front aux problèmes que poseraient une ascension, confie Marc Monnat. En

fait, les problèmes et les avantages inhérents à la ligue A sont identiques à ceux de la ligue B, explique le président, mais ils sont amplifiés. Nous n'avons donc rien préparé de spécial pour le cas où nous serions promus, sinon une fête pour les joueurs lors du retour dans la nuit à La Chaux-de-Fonds! Plus sérieusement, nous avons déjà engagé trois jeunes joueurs talentueux, Wicky, Cantoni et Sommer, et nous sommes en contact avec d'autres éléments dont la venue est partiellement conditionnée par la ligue dans laquelle nous nous trouverons à partir de demain. Nous devons aussi, de toute manière, trouver deux nouveaux étrangers.

Si le HCC est promu, le président entend laisser passer la fête et les fatigues qu'elle aura générées avant de remettre tout le comité au travail. Trois points essentiels figureront au programme, points qui existeraient même en ligue B: 1. Remodeler le budget; 2. Moderniser la patinoire en collaboration avec la commune; 3. Remodeler une équipe.

Le moins qu'on puisse écrire est que la sérénité règne en maîtresse au HCC.

◇ F. P.



MARC MONNAT - Le comité du HCC est prêt à faire front aux problèmes de la ligue A si...

mcfreddy

À LOUER DÈS FIN AVRIL 1996

Rue des Parcs 39 et 41
NEUCHÂTEL



«Villa dei Fiori»

*Appartements et studio
à loyers modérés
dans immeuble classé monuments
et sites historiques*

Parcs n° 39

Duplex 3 1/2 pièces
Cave + galetas

Une réalisation:

Entreprise générale

STOPPA, CARAVAGGI

**&
FILS SA**

Parcs n° 41

Sous-sol 2 1/2 pièces
Rez-de-chaussée 2 1/2 pièces
1^{er} étage 2 1/2 pièces
Studio
2^e étage 4 1/2 pièces
Duplex 2 1/2 pièces
3^e étage 2 1/2 pièces
Cave + galetas + jardin

Location: Gérance Progestim SA à Neuchâtel, tél. (038) 21 23 17

Architecte: Urscheler + Arrigo SA – Direction des travaux: Stoppa, Caravaggi et Fils SA – Maîtres d'états Maçonnerie et carrelage: Stoppa, Caravaggi et Fils SA – Couverture, ferblanterie et échafaudages: Barras SA – Peinture: Stoppa Fils & Cie – Sanitaire: Gerber SA – Electricité: Vuillommenet SA – Chauffage: A. Ceresa – Plâtrerie: Buschini SA – Parquets et tapis: Falk Frères SA – Menuiserie intérieure: M. Ritz SA – Menuiserie extérieure: F.P.M. SA – Agencement de cuisines: Moderna SA – Restauration d'art: MM. Artho et de Dardel – Nettoyages: Garin SA

269448-126

Demain en exclusivité dans votre quotidien,
ne manquez pas le numéro spécial

ROC COMMUNICATION Automobile 96

Au sommaire de cette édition:

- l'impact de l'automobile sur l'économie et l'emploi en Suisse
- interview de Jacques Calvet, PDG du groupe PSA
- le radioguidage au service des automobilistes
- nostalgie: les voitures néo-rétro font un tabac!
- Isotta Fraschini, ou la renaissance d'un mythe
- et encore...
- Opel, une belle histoire d'amour
- AMAG, le leader omniprésent
- Citroën Saxo: la bonne note
- Ford, la passion du sport

Ce numéro a été réalisé avec le soutien de:



OPEL



**ROMANDIE
COMBI**

ROC around the clock

Immobilier



Paraît chaque jour, du lundi au samedi • Délai: l'avant veille de la parution à 12 h

A louer

cti
gestion immobilière sa
Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 20 07

NEUCHÂTEL
Chemin de la Favarge
Pour entrée à convenir

JOLI STUDIO MANSARDÉ

Tout confort.
Fr. 590.- + charges. 238950-126

UNPI
UNION NEUCHÂTELOISE
DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

239827-126

A louer à
SERRIÈRES

regimmob sa

APPARTEMENT
2 PIÈCES

Cuisine agencée.
Fr. 950.- + 150.-

Regimmob S.A.
Ruelle W.-Mayor 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 79 24

MEMBRE
UNPI

VILLE DE NEUCHÂTEL

La Fondation en faveur de la construction de maisons locatives pour personnes âgées met en location, 72, rue de la Dîme

un studio

libre tout de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à la gérance des bâtiments de la Ville de Neuchâtel, 3, faubourg du Lac, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 20 76 72. 239474-126

À LOUER
Peseux, rue des Granges 14

STUDIO
partiellement meublé

cuisinette, W.-C. et douche à l'étage.
Location mensuelle Fr. 330.- charges comprises. Libre le 1^{er} avril 1996.
Pour tout renseignement, téléphoner durant les heures de bureau au 038/31 61 31. 269369-126

239791-110

Boutique
Liliane

À LOUER
À AREUSE,
Chemin des Pinceluses
Tout confort,
proche des transports

2 1/2 pièces
avec balcon 63 m²

2 1/2 pièces de plain-pied
62 m²
Libre au 1^{er} mai.

Pour tous renseignements:
269372-126

rb Régie F. Bernasconi et Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 31 90 31

Neuchâtel
A louer pour le 1^{er} avril 1996
au centre ville

appartement
3 1/2 pièces, 90 m²

Fr. 1407.- + charges,
- avec agencement moderne et confortable,
- 2 salles d'eau,
- séjour avec balcon.

Pour tous renseignements,
tél. (031) 300 42 44. 268662-126

TRANSPLAN AG
Liegenchaftenverwaltung
Tel. 031 300 42 42 / Fax 031 300 42 49
Länggassstrasse 54, 3000 Bern 9

À LOUER
A Neuchâtel, Bellevaux 12
dans immeuble récent, proche
des transports, des écoles
et de la gare CFF

vaste 2 1/2 pièces (75 m²)
avec balcon, cuisine agencée
avec lave-vaisselle, cave.

Libre à partir du 1^{er} avril. 268314-126

Pour tous renseignements:

rb Régie F. Bernasconi et Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 31 90 31

STUDIO

BOUDRY. Louis-Favre. fr. 500.- + charges. De suite ou à convenir.

ST-BLAISE. Tout confort. fr. 505.- charges comprises. De suite ou à convenir.

3 PIÈCES

CORCELLES. Clos 7. Tout confort fr. 970.- + charges. Dès 1.4.96.

CERNIER. Tout confort, de suite ou à convenir. fr. 840.- + charges. Event. garage ou parc.

ROCHFORT. Imm. poste. Chauffage central fr. 750.- + charges.

3 1/2 PIÈCES

NEUCHÂTEL-CENTRE. Grand duplex tout confort + poêle nordique. fr. 1525.- + charges. De suite ou à convenir.

BOUDRY. Buchilles. Tout confort, cheminée de salon, grand balcon sud, calme, verdure. fr. 1320.- + charges. De suite ou à convenir.

4 PIÈCES

ROCHFORT. Imm. poste. Tout confort, en attique, cheminée fr. 1400.- + charges.

VILLA MITOYENNE

BEVAIX. Les Pommiers. 5 pièces, moderne, jardin. fr. 2100.-/mois, dès 1.7.96.

GARAGES + PARCS

MARIN. Chs-Perrier. Gar. coll. fr. 95.-/moto fr. 20.-.

PESEUX. Les Tires. Gar. coll. fr. 108.-/moto fr. 20.-. 69944-126

RÉGICO NEUCHÂTEL SA
(MEMBRE DU GROUPE GECO)
3, RUE SAINT-HONORE - 2001 NEUCHÂTEL
Tél. 038/24 34 88 UNPI

collection printemps-été

Guy Laroche **CAROLINE ROHMER**

Grand Insigne **MaxMara**

YVES SAINT LAURENT
variation

Tailles du 36 au 48

Peseux Grand-Rue 15
Tél. 31 67 51
Formé le lundi matin

M & C

A louer à CORTAILLOD
Dans une maison de maître.
Site exceptionnel.

APPARTEMENT DE 5 PIÈCES

Jardin, accès direct au lac.
Loyer: Fr. 2200.- + charges.

Pour visiter: 239733-126

RÉGIE IMMOBILIERE
MULLER & CHRISTE
Temple-Neuf 4 2001 NEUCHÂTEL
Tél. 038/24 42 40

MEMBRE
UNPI

À LOUER
MARIN - Rue Closel

Studios
dès Fr. 390.- + charges.
Emplacements intérieurs Fr. 85.-.

NEUCHÂTEL - Serrières

Studio
Fr. 381.- + charges.
Emplacements intérieurs Fr. 100.-.

Pour tous renseignements: 269279-126

CPM
IMMOBILIER

Caisse de Pensions Migros
Roveréaz 5 - 1012 Lausanne
Tél. 021/652 92 22

À LOUER À NEUCHÂTEL
Sablons 2, 1^{er} étage

APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES, 90 m²

Balcon, ascenseur,
vue sur le lac et les Alpes.
Loyer mensuel sans charges
Fr. 1255.-

Sablons 2, 4^e étage

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

Loyer mensuel sans charges
Fr. 590.-.

Libres tout de suite ou date à convenir.

GÉRANCE ROSSETTI.
Tél. 038/57 10 65. 239796-126

À LOUER

STUDIO

BOUDRY. Louis-Favre. fr. 500.- + charges. De suite ou à convenir.

ST-BLAISE. Tout confort. fr. 505.- charges comprises. De suite ou à convenir.

3 PIÈCES

CORCELLES. Clos 7. Tout confort fr. 970.- + charges. Dès 1.4.96.

CERNIER. Tout confort, de suite ou à convenir. fr. 840.- + charges. Event. garage ou parc.

ROCHFORT. Imm. poste. Chauffage central fr. 750.- + charges.

3 1/2 PIÈCES

NEUCHÂTEL-CENTRE. Grand duplex tout confort + poêle nordique. fr. 1525.- + charges. De suite ou à convenir.

BOUDRY. Buchilles. Tout confort, cheminée de salon, grand balcon sud, calme, verdure. fr. 1320.- + charges. De suite ou à convenir.

4 PIÈCES

ROCHFORT. Imm. poste. Tout confort, en attique, cheminée fr. 1400.- + charges.

VILLA MITOYENNE

BEVAIX. Les Pommiers. 5 pièces, moderne, jardin. fr. 2100.-/mois, dès 1.7.96.

GARAGES + PARCS

MARIN. Chs-Perrier. Gar. coll. fr. 95.-/moto fr. 20.-.

PESEUX. Les Tires. Gar. coll. fr. 108.-/moto fr. 20.-. 69944-126

RÉGICO NEUCHÂTEL SA
(MEMBRE DU GROUPE GECO)
3, RUE SAINT-HONORE - 2001 NEUCHÂTEL
Tél. 038/24 34 88 UNPI

CHAMBRES

268883-130

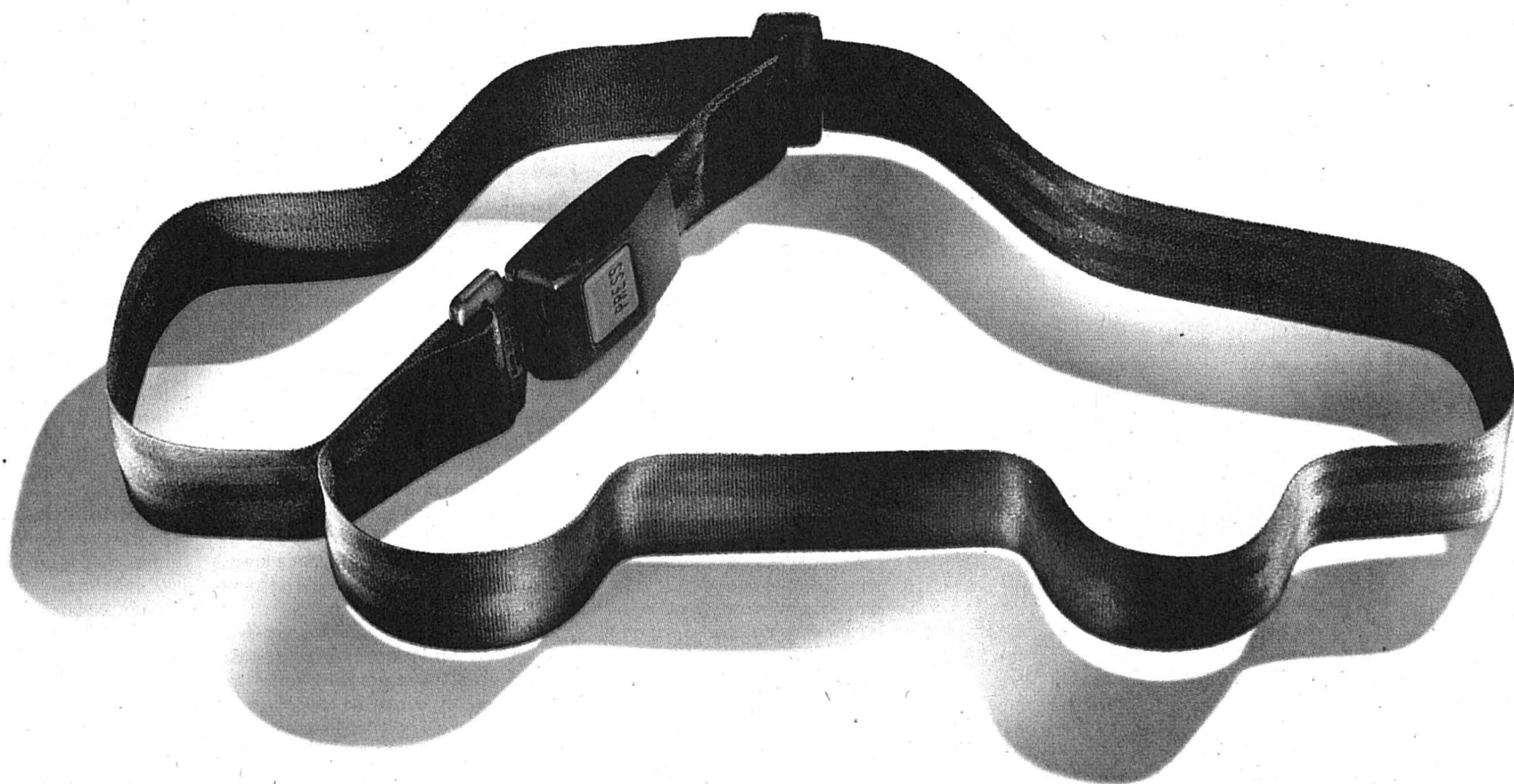
A louer à
WAVRE

regimmob sa

CHAMBRE INDÉPENDANTE
Douche/W.-C. en commun.
Fr. 180.-.

Regimmob S.A.
Ruelle W.-Mayor 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 79 24

MEMBRE
UNPI



N'attendez pas plus longtemps une sécurité totale. Demandez vite une offre STRADA, la nouvelle assurance auto de la "Winterthur".

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ NPA/Lieu _____ Téléphone _____

Coupon à envoyer à Winterthur-Assurances, Case postale 357, 8401 Winterthur, ou à faxer au n° 052 261 45 45. Pour en savoir plus, vous pouvez aussi vous adresser à une représentation "Winterthur" ou appeler le 155 21 00.

winterthur

Génial!

Un lave-linge automatique pour 5 kg et un tumbler pour 2,5 kg dans la même machine

Novamatic WT 1000.1 S
Laver automatiquement et sécher "prêt-à-ranger" dans un petit espace (H 85, L 59,5, P 52 cm). Tous les programmes, peut être raccordé par tout. Livraison/raccordement/montage effectués par les professionnels de chez Fust. Un prix sensationnel de fr. 1390.-
Loc./m. 79.- AS inclus



Nous avons toutes les grandes marques au stock
BOSCH Electrolux AEG
NOVAMATIC Bauknecht Miele

AS = abonnement service
Dans toutes les succursales
Fust chez Jelmoli • INNOVATION • GRAND PASSAGE

05-288750/4x4

Qualité - Conseils - Services

Fausse-Brayes 17, Neuchâtel
Tél. (038) 21 22 40

CHAUSSURES CONFORT

Succ. de C. Amodio



Sioux

Faites-vous plaisir en marchant. 239656-110

MANIFESTATIONS

DOUANE
ZOLL

ETRE ETRANGER

LA PLACE DE L'ETRANGER DANS LA COMMUNAUTE NEUCHATOISE, DU MOYEN AGE AUX PREMIERES LOIS REPUBLICAINES

Conférence de Monsieur Jean-Pierre JELMINI, Conservateur au Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel

mardi 26 mars 1996 à 18h

au Centre Culturel Neuchâtelois
rue du Pommier 9 à Neuchâtel

239786-156

Etat de Neuchâtel: Bureau de délégué aux étrangers, Centre de perfectionnement du corps enseignant, Formation continue.



90 ANS de la Société Philatélique de Neuchâtel

En collaboration avec le 100^e anniversaire de l'Hôtel des Postes

Grande Exposition - Bourse
Timbres Cartes postales Conseils Expert
Collège de la Promenade-sud à Neuchâtel
Entrée libre

Vendredi 29 mars 1996 à 17 h - Inauguration - Exposition
Samedi 30 mars de 9 h à 19 h - Bourse - Exposition
Dimanche 31 mars 1996 de 9 h à 16 h - Bourse - Exposition

239814-156

L'EXPRESS
pub'

soutient vos manifestations

038 25 65 01

Costa Blanca

Appartements Villas
Dillias Don Quijote RESIDENCIAL PLAYA FLAMENCA

Ausstellung
Aarberg (BE)

Hotel "Krone"
Mittwoch, 27. März 1996
16-21 Uhr

Bauunternehmer persönlich anwesend!
Schuster & Partner, 9302 Kronbühl

Nous demandons à acheter

HORLOGERIE ANCIENNE

montres-bracelets, de poche, mouvements, pendules, régulateurs, outillage et machines, fournitures, layettes et documentation sur l'horlogerie.

268907-144

J.-F. Niklaus, Valangin.
Tél. (038) 57 26 95 ou 25 32 94.



Cartes de membre 1995 du Club E encore valables

Message aux membres du Club E
La nouvelle carte '96 vous parviendra automatiquement courant mars

PROGRAMME

Les avantages de la carte

Un abonnement (12 mois) à L'EXPRESS et sa carte Club vous offrent:

- une réduction de Fr. 5.- à de nombreuses manifestations telles que: théâtre, danse, concerts, événements sportifs, etc.;
- de nombreux billets gratuits lors de grands spectacles;
- d'importants avantages lors de voyages-lecteurs en Suisse et dans le monde;
- une réduction sur le prix d'entrée dans des sites touristiques en Suisse et en France;
- d'appréciables réductions lors d'achat de disques CD, cassettes-vidéo, TV, HiFi, etc.

Comme des milliers de lecteurs, devenez vous aussi membre du Club E!



CÉDRIC BOVET TRIO

VERNISSAGE CD «INTUI'SON»

Le trio réunit Cédric Bovet, saxes, Mickey Dougoud, contre-basse et Matthias von Imhoff, batterie, auxquels s'ajoutent fort probablement ce soir-là Nathalie Claude, vocal et Fred Brandt, rap.

Théâtre du Pommier, Neuchâtel
Vendredi 29 mars, à 21 h

Entrée, apéritif compris, prix unique Fr. 5.-
Réservation:
Centre culturel neuchâtelois,
tél. 25 05 05

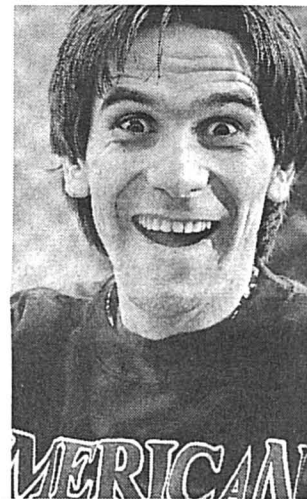
RÉDUCTION Fr. 5.- CLUB E



service culturel migros
RIRE UNE SAISON

TEX NOUVEAU SPECTACLE

Après des années de succès avec son spectacle «Salut Brother» imprégné des années baba-cool, TEX nous propose sa nouvelle création.



Théâtre de Neuchâtel
Samedi 30 mars, à 20 h 30

Prix des places: Fr. 30.-
Location:
Centre culturel neuchâtelois
tél. 25 05 05

RÉDUCTION Fr. 5.- CLUB E

Cinquième concert



Direction: Jan DOBRZELEWSKI

Solistes: Brigitte Fournier, soprano
Michèle Olivier, alto
Hans-Peter Graf, ténor
Stéphane Imboden, basse
A l'orgue Guy Bovet

ORCHESTRE DE CHAMBRE DE NEUCHÂTEL

Temple du Bas -
Salle de Musique, Neuchâtel
Dimanche 31 mars, à 17 h

Location:
Office du Tourisme
Rue de la Place-d'Armes 7
Neuchâtel, tél. 25 42 43

RÉDUCTION Fr. 5.- CLUB E

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL présente

JARDIN D'HIVER

de René Zahnd par la Compagnie Gianni Schneider



La pièce se passe dans une serre. Un homme étrange, Rodolphe, y passe son temps avec ses plantes et avec son valet. Vingt-trois ans après leur séparation, sa sœur Mireille vient le retrouver en compagnie de sa fille. Ce retour vient perturber l'ordre établi, raviver un passé dont le poids pèse lourdement sur la maison.

Neuchâtel
Mardi 2, mercredi 3 avril, à 20 h 30

Prix des places: Fr. 20.-, 25.-, 30.-
Location:
Office du Tourisme
Rue de la Place-d'Armes 7
Neuchâtel, tél. 25 42 43

RÉDUCTION Fr. 5.- CLUB E



La pensée du jour

Celui qui sème des larmes, sème des larmes qui repoussent facilement.

Friedrich Hegel, «Esthétique»

RÉCRÉATION

Conte écologique

L'enfant qui libérait son ami orque dans «Sauvez Willy» est maintenant un adolescent qui s'intéresse beaucoup aux filles de son âge. Dans «Sauvez Willy 2» (qui vient de sortir en vidéo), un désastre écologique va bouleverser la vie sentimentale de Jesse, et lui donner l'occasion de secourir, une nouvelle fois, son cétacé préféré.

Vidéo

Deux ans ont passé depuis ce fantastique été durant lequel Jesse se lia d'amitié avec l'orque Willy, et vécu à ses côtés la plus belle aventure de son enfance. Libre, Willy a regagné le large pour retrouver sa mère et ses jeunes frères et sœurs.

Aujourd'hui, Jesse est un adolescent comblé par l'affection que lui portent ses parents adoptifs, Glen et Annie Greenwood. Cette har-

monie est brutalement ébranlée lorsque le jeune garçon apprend la mort de sa mère et qu'il voit Elvis, son jeune demi-frère, débarquer chez les Greenwood. Les rapports entre les deux garçons sont tendus: ils se repoussent mutuellement, malgré les efforts d'Annie et de Glen qui les emmènent en vacances au bord de l'océan.

Là, Jesse entame son premier flirt avec Nadine, une ravissante jeune fille de son âge, qui partage sa passion pour l'univers marin. Un jour, dans une petite crique,

Willy et sa famille surgissent sous leurs yeux éblouis. Fou de joie, Jesse se jette à l'eau pour chevaucher «son» orque et lui présenter sa petite amie. Les jours suivants, les deux adolescents retrouvent leurs amis pour de nouveaux jeux aquatiques.

Mais, ces vacances idylliques se transforment subitement en cauchemar, lorsqu'un pétrolier s'échoue dans la baie et y déverse des centaines de milliers de litres de pétrole. Après bien des péripéties, Willy et les siens se retrouvent prisonniers dans les mailles d'un barrage flottant. Pire: un promoteur véreux profite de la situation pour tenter de s'approprier les cétacés qu'il envisage d'installer dans un parc d'attractions. Dans un premier temps, Jesse, Elvis et Nadine, réussissent à empêcher la capture. Mais, la marée noire ne cesse de croître et un nouveau drame éclate: la nappe de pétrole s'embrase et un mur de feu entoure la baie.

La mort va-t-elle frapper?

Si vous n'avez pas vu le film lors de son passage en salle, vous le saurez en visionnant la cassette vidéo de «Sauvez Willy 2» qui vient de sortir, et qui est disponible dans toutes les bonnes crémeries.

Histoire d'eau

Il est certain que la suite d'un film à succès est avant tout une pêche (opération) commerciale qui, sans prendre de gros risques et faute de poisson, rassemble des millions de dollars dans les filets des producteurs. Mais, pour être honnête, il faut tout de même reconnaître que cette suite n'est pas un film bâclé, même si le scénario s'égare quelque peu à travers un message vaguement écologique (on ne connaîtra jamais les conséquences de la spectaculaire marée noire reconstruite dans le film).

Les gosses ont adoré «Sauvez Willy», ce conte qui réunissait un

Joël Delachaux, de Neuchâtel, ils gagnent respectivement neuf et six titres de cette série. Bravo!

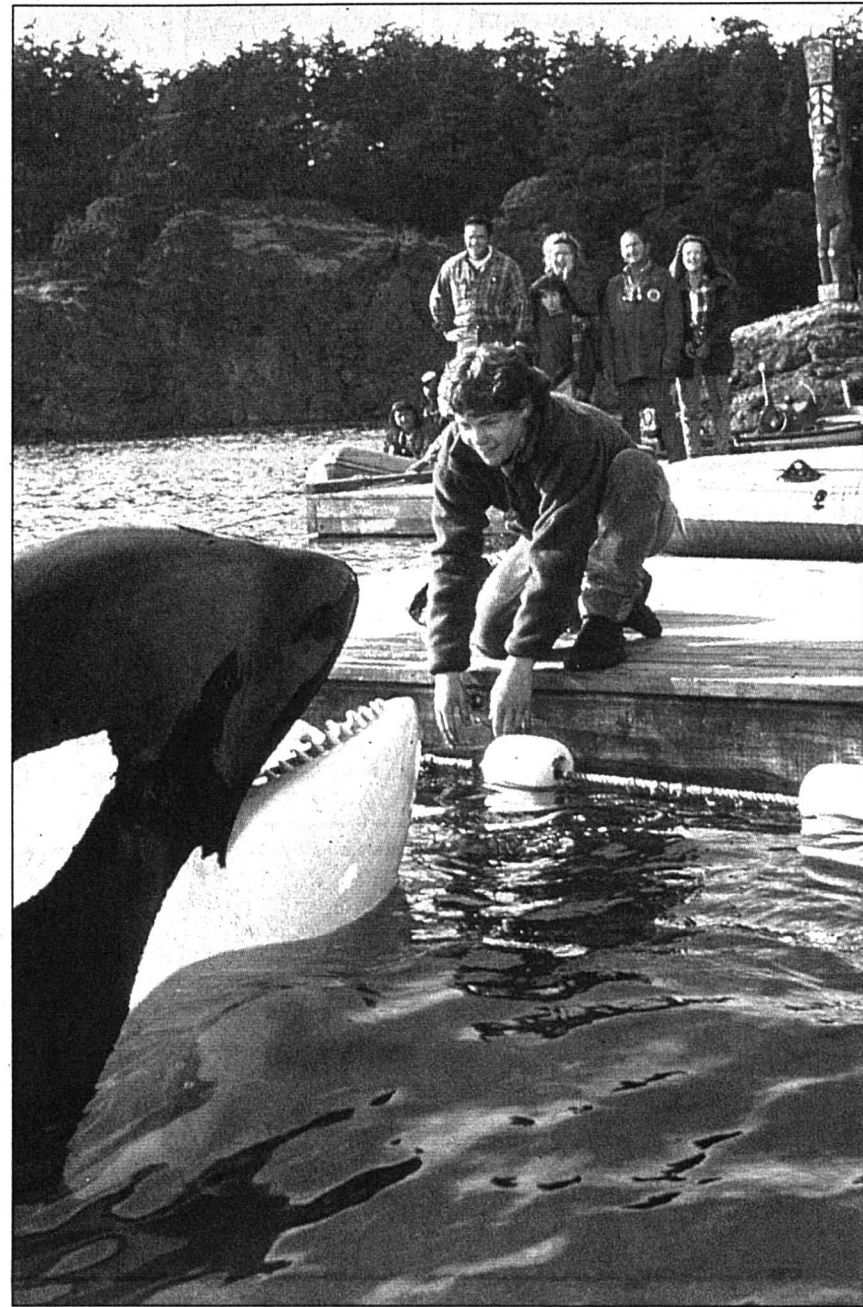
Aujourd'hui, pour marquer la sortie de «Sauvez Willy 2», «L'Express» vous propose de gagner l'une des trois cassettes de ce film féérique, offertes par «Warner Home Vidéo».

Pour participer au tirage au sort qui désignera les trois gagnants, il suffit simplement d'envoyer, jusqu'au dimanche 31 mars, à minuit, sur carte(s) postale(s) uniquement, vos nom, âge et adresse, à «L'Express», rubrique «Récréation», case postale 561, 2001 Neuchâtel. Bonne chance! / E

A vous de jouer!

Il y a quelques semaines, on vous proposait de gagner des ouvrages de la collection «Secrets», édités par les éditions Gallimard Jeunesse, et offerts par la librairie Raymond, à Neuchâtel. Une actualité très fournie nous a empêché, jusqu'à aujourd'hui, de publier le résultat du tirage au sort auquel vous avez été très nombreux à participer.

C'est Martial Comtesse, de Bevaix, qui gagne les douze premiers titres de cette fantastique collection qui dévoile les plus beaux «Secrets» de la Nature, des arts, du ciel, de l'histoire, des sciences, et des jeux. Quand à Jennifer Solioz, de Peseux et



«SAUVEZ WILLY 2» - Les gosses ont adoré «Sauvez Willy»; dans ce deuxième volet, l'acteur et le public ont deux ans de plus.

enfant et un «monstre» marin. Dans ce deuxième volet, le gamin est devenu un adolescent. L'acteur et le public ont deux ans de plus: c'est certainement l'une des raisons qui ont fait que cette suite ait eu autant de succès.

Emouvant, captivant, visuellement brillant et spectaculaire, «Sauvez Willy 2» célèbre un thème qui passionne toujours les en-

fants: l'amitié. Dwight Little, le réalisateur de ce film, a en quelque sorte fait l'apologie de l'entraide, du respect de la vie et de la nature. Une petite merveille de simplicité, pétrie de fraîcheur, qui véhicule un message simple, sincère et universel. Un grand bain pour tous les publics.

◇ Pascal Tissier

CUISINE EXPRESS

Salade de saison

Tout doucement, les beaux jours reviennent et avec eux le temps des terrasses et des salades. Aujourd'hui, je vous propose donc de concocter une salade de bardoie aux asperges vertes sur un lit de lentilles aux agrumes.

Recettes pour 5 personnes:

400 gr d'asperges vertes
50 gr de salade «feuille de chêne»
400 gr de filet de bardoie
20 gr de farine
60 gr de lentilles vertes du Puy
1 bouquet garni
2 citrons verts
1 orange
20 gr d'échalotes hachées
1/2 dl d'huile d'olives
1 bouquet de ciboulette
Sel, poivre

Préparation

Peler, parer et cuire les asperges «2 par personnes» couper les pointes d'égal grandeur. Les couper en deux dans le sens de la longueur.

Couper le reste en tronçons réguliers. Cuire les lentilles dans l'eau avec le bouquet garni. Peler les citrons verts et l'orange à vif et lever les filets. Réserver l'excédent de jus pour la sauce. Couper la bardoie en 5 tranches régulières. Faire la salade de lentilles tièdes avec les échalotes hachées, quelques filets de citron et d'orange et les tronçons d'asperges. Assaisonner de sel, de poivre, finir avec un peu d'huile d'olive pressée à froid.

Finition

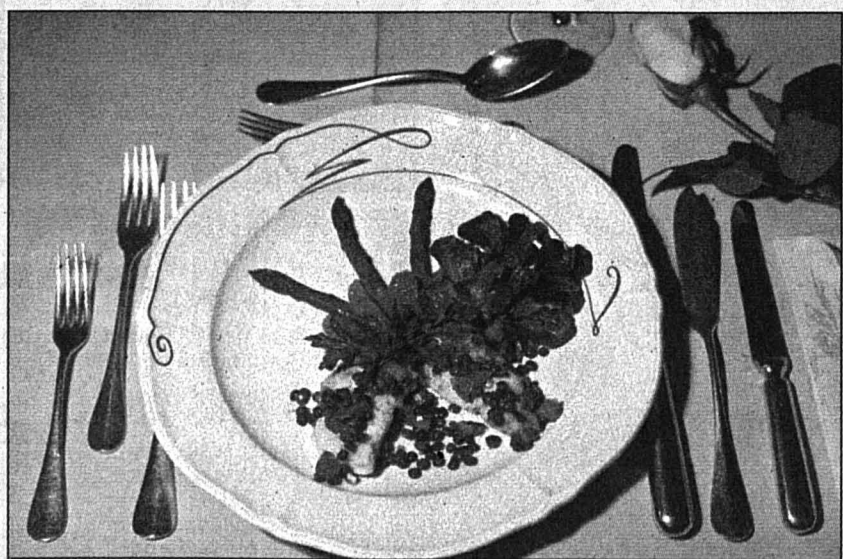
Assaisonner, fariner et faire sauter les tranches de bardoie dans l'huile.

Garnir le fond des assiettes avec la salade de lentilles tièdes. Décorer avec les asperges, les filets de citron et d'orange ainsi que les feuilles de chêne. Déposer une tranche de bardoie sur chaque assiette. Garnir avec des brins de ciboulette.

En vous souhaitant un excellent appétit, je vous informe que cette salade gagne à être servie tiède.

◇ Patrice Paulus

● Cette recette est expliquée par Jean-Pierre Berthonneau demain soir à 20h10 et 21h40 sur la télévision locale neuchâteloise. Rediffusion mercredi prochain aux mêmes heures.



LE TEMPS DES SALADES - Astucieux mariage de bardoie et d'asperges. Pierre Treuthardt - E

NEW YORK

Policiers champions du faux témoignage

La direction de la police de New York a entrepris de lutter contre une pratique de plus en plus répandue dans les forces de l'ordre: le faux témoignage pour faire «tomber» les délinquants.

«De nombreux policiers exagèrent volontairement les charges pesant sur les prévenus parce qu'ils jugent la justice trop laxiste, explique le commissaire William Bratton. Le faux témoignage résulte surtout d'une «frustration».

Souvent, dit le commissaire, le représentant de l'ordre se trouve devant un choix et, s'il dit la vérité, le criminel est relaxé, et nous avons toujours les mêmes problèmes de drogue et de violence. Mais s'il ment, il risque lui aussi d'aller en prison.

Les faux témoignages ont conduit la justice à réviser 1500 affaires sur lesquelles les policiers incriminés avaient travaillé. Résultat: 125 prévenus, dont un grand nombre de trafiquants de drogue

notoires, ont été relaxés. Malgré l'ampleur de cette affaire, les responsables de la police new-yorkaise soutiennent que les fonctionnaires sont dans leur grande majorité honnêtes.

«Le faux témoignage n'est pas aussi généralisé que les gens le pensent, déclare un avocat du Queens, Richard Brown. C'est une impression. Mais le danger est que cette impression fasse son chemin dans les prétoires.

La Commission Mollen, attachée au maire de la ville, qui a enquêté sur le phénomène de corruption dans la police, a conclu dans un rapport en 1994 que le faux témoignage n'est pas rare, même chez ceux qui ne sont coupables d'aucun autre délit. Le cas le plus célèbre reste celui de Barry Brown. Cet ancien policier, qui a collaboré en secret pour la commission Mollen, a dû démissionner après avoir reconnu qu'il avait menti en 1991 pour aggraver les charges pesant sur un revendeur de drogue.

◇ De New York: Tom Hays / ap

HONDA

Vive la haute technicité

Pour respecter le dicton «Qui n'avance pas recule», Honda a retravaillé la CBR 900 RR afin qu'elle demeure le porte-drapeau de la catégorie Super-sport.

Dans notre édition du 5 mars dernier nous avons présenté en détail ce bolide. Rappelons les modifications importantes de cette CBR de la deuxième génération sont en premier lieu le moteur qui gagne 25 cmc pour afficher 918 cmc avec un alésage augmenté de 1 mm; ainsi la puissance passe de 124 à 128 ch. La partie cycle présente des renforcements que l'on trouve par exemple sur le bras oscillant de la suspension arrière. Côté confort du motard, il se trouve amélioré grâce à une nouvelle forme du réservoir, abaissé de 5 mm, et d'une hauteur de selle augmentée de 10 mm. A tout cela s'ajoute une vingtaine d'autres modifications qui font de cette moto le fer

de lance des supersportives. Son coût se monte à 18.950 francs.

Dans le domaine de la sécurité, la ST 1100 Pan-European continue de maîtriser le sujet. En 1993 la routière CBR 1000 F inaugurerait avec succès le système de freinage «Dual CBS» qui avait la particularité d'agir simultanément sur les freins avant et arrière lorsque le pilote actionnait ensemble ou séparément les commandes. La suite logique voulait que ce système de freinage intégral vienne naturellement compléter la Pan-European qui comprend déjà l'ABS et un système antipatinage TCS.

Non content d'ajouter un nouvel atout à cette machine, la marque ailée a fortement modifié et amélioré l'ancien ABS, car en fin de compte l'ABS et le CBS sont, lors des freinages, complémentaires. L'un aide le motard à



HONDA CBR 900 RR - Cette moto a bénéficié d'une refonte totale que se soit dans le domaine de l'esthétique ou de la technique. Ces modifications sont importantes bien qu'elles soient peu visibles du premier coup d'œil.

garder le contrôle de la moto, en ligne droite et l'autre permet d'atteindre une répartition presque idéale de la force de freinage dans les différentes conditions de conduite. Le développement de ce nouvel ABS présente pas moins de 13 brevets mondiaux, une sacrée performance qui contribue vérita-

blement à l'amélioration de la sécurité. Côté moteur pas de modification à signaler et la partie cycle comprend des pneus radiaux en lieu et place de diagonaux. Cette merveille de technologie coûte 24.700 francs.

Dans la catégorie des choppers, toujours en expansion, Honda présente cette année un modèle de moyenne cylindrée, le CMX 250 C Rebel. Cette moto reprend le style de la CA 125 Rebel sortie l'année passée, ce qui correspond à un custom à l'américaine, avec un réservoir en forme de goutte d'eau, une selle cavalière, un grand guidon cintré, des repose-pieds avancés et des roues à rayons chromés sans oublier des suspensions souples et confortables. Le moteur est un bicylindre en ligne, quatre temps de 234 cmc bien dans le style de ce chopper. Son prix est de 6.980 francs.

Côté trail, 2 modèles ont vu leur silhouette et leur confort améliorés. La XRV 750 Africa Twin reçoit

un carénage et un saute-vent redessinés qui donnent une meilleure protection.

Le moteur et la partie cycle ont subi quelques changements minimes afin de permettre de respecter le deuxième stade de la norme de bruit européenne.

La NX 650 Dominator voit son habillage légèrement modifié avec un nez de carénage mieux intégré, les flancs et la partie arrière ont également été repensés. Les cli-gnotants avant ne sont plus intégrés mais fixés sur des tiges. Côté moteur il subit aussi quelques petites modifications pour satisfaire aux normes européennes.

Au niveau des prix ces deux derniers modèles ainsi que les autres motos de la marque ne subissent aucune augmentation par rapport à l'année passée. Honda Suisse désire concentrer ses efforts pour redonner un nouvel élan au marché de la moto de notre pays.

♦ Christian Wolfrath

SUZUKI

Une belle progression

La maison Frankonia, importatrice pour la Suisse des motos Suzuki, présente trois nouveaux modèles attractifs, la GSX-R 750, la Bandit GSF 1200 et la DR 650 SE pouvant être modifiée en version supermotard grâce à un Kit au prix très attractif.

Conçue pour gagner», cette maxime a habité les ingénieurs japonais tout au long du développement de la nouvelle GSX-R 750 issue de la RGV 500 des grands prix 1993.

En dix ans d'existence cette GSX-R a fortement évolué, ce qui lui permet actuellement d'afficher un poids de 179 kg à sec avec tout l'équipement de route. Le moteur est équipé d'un nouveau système d'admission d'air SRAD qui permet d'utiliser de l'air sous pression et de carburateurs à flux vertical de 39 mm gérés par l'électronique; les cylindres sont en aluminium recouverts de nickel-silicium-carbide et les carters, en magnésium. Le gain en poids est de neuf kilos par rapport à l'ancien moteur. Des essais en soufflerie ont permis d'optimiser au maximum l'aérodynamisme de cette GSX-R 750 qui présente une ligne très compacte et élégante. Son prix est fixé à Fr. 17.350.-

L'année dernière la marque d'Hama-matsu avait mis sur le marché une «naked-bike», de 600 cmc très efficace. Pour combler les amateurs de grandes randonnées à deux, une version plus puissante est née. Le moteur de cette nouvelle Bandit 1200, issu de la GSX-R 1100, développe plein de couple. Logé dans un cadre double

berceau, ce quatre cylindres en ligne est parfaitement mis en valeur sans donner l'impression d'être volumineux. Le freinage, équipé de deux disques de 310 mm à l'avant et d'un de 240 mm à l'arrière, correspond tout à fait aux performances de ce deux-roues; il s'avère avoir un touché agréable et efficace. En raison des normes suisses, la version importée dans notre pays est équipée d'une tête de fourche, ainsi le système pulser est caché d'une manière élégante. Le prix de cette superbe et compacte routière se situe à 14.350 francs.

Avec la nouvelle DR 650 E, Suzuki reste fidèle à la ligne qu'on lui connaît pour les modèles enduros. La nouveauté de cette moto se trouve essentiellement dans la conception technique, soit principalement dans le cadre, un simple berceau dédoublé en tubes ronds ou

carrés dessinés selon les principes des machines de cross; un moteur nettement plus compact, dont les cylindres recouverts de nickel-silicium-carbide et des suspensions de la nouvelle génération. La fourche télescopique et l'amortisseur arrière réglable, offrent un débattement de 260 mm.

Avec cette évolution, cette moto a gagné 23 kilos, pour peser plus que 147 kg. Son prix de vente se monte à 9750 francs.

Pour les amateurs de la catégorie supermotard, il existe donc un kit de transformation qui comprend des jantes de 17 x 4.25 à l'arrière de 17 x 3.00 à l'avant, un entraînement du compteur et une béquille plus courte; le prix de ce matériel se monte à 790 francs; à ce montant il faut ajouter les frais de montage et les pneus. Côté homologation, pas de problème car les deux versions sont acceptées en Suisse grâce au travail de l'importateur Frankonia.

Au sujet des autres motos de la marque, pas de grandes modifications que se soient techniques ou financières; même certains modèles bénéficient de réductions de prix par rapport à l'année passée.

♦ C. Wo.



SUZUKI GSF 1200S BANDIT - Une roadster pleine de charme qui présente des formes agréables et très équilibrées.

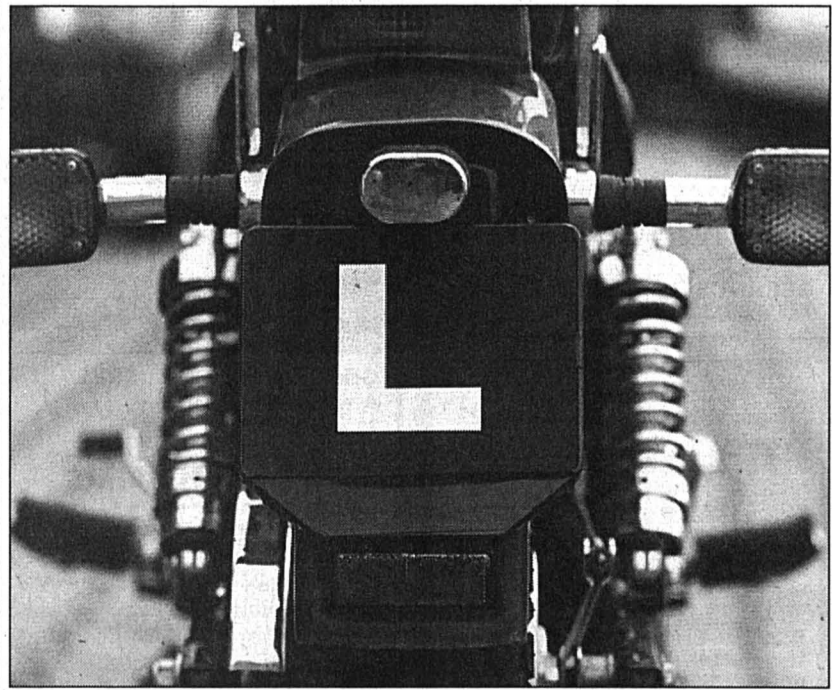
CONSEILS PRATIQUES

Le permis de conduire une moto

En Suisse, celui qui désire piloter un scooter ou une moto, doit commencer par suivre le cours théorique et pratique de base, avant de passer un examen, aussi bien théorique que pratique à aussi. Cette obligation légale remplie, il(et elle!) pourra conduire des machines jusqu'à 125 cmc (scooters et motos). Après deux années d'expérience sur la route, et après un nouvel

examen pratique, le motard pourra recevoir un nouveau permis, qui lui permettra de conduire des motos de plus de 125 cmc. Seule exception à cette règle: les petites motos de la catégorie «F» peuvent être conduites sans examen supplémentaire par les détenteurs d'un permis de conduire une automobile.

Celui qui ne serait pas en possession d'un permis automobile, doit réussir un examen théorique et pratique simplifié. A relever: les scooters et les motos de la catégorie «F» peuvent être conduits dès 16 ans!



COURT-CIRCUIT

Par **Christiane Favre**



Fidélité à la mode

L' infidélité conjugale date de la plus haute Antiquité mais les meilleures choses ont une fin.

Le magazine «Marie-Claire» a fait un sondage et il en ressort de manière évidente que l'infidélité est en train de passer de mode. 71% des Français sont angéliques. Ils n'ont jamais songé une seconde à tromper leur conjoint. 80% des Français sont stoïques. Ils n'ont jamais été infidèles. 92% des Français sont formels. Ils ne sont pas infidèles en ce moment.

Ce qui est absolument remarquable.

Nos voisins d'outre-Jura ont tout de même une solide réputation au niveau de la galanterie et du mariage. Et si l'infidélité passe de mode chez eux, j'entrevois les plus grandes espérances pour nous qui avons toujours été notablement plus sérieux. Chez nous, l'infidélité est sans doute en voie d'extinction.

Bon. Je vous entends ricaner jusqu'ici. Vous allez me dire que vous n'êtes pas nés du dernier sondage. Que celui-ci vous fait doucement rigoler. Que, si vous êtes vous-même d'une constance conjugale qui frise l'apostolat, vous êtes particulièrement bien informés sur les mœurs des gens d'en face. Bref, vous allez me dire que ça vaudevillise à deux pas de chez vous et que vous avez les noms.

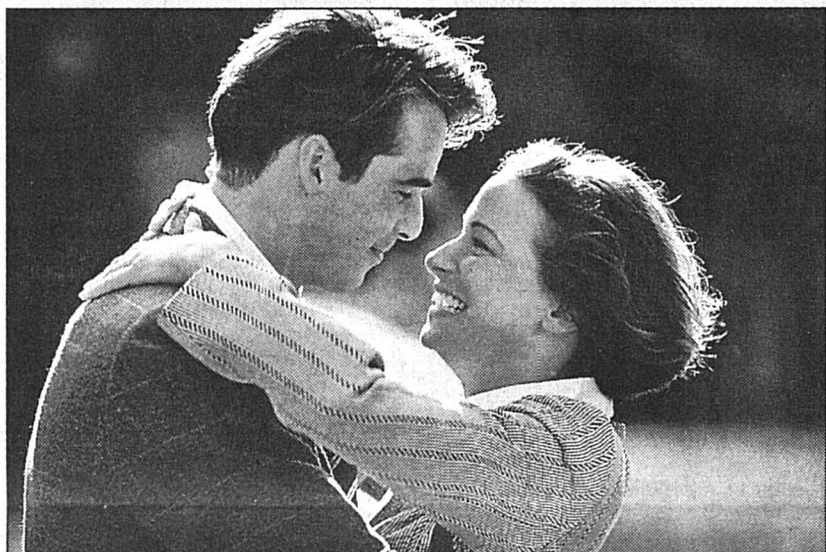
N'en rajoutez pas, je vous crois. Et «Marie-Claire» aussi. Non seulement c'est possible mais c'est dans l'ordre des choses.

Car si 92% des personnes interrogées sont des anges de vertu, 46% de ces honnêtes gens n'ont pas les yeux dans leurs poches. Ils connaissent, dans le voisinage, des personnes infidèles.

Ce qui prouve à quel point la vie est impitoyable.

Si 8% seulement des Français sont cocus, ils ont été repérés par une bonne moitié de leurs compatriotes.

◇ Ch. F.



«JE T'AIME, MOI NON PLUS» – Selon un sondage, 92% des Français n'ont jamais été infidèles.

En plus

À CROQUER

L'asperge, invitation à l'amour...

Les Grecs d'Athènes l'appréciaient pour ses vertus aphrodisiaques et Mme de Maintenon aimait à dire que l'asperge est la première «invitation à l'amour». A l'époque du Roi Soleil – qui en raffolait – le traité «La cuisine et l'amour» en donnait plusieurs recettes «qui donnent du cœur au ventre et qui portent à la tendresse»...

ralement moins chères...). Si les asperges sont un peu grosses, pelez-les avec un couteau économe, sans toucher à la pointe.

Une asperge doit être aussi fraîche que possible. Pour vous en assurer, cassez (discrètement) un petit bout de la tige, vers l'extrémité opposée à la pointe: une sève claire doit immédiatement apparaître.

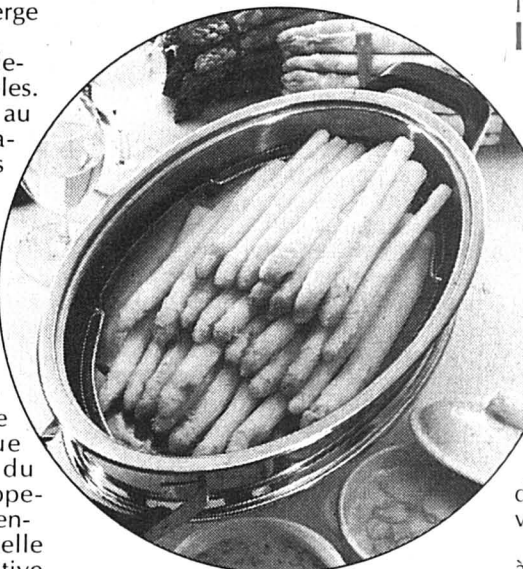
Consommez rapidement les asperges. S'il vous faut les conserver quelques jours, enveloppez-les d'un linge humide et placez-les dans le bac à légumes du réfrigérateur.

Ne pas cuire longtemps

Les asperges ne doivent surtout pas cuire longtemps pour ne pas perdre leur saveur. Les Romains le savaient déjà puisque les citoyens pressés avaient l'habitude de demander: «Faites-moi ceci en moins de temps qu'il n'en faut pour cuire une asperge...» Plutôt qu'à pleine eau, cuisez-les à la vapeur, dans un panier, une dizaine de minutes dans un auto-cuiseur. Mieux encore, cuisez-les au micro-ondes 8 à 9 minutes. Il suffit de les mettre dans un plat rectangulaire, d'ajouter quelques cuillères d'eau, une pincée de sel, et de couvrir d'un plastique.

L'asperge est très peu énergétique: à peine 20 calories aux 100 grammes. Elle est riche en fibres et fournit un large éventail de sels minéraux et de vitamines, concentrées dans les pointes. Elle a des propriétés diurétiques reconnues qui la rendent excellente pour les rhumatisants et les arthritiques. / ap

Après avoir fait fureur chez les Egyptiens, les Grecs et les Romains, l'asperge disparut presque totalement des tables.



QUELLE ASPERGE! – Ce légume a des vertus diurétiques reconnues qui le rendent excellent pour les rhumatisants et les arthritiques.

On recommença à l'apprécier au Moyen Age mais pour ses racines qui ont de réelles vertus diurétiques, dépuratives et légèrement laxatives, que possèdent à un moindre degré ses jeunes pousses.

Il fallut attendre la Renaissance pour que les gourmets l'apprécient de nouveau, mais elle resta longtemps encore un produit de luxe réservé aux tables princières. Elle ne prit son essor en France que dans les premières années du XIXe siècle grâce au développement des cultures autour d'Argenteuil. Septante ans plus tard, elle gagna le Loir-et-Cher à l'initiative d'un gendarme-jardinier retiré à Vineuil où il occupait ses loisirs à produire et sélectionner de nouveaux plants.

Il existe trois types d'asperges: les blanches, qui nécessitent des buttages à la main pour que la lumière et le soleil ne les effleurent pas; les violettes, qui ont percé la butte de terre et qui tiennent leurs reflets mauves d'une légère exposition au soleil; les vertes, qui ne nécessitent ni buttage ni récolte à la gouge, qui poussent à l'air libre et qui doivent leur coloration à un processus de synthèse chlorophyllienne qui se développe sous l'ac-

te est colorée, et les vraies vertes, colorées de haut en bas.

Bien fraîche, l'asperge est fragile et cassante, aussi est-il bon de prévoir une boîte plastique rigide pour protéger les pointes en faisant son marché. Choisissez de préférence de petites asperges, bien jeunes et tendres, qu'il ne sera pas nécessaire de peler, et sachez que les vertes sont plus savoureuses que les blanches (et géné-

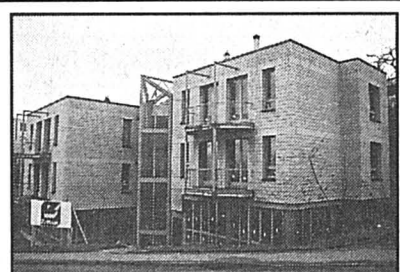
Demain dans **En plus**

- Informatique: tout savoir sur Internet
- Chats: leur histoire à travers les siècles

Immobilier



Paraît chaque jour, du lundi au samedi. Délai: l'avant veille de la parution à 12 h.



A louer à Serrières, rue des Battieux, dans petit immeuble mixte

appartements de 2 1/2 et 3 1/2 pièces et deux surfaces pour bureaux

d'environ 61 et 83 m², possibilité de fractionner selon l'organisation souhaitée par les preneurs, places de parc disponibles.

Tél. (038) 24 77 40

À LOUER À NEUCHÂTEL
Quartier Vauseyon

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Cuisine agencée, balcon, loyer mensuel sans charges Fr. 815.-
Libre tout de suite ou date à convenir.

GÉRANCE ROSSETTI.
Tél. 038/57 10 65.

À LOUER
Peseux, rue des Chansons 21

Appartement de 4 pièces

Cuisine agencée, véranda, accès au jardin. Location mensuelle Fr. 1900.- charges et garage compris. Libre le 1^{er} avril 1996.

Pour tout renseignement, téléphoner durant les heures de bureau au 038/31 61 31.

À LOUER
AU LANDERON
Rue du Temple 3 A pour le 1^{er} juillet 1996

4 PIÈCES

dans immeuble résidentiel, appartement récent. Cuisine agencée ouverte sur séjour, balcon. Y compris 2 places de parc.

Fr. 1440.- + charges.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

Neuchâtel
A louer pour le 1^{er} avril 1996

Appartement 2 1/2 pièces

Fr. 1059.- + charges. De 63 m² avec cuisine agencée et confort moderne. Cave à disposition.

Renseignements: Tél. 031/300 42 44. 268292-126

TRANSPLAN AG
Liegenchaftenverwaltung
Länggassstrasse 54, 3000 Bern 9
Tel. 031 300 42 42 Fax 031 300 42 49

A louer
cti
gestion immobilière sa
Raffinerie 1 2004 Neuchâtel. Tél. (038) 24 20 07

Grise-Pierre / **SERRIÈRES**
A repourvoir pour le 1^{er} avril 1996

SERVICE DE CONCIERGERIE

Fr. 820.-

A disposition: **appartement 3 1/2 pièces.**

Fr. 1050.- + charges. 239792-126

UNPI
UNION NEUCHÂTOISE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

À LOUER À MARIN
ENTREPÔT de 2300 m²

Possibilité de diviser en deux. Accès avec rampe.
Hauteur utile 2,70 m.
Prix de location: Fr. 50.- le m² l'an.

Ecrire à L'EXPRESS
2001 Neuchâtel
sous chiffres 126-3403.

A louer pour fin mars ou pour date à convenir

Au chemin des Berthoudes
APPARTEMENT D'UNE PIÈCE
cuisine agencée et entièrement repeint.
Loyer Fr. 690.- charges comprises.

Au chemin de Bel-Air
APPARTEMENT D'UNE GRANDE PIÈCE
cuisine agencée, balcon et cave.
Loyer Fr. 500.-/Fr. 550.- + charges.

Au chemin des Beaux-Arts
STUDIO NON MEUBLÉ
laboratoire agencé.
Loyer Fr. 480.- + charges.

Au chemin des Brévards
CHAMBRE INDÉPENDANTE MEUBLÉE
cuisine et douche communes.
Loyer Fr. 350.- charges comprises.

CORTAILLOD
Au chemin de Pré-Gaillard
STUDIO NON MEUBLÉ
laboratoire agencé.
Loyer Fr. 450.- + charges.

Etude Ribaux von Kessel
avocats et notaire
Promenade-Noire 6
Neuchâtel
Tél. 24 67 41.

A louer à Cernier dès le 1^{er} juin

3 1/2 pièces 112 m²

cuisine agencée, jardin d'hiver, cheminée de salon, 2 salles d'eau, cave, ascenseur.

Tél. 038/53 35 67.
69903-126

A louer à **LOÛCHE-LES-BAINS** dès le 13.4.1996

appartement 2 1/2 pièces

balcon, radio, TV, prix modéré.

Tél. 025 81 1239.
36-324230/4x4

CASTEL REGIE
A louer à Fontainemelon

1 1/2 PIÈCE
cuisine agencée.

Fr. 390.- + charges.

Tél. 038/31 78 03
239421-126

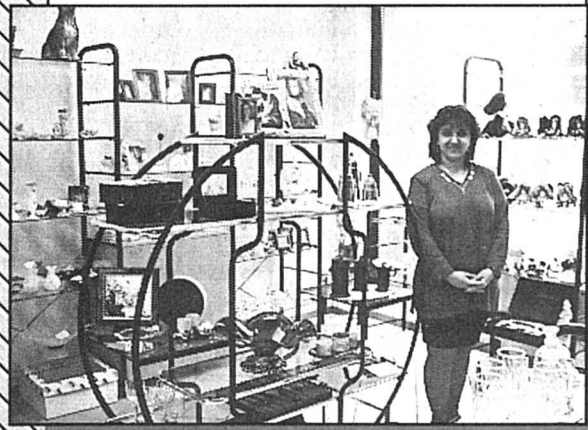
A LOUER A BOUDRY
Fbg Ph.-Suchard 46 pour date à convenir

5 1/2 PIÈCES
cuisine agencée, séjour, balcon, 4 chambres, 2 salles d'eau, cave, ascenseur.
Location mensuelle dès Fr. 1543.- + charges.
Possibilité d'obtenir un abaissement supplémentaire (aide fédérale).

Tél. 038/24 22 52.
239417-126

PRÈS DE CHEZ VOUS

Dans l'agréable enceinte commerciale de la **GALERIE MARVAL, A NEUCHÂTEL**, la **BOUTIQUE EVENEMENT** s'est ouverte à la mi-octobre 1995. Dirigé par **Rossella Muslijaj**, ce sympathique magasin accueillant propose de nombreuses idées de cadeaux pour tout événement heureux et notamment des bonbonnières à offrir lors de mariages, baptêmes, etc. **Rossella se fera un plaisir de vous conseiller dans votre choix parmi les nombreux articles en verre de Murano ou en cristal; ainsi que dans l'argenterie et les objets divers peints à la main.** Vous y trouverez



aussi une gamme de faire-part pour toutes circonstances.

Sauf le lundi (jour de fermeture hebdomadaire), la **BOUTIQUE EVENEMENT** vous permettra de trouver facilement le petit cadeau qui fera plaisir à vos proches ou à vos amis; de quoi ajouter votre note de bonheur lors d'une circonstance heureuse, un anniversaire par exemple. **Rossella se réjouit de votre visite dans sa charmante boutique au coeur de la vieille ville.**

Marché de l'emploi

Parait chaque jour, du lundi au vendredi
Délai: l'annonceur de la parution à 12h



ÉCOLE MODERNE
cherche

**PROFESSEURS
DE MATHÉMATIQUES**

Rentrée août 1996.
Sections: moderne + scientifique.
Horaire: 18-24 leçons par semaine.
Profil: diplômé, minimum 25 ans.

Offres écrites:
16, Crêt-Taconnet,
2000 Neuchâtel.

239480-236

Vous, OK, et personne d'autre

Plusieurs entreprises de la région recherchent

**MAÇONS CFC
MAÇONS « B »
MANŒUVRES de chantier**

Vous êtes libre tout de suite ou rapidement,
vous recherchez des travaux variés.

Alors contactez au plus vite Fabien GUINCHARD.

239696-235

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Rue Saint-Maurice 12 • 2000 Neuchâtel • 038/24 31 31

A Chabrey, rive sud du lac de Neuchâtel,
monsieur 68 ans, légèrement handicapé
cherche

GOUVERNANTE

avec de préférence formation auxiliaire
Croix-Rouge. Permis de conduire et voitu-
re indispensables. Entrée à convenir.

Faire offres avec références et curricu-
lum vitae sous chiffres S 028-45605 à
Publicitas, case postale 1471,
2001 Neuchâtel 1. 239826-236

Ambassade du Luxembourg
Kramgasse 45, 3011 Berne
Tél. (031) 311 47 32, cherche

cuisinière expérimentée

avec références, sachant également
assurer diverses autres tâches dans le
ménage. Logement assuré. 89576-236

Êtes-vous intéressé par les outils de
communication?
Nous cherchons pour la région Suisse
Romande un

REPRÉSENTANT FR/ALL

- 25 à 35 ans -

Vous avez déjà de l'expérience dans la représentation et le
service à la clientèle.

Vous êtes autonome et ambitieux avec de l'intérêt pour la
technologie de pointe.

Envoyez au plus vite votre dossier complet de candidature
à Tania Aintablian qui reprendra contact avec vous.

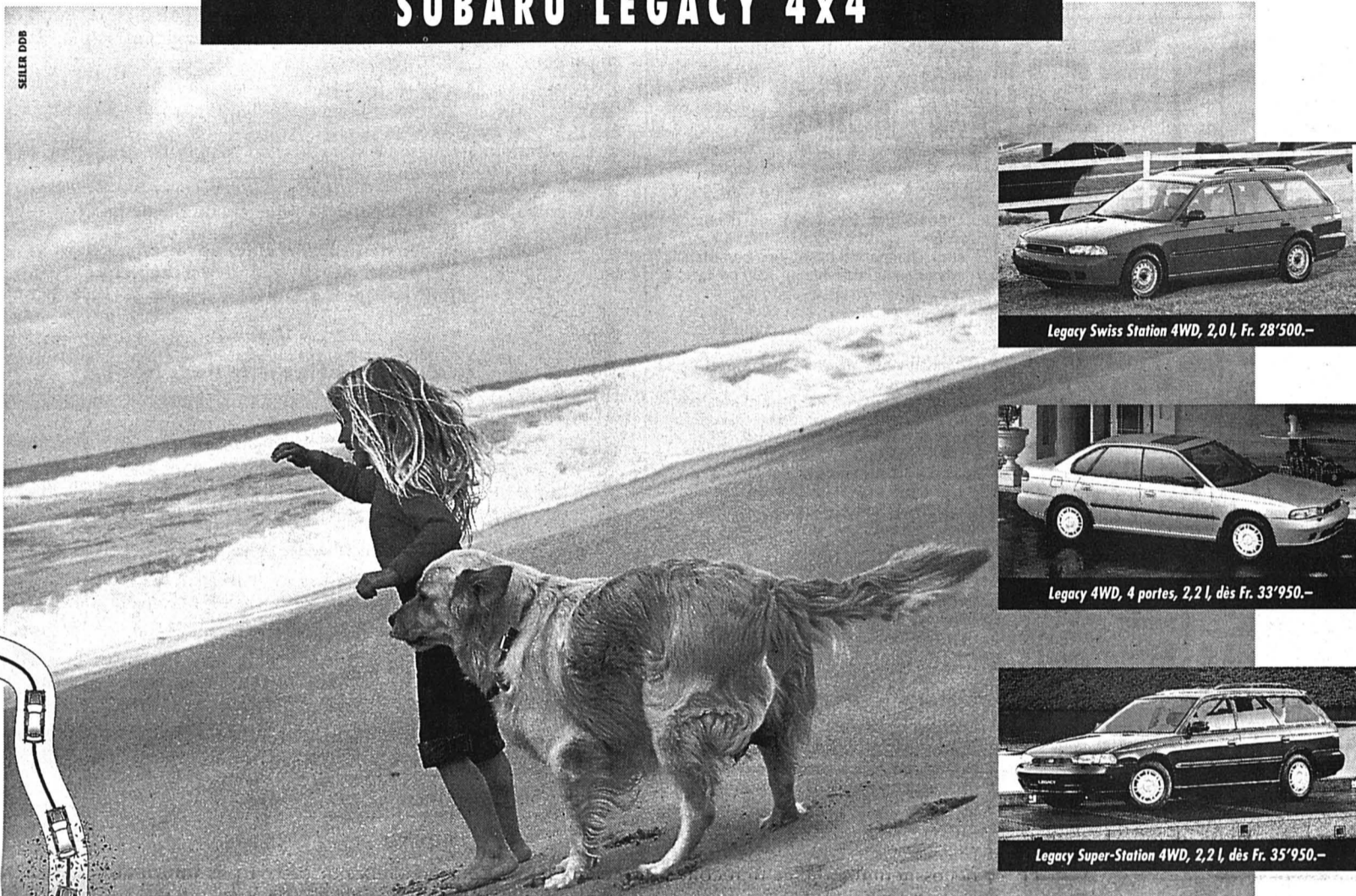
239798-235

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Rue Saint-Maurice 12 • 2000 Neuchâtel • 038 24 31 31



SUBARU LEGACY 4x4



Legacy Swiss Station 4WD, 2,0 l, Fr. 28'500.-



Legacy 4WD, 4 portes, 2,2 l, dès Fr. 33'950.-



Legacy Super-Station 4WD, 2,2 l, dès Fr. 35'950.-

Le 4x4 garantit
une tenue de
route optimale.
Quel que soit
le temps, votre
Subaru Legacy
est toujours sous
contrôle.

FR. 28'500.-.
AVEC LA SÉCURITÉ DU 4x4!



Quel est le break familial
qui présente le meilleur
rapport prix/performan-
ces? Ne cherchez plus: la
Subaru Legacy Swiss Station 4WD est
championne de sa catégorie. Elle est la
seule à vous offrir autant d'atouts à si

bon compte. Sécurité active du 4x4 par
tous les temps. ABS à 4 canaux, boîte
Dual Range (2x5 vitesses), moteur 2,0 l
et coffre de 1691 l. Une affaire à ne pas
manquer, à moins que vous ne préfériez
un autre membre de la famille Legacy:
Legacy Super-Station, 4WD ou Legacy

4WD 4 portes (disponibles également
en version automatique).

**LEGACY
SUBARU**
CHAMPION SUISSE DU 4x4

101-745489/R0C

Pour de plus amples informations, contactez l'importateur: Subaru Switzerland, Streag AG, 5745 Safenwil, 062/788 88 66, ou l'un des quelque 300 concessionnaires Subaru. Subaru Super-Leasing 4x4: 021/631 24 30. TVA 6,5% comprise dans tous les prix.

**APOLLO NEUCHÂTEL SA
BEVAIX**
038/46 12 12

**GARAGE SANDOZ
CORNAUX**
038/47 11 17

**GARAGE DU PRÉ
FLEURIER**
038/61 34 24

Apollo
LA MARQUE D'UN SERVICE

**GARAGE
CARROSSERIE
ELECTRICITE**

Vous avez le sens
du commerce de détail,
Vous cherchez à travailler
de façon indépendante,
Vous êtes prêt à vous engager
dans une nouvelle affaire
alors, Vous êtes

LE GÉRANT INDÉPENDANT

que nous cherchons pour
un commerce de vêtements
sur le Littoral neuchâtelois
dans un centre commercial.

Pour renseignements complémentaires :

269507-236 **FRIMOB S.A.**
Av. Gérard-Clerc 6
1680 Romont
☎ 037/51 92 50

frimob

MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE
MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE
MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE
MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE
MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE
MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE
MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE
MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE
MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE
MARCHÉ DE L'EMPLOI SUITE EN PAGE

• Offres d'emplois
• Demandes d'emplois
• Apprentissages

32

Un crédit - une adresse

Service gratuit 24 heures sur 24
0 800 800 100

Taux d'intérêt annuel effectif 12,9% -
comparez, vous avez tout à y gagner!

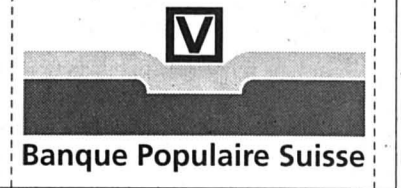
Votre crédit privé BPS

Appelez-nous, ou envoyez le coupon
à la Banque Populaire Suisse,
Rue du Seyon 12, 2000 Neuchâtel,
fax 038/20 98 95

Exemple de tarif: montant net fr. 5000.-,
frais totaux pour 12 mois = fr. 336.40

Crédit désiré fr. _____
Mensualités env. fr. _____
Nom: _____
Prénom: _____
Rue/N°: _____
NPA/Localité: _____
Domicilié ici depuis: _____
Tél. privé: _____
Tél. prof.: _____
Date de naissance: _____
Etat civil: _____
Nationalité: _____
Revenu net: _____
Loyer: _____
Date: _____
Signature: _____ 00/34E

La banque est autorisée à s'adresser à la
centrale d'informations des crédits ou à
d'autres services de renseignements. Le cré-
dit à la consommation est interdit lorsqu'il a
pour effet de provoquer le surendettement
de l'emprunteur (Loi sur la police du com-
merce du Canton de Neuchâtel).



Ne tombons pas à la renverse, même s'il y a des averses

AUJOURD'HUI

Prévisions pour 14 heures

Températures:

Neuchâtel:	13°
Boudry:	13°
Cernier:	10°
Môtiers:	10°
La Chaux-de-Fonds:	8°
Le Locle:	8°
La Vue-des-Alpes:	7°

Soleil:

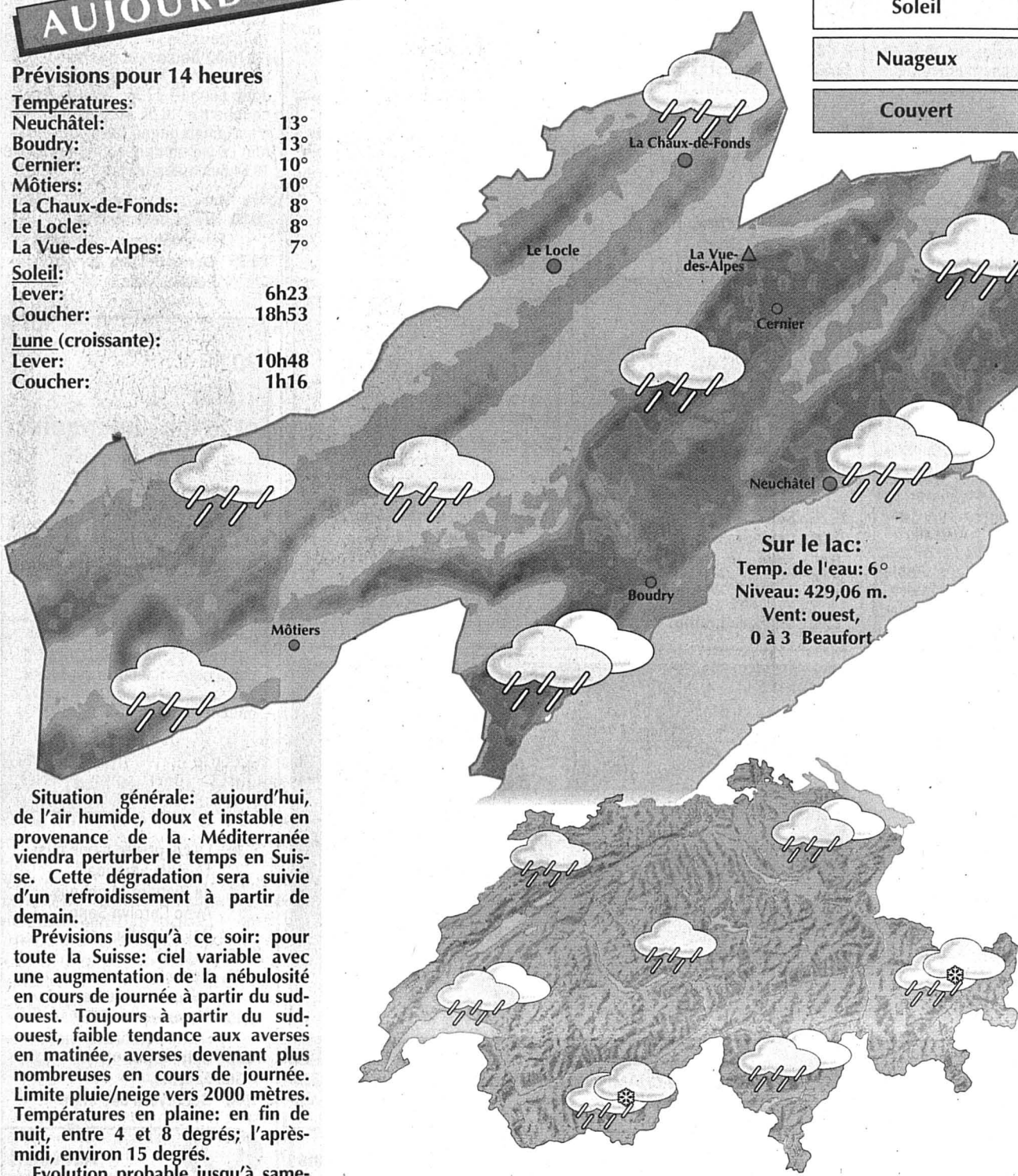
Lever:	6h23
Coucher:	18h53

Lune (croissante):

Lever:	10h48
Coucher:	1h16

Dominante:

- Soleil
- Nuageux
- Couvert

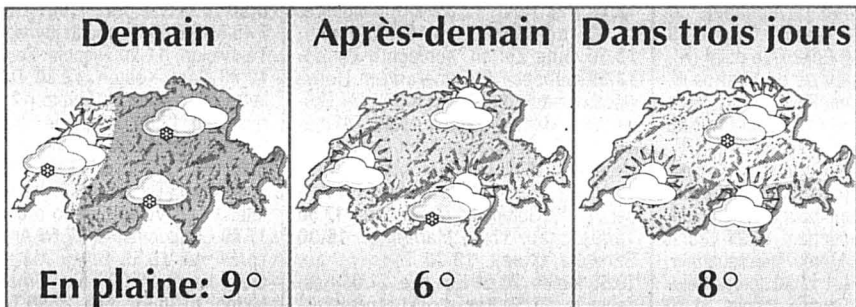


Sur le lac:
Temp. de l'eau: 6°
Niveau: 429,06 m.
Vent: ouest,
0 à 3 Beaufort

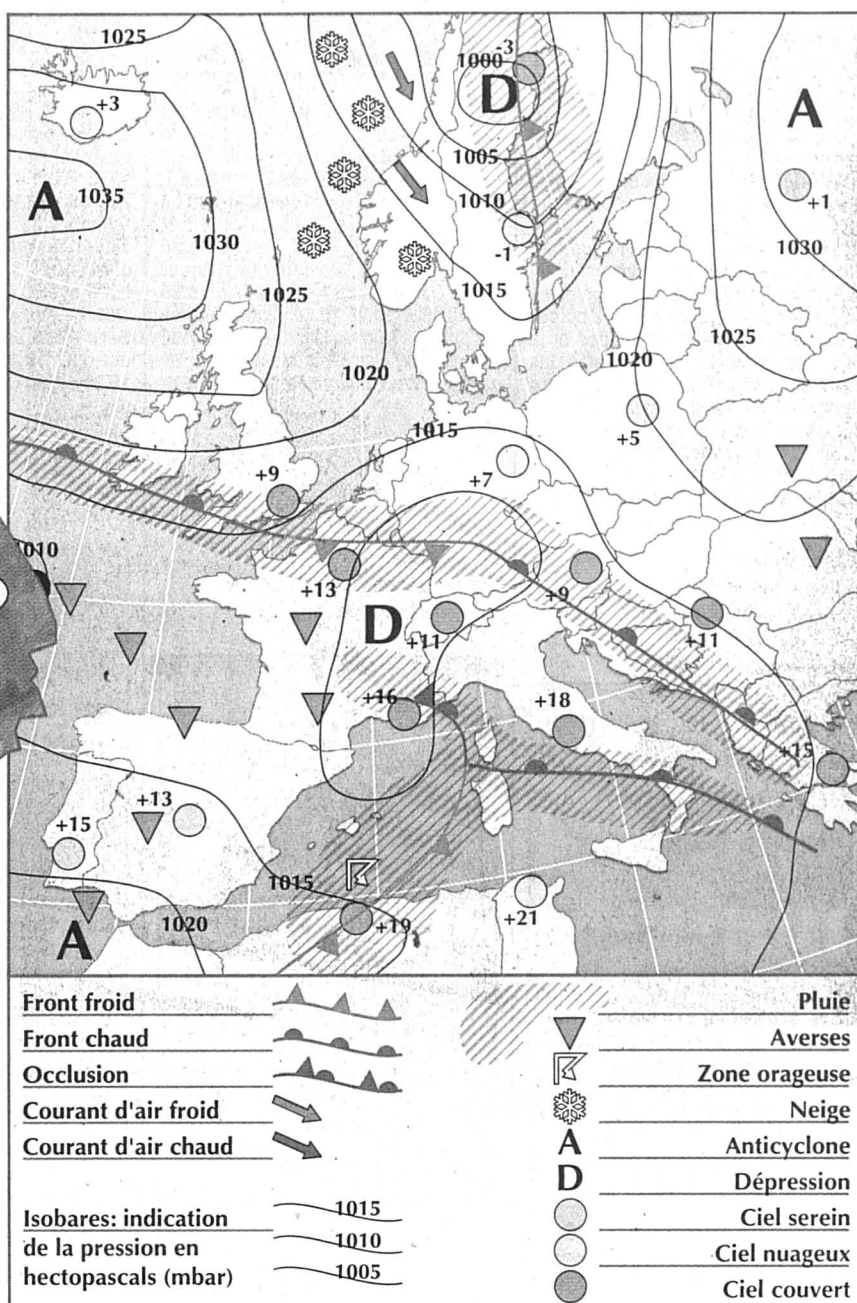
Situation générale: aujourd'hui, de l'air humide, doux et instable en provenance de la Méditerranée viendra perturber le temps en Suisse. Cette dégradation sera suivie d'un refroidissement à partir de demain.

Prévisions jusqu'à ce soir: pour toute la Suisse: ciel variable avec une augmentation de la nébulosité en cours de journée à partir du sud-ouest. Toujours à partir du sud-ouest, faible tendance aux averses en matinée, averses devenant plus nombreuses en cours de journée. Limite pluie/neige vers 2000 mètres. Températures en plaine: en fin de nuit, entre 4 et 8 degrés; l'après-midi, environ 15 degrés.

Evolution probable jusqu'à samedi: au nord des Alpes: demain et jeudi, temps variable, avec quelques précipitations. Arrivée d'éclaircies par l'ouest jeudi. Limite des chutes de neige vers 1000 mètres demain, à basse altitude jeudi. Vendredi et samedi, amélioration probable, avec des températures en légère hausse.



Infographies Pascal Tissier L'EXPRESS
Sources: Jean-François Rumley, Observatoire cantonal et Keystone.



OBSERVATOIRE

Conditions météorologiques communiquées par l'Observatoire cantonal de Neuchâtel (490 m).

Températures	23.03	24.03	25.03
Moyenne	10,7°	12,3°	10,5°
6h30	6,7°	6,9°	8,8°
12h30	12,9°	16,2°	10,5°
18h30	14,3°	16,1°	13,0°
Maximum	17,7°	19,0°	16,0°
Minimum	6,2°	6,4°	8,2°
Précipitations (en mm)			
	1,0	0,0	1,4
Pression barométrique (en mbar)			
6h30	961,8	962,2	959,4
12h30	961,8	962,7	959,6
18h30	960,0	961,4	957,8

TEMPÉRATURES

Hier à 14 heures

En Suisse		
Zurich	très nuageux,	11°
Bâle-Mulhouse	très nuageux,	13°
Berne	très nuageux,	11°
Genève-Cointrin	peu nuageux,	17°
Sion	très nuageux,	16°
Locarno-Monti	peu nuageux,	13°
Ailleurs en Europe		
Paris	très nuageux,	15°
Londres	très nuageux,	10°
Berlin	très nuageux,	3°
Moscou	beau,	5°
Athènes	temps clair,	15°
Istanbul	peu nuageux,	8°
Rome	très nuageux,	17°
Palma	non reçu	
Lisbonne	peu nuageux,	17°
Autres continents		
Jérusalem	pluvieux,	6°
Miami	nuageux,	26°
New York	nuageux,	13°
Rio de Janeiro	nuageux,	29°
San Francisco	nuageux,	16°
Bangkok	temps clair,	35°

LA VIE EN FACES



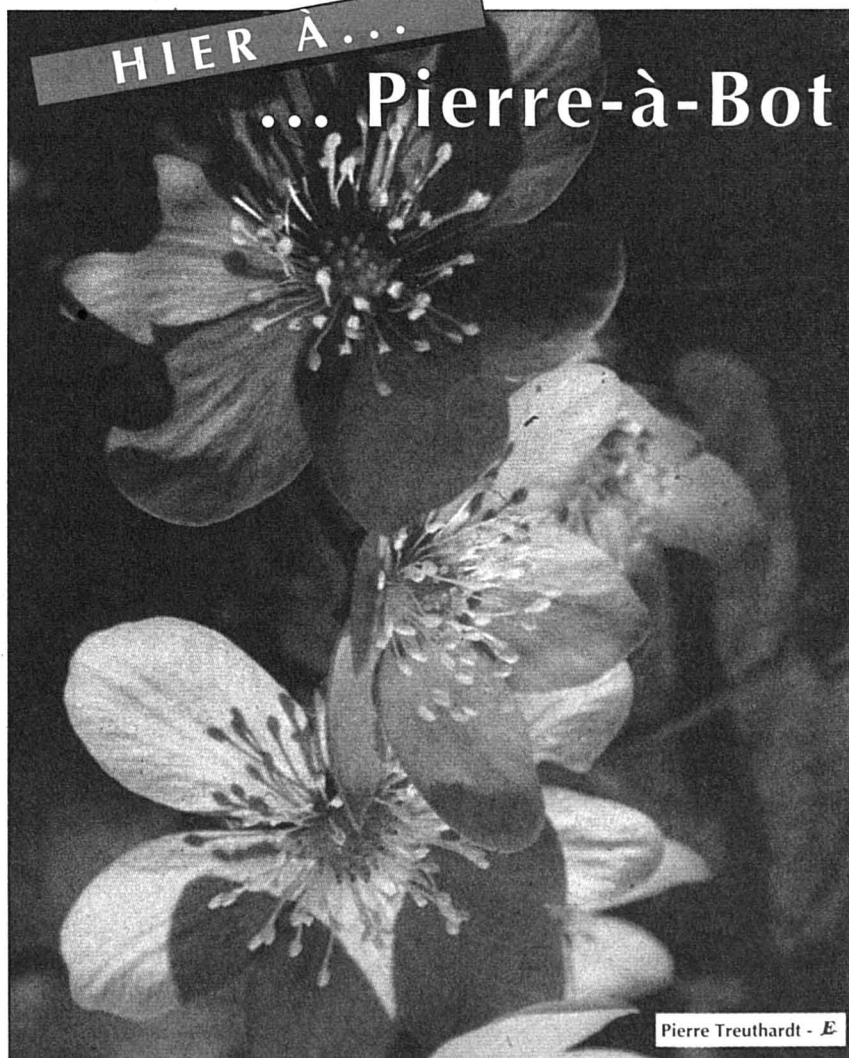
JOHNNY SE REMARIE - Laetitia Boudou, 21 ans, est devenue hier la quatrième épouse du chanteur Johnny Hallyday, alias Jean-Philippe Smet, 52 ans. Le mariage a été célébré à Neuilly-sur-Seine. La cérémonie s'est déroulée en présence de quelques proches de Johnny, parmi lesquels le chanteur Eddy Mitchell, le journaliste Philippe Labro, son manager Jean-Claude Camus et le PDG de sa maison de disques Pascal Nègre. Johnny Hallyday a déjà été marié à Sylvie Vartan, Elisabeth Etienne et Adeline Blondiau. Il a épousé cette dernière deux fois, après un divorce.

Clin d'œil Chamelle prodigue

Six ans après avoir fui son maître au plus fort de la guerre du Golfe, une chamelle est rentrée chez elle... enceinte. Son propriétaire, Mahomed al-Oweisher a déclaré que les chameaux ont l'habitude de fuger pour des périodes n'excédant pas trois mois mais rentraient toujours au bercail. Mais une fugue de plus de cinq ans, «c'est un miracle, cela ne s'était jamais vu», a souligné al-Oweisher.

L'heureux chamelier, terrassé par l'émotion de revoir son animal, s'est fendu d'un quatrain pour louer le Seigneur d'avoir guidé la chamelle prodigue jusque chez elle. En août 1990, al-Oweisher avait perdu tous ses chameaux et ses moutons à Wafra près de la frontière saoudienne après l'invasion irakienne au Koweït. En février 1991, au lendemain de la guerre du Golfe, il rentra chez lui pour rebâtir son cheptel. /ap

HIER À... .. Pierre-à-Bot



Pierre Treuthardt - E